



APEI de Vitry-le-François

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Assemblée Générale du 18 juin 2025



SESSAD LE MIKADO



IME LES PERRIERES



Internat Les Tournesols



ESAT



SAVS J-L GABEUR



Foyer d'hébergement J-L GABEUR



SAJ J-L GABEUR



Foyer Jean MULLER



Pôle Administratif et Financier

APEI-VLF

6, Avenue de la République 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

Tél : 03.26.74.83.80 - Courriel : siege@apei-vlf.fr www.apei-vlf.fr



SOMMAIRE

Rapport moral de la Présidente.....	3
Gouvernance politique.....	7
1ère rencontre des familles	8
Opération brioches 2024.....	9
Dossier Unique Informatisé	12
Organigramme des services	13
Rapports d'activités des services :	
♦ Pôle « ENFANCE »	
IME « Les Perrières »	15
SESSAD « Le Mikado »	34
EMASCO.....	40
♦ Pôle « TRAVAIL »	
ESAT.....	48
♦ Pôle « HEBERGEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS »	
Foyer Jean MULLER (Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé).....	63
Foyer d'Hébergement Jean-Louis GABEUR	70
SAJ Jean-Louis GABEUR.....	75
SAVS Jean-Louis GABEUR	83
Rapport financier	87

Rapport moral de la Présidente

Mesdames et messieurs,

Quelles que soient le titre auquel vous êtes présent.es à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'APEI de ce jour, je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir répondu à notre invitation. Votre présence honore notre association.

Il y a un an à cette même place, non sans déception mais avec soulagement, je vous faisais part de la fin de la tentative de rapprochement discutée depuis trois ans entre notre APEI et l'association les Antes du Meix Tierce-lin, cette dernière étant à l'initiative de la rupture.

Dans la foulée, le directeur général qui avait été recruté fin 2022 pour prendre la direction du groupement d'employeurs alors en création, démissionnait de ses fonctions au 31 décembre 2023.

Nous nous sommes donc retrouvés sans direction générale à compter du 1^{er} janvier 2024. Les autres salariés de l'APEI dont les rémunérations étaient jusqu'alors partagées entre l'association les Antes et l'APEI se trouvaient être également dès lors à la seule charge financière de cette dernière.

Cette décision nous replaçait dans la situation qui préexistait avant 2017. On aurait pu croire que ce revirement serait lourdement dommageable à l'APEI. Ce que je vais vous présenter dans le présent rapport moral vise à vous démontrer que ce ne fut pas le cas et, qu'au contraire, l'année 2024 a été pour l'APEI de Vitry-le-François une année riche grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs :

1. Tout d'abord, le soutien sans faille de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental de la Marne pour leur écoute et leur bienveillante prise en compte du nouveau contexte ainsi imposé à l'APEI. Qu'ils en soient à nouveau, à cet instant, remerciés.
2. L'engagement de membres du Conseil d'administration de l'APEI, accompagnés de Monsieur Thomas Dubois, qui ont pu pallier pendant toute l'année 2024 (et au-delà) l'absence de direction générale puis de direction des ressources humaines à compter du mois de juin, permettant la tenue régulière des Comités de Direction, du Comité Social et Economique et l'accompagnement quotidien des services tant fonctionnels qu'opérationnels.
3. La vigilance des instances de décision de l'association qui se sont réunies 4 fois en Bureau et 8 fois en Conseil d'administration en fonction de l'importance des décisions à prendre sur les lourds dossiers sur lesquels je vais revenir dans un instant.
4. La mobilisation de tous les collaborateurs et de toutes les collaboratrices de l'association qui en font vivre chaque jour la raison d'être, traduite par l'adaptation de son offre de service et l'amélioration continue des conditions de vie et d'accompagnement des personnes accueillies.

Ainsi, la résilience de l'APEI a pu se mesurer à la lumière des principaux dossiers qui ont mobilisé ses élus et ses services :

[La construction du nouvel internat de l'IME](#)

En gestation depuis plusieurs années, le coulage de ses fondations a commencé en octobre 2024. Le bâtiment apportera un niveau de confort sans commune mesure avec les conditions d'accueil et d'accessibilité de l'ancienne maternité. Construit de plain-pied, sur une parcelle appartenant à l'APEI rue de la Jouette, 28 chambres aux normes et au confort d'aujourd'hui hébergeront ceux des jeunes de l'IME qui ne peuvent rentrer dans leur famille le soir. Sa disposition permettra de répartir les résidents par tranches d'âge et de préparer à l'autonomie le groupe des adolescents.



D'une superficie de 860 M2, le coût du nouvel internat est d'environ 3,5 M d'euros. La plupart des 15 lots de travaux ont pu être attribués à des entreprises locales.

L'actuel bâtiment, qui ne saurait rester sans occupant après l'ouverture du nouvel internat, sera **reconverti**, après travaux, de manière à pouvoir accueillir soit une unité d'habitat inclusif accessible à des personnes handicapées en capacité de vivre seuls avec un accompagnement adapté, soit d'autres services de l'APEI actuellement mal logés. La recherche de cohérence de parcours et de rationalisation des accompagnements sera l'arbitre des choix qui seront faits.

[La mise aux normes du bâtiment de l'IME de Blacy](#)

Les couts de l'énergie pèsent lourdement dans les budgets des établissements et services de l'APEI. L'IME n'échappe pas à cette règle. Aussi, afin de diminuer son empreinte environnementale et de répondre aux normes du décret tertiaire, d'importants travaux de maintenance et de réhabilitation thermique et d'amélioration du confort de vie des enfants sont en cours de réalisation (couverture, isolation extérieure, fenêtres, système de chauffage, éclairages,...).

Des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont d'ores et déjà été signés.

Le montant prévisionnel des travaux est de 1,7 M d'euros. Le dossier de financement est en cours de finalisation.

[La délocalisation de l'ESAT](#)

La parcelle qui accueille l'ESAT est propriété de l'APEI depuis 1979. Sans doute considérée comme une opportunité à l'époque, cette acquisition ne répond plus aux besoins des ateliers de l'ESAT et suppose des coûts d'entretien démesurés. La maison de maître accueille le siège de l'association. Au fil du temps, une salle de restauration, des bureaux administratifs et un espace dédié au Service d'Activités de Jour ont pu être conquis. Le reste de la bâtisse, composée de silos de stockage de grains, ne peut être occupé. Une seule intervention sur l'une des cellules en béton mettrait en péril la totalité de la structure. Les ateliers sont hébergés dans de mauvaises conditions.

Dès 2023, les questions de la délocalisation de l'ESAT, du siège de l'association et du devenir de la parcelle ont donc été évoquées avec les élus concernés de la ville de Vitry-le-François, eux-mêmes convaincus du poids de ce patrimoine pour l'APEI. Au cours de ces discussions avec la ville, les représentants de l'Etat, des organismes bailleurs, une première délocalisation avait été envisagée sur une parcelle libérée au sein du quartier du Hamois.

Cette perspective a été assez rapidement abandonnée par la ville et la proposition d'occuper le bâtiment partiellement investi par les services de la communauté de commune Vitry-Champagne et Der à immédiate proximité des actuels silos y a été substituée. Ce projet présente de nombreux avantages : S'agissant de publics fragiles accueillis dans les ateliers de l'ESAT, il limitera l'inquiétude, voire l'angoisse des travailleurs handicapés à devoir s'approprier un autre lieu que celui où ils ont leurs habitudes. La proximité du centre-ville et du foyer d'hébergement pour plusieurs d'entre eux sera identique. Il permettra de rassembler dans un même périmètre avenue de la République l'ESAT, le siège de l'association, le foyer de vie/FAM Jean Muller.

Soutenu par l'Agence Régionale de Santé, les services de l'Etat, la Région Grand Est, la Communauté de Communes Vitry Champagne et Der, le bailleur Plurial Novilia, ce dossier donne actuellement lieu à de nombreuses concertations.

La mise en place du dossier unique informatisé de l'utilisateur

Il ne s'agit pas d'un projet d'investissement à proprement parler mais d'un projet structurant, essentiel à la qualité des accompagnements et des soins apportés à nos résidents, qu'ils soient jeunes ou adultes. C'est dire combien il a mobilisé en 2024 et encore en 2025 l'ensemble de nos services. Rendu obligatoire par la loi du 2 janvier 2002, le dossier unique de l'utilisateur, nominatif, regroupe et formalise, sur un même support informatisé, l'ensemble des éléments se rapportant à une personne. Il retrace son parcours et l'historique des événements liés à sa santé, des actions mises en œuvre pour l'accompagner au sein des établissements, voire à l'extérieur comme en cas d'hospitalisation par exemple.

Parmi les prescriptions imposées par l'ARS, figurait celle que le déploiement implique un minimum de 13 établissements et services. L'association les Antes s'étant retirée du fait de sa rupture avec l'APEI, il a fallu trouver d'autres partenaires. Ce fut chose faite en 2024, l'APEI de Sézanne, le CRMC de Fagnières et l'institut Michel Fandre de Reims ayant rejoint l'APEI pour porter ensemble ce projet. L'APEI assume la responsabilité globale de sa conduite à bonne fin en qualité de porteuse de la « grappe » d'établissements et de services constituée pour l'occasion.

Le volume financier géré par l'APEI pour l'implantation du dossier unique dans les associations membres de la grappe est de 541 000 euros. Son déploiement a déjà nécessité et nécessite encore aujourd'hui un énorme effort d'appropriation par tous les salariés utilisateurs.

La nouvelle communication de l'APEI

Il n'aura pas échappé aux observateurs attentifs que vous êtes, combien la communication externe de l'APEI, jusqu'alors plutôt discrète, intègre depuis début 2024, un petit support plus facile à lire et que nous entendons diffuser au rythme de quatre numéros par an. Son contenu présente les événements marquants du moment. Il vise à illustrer la nouvelle dynamique que souhaite faire partager l'association auprès des familles dont elle accueille un parent, de ses financeurs, de ses soutiens. Elle s'affirme aussi par ce biais comme un acteur majeur du territoire vitryat.

C'est au titre de notre volonté de mieux communiquer avec elles que nous avons relancé, le 1^{er} juin 2024, les rencontres avec les familles, rencontres appelées à devenir régulières et thématiques.

Au-delà de ces divers gros dossiers et malgré la charge de leur mise en œuvre, nos établissements se sont également attachés à multiplier des partenariats avec des acteurs locaux et départementaux du monde du handicap et du soin, démontrant ainsi par-là que le travail multi partenarial en réseaux est assurément plus efficace en qualité d'action que des fusions à marche forcée surtout lorsqu'elles n'aboutissent pas.

C'est ainsi qu'ils se sont impliqués en 2014 :

- ⇒ auprès de l'Education Nationale dans l'Equipe Mobile d'Appui à la scolarisation de la Marne ;
- ⇒ au sein du Pôle de Compétences et de prestations externalisées de Haute-Marne pour apporter des réponses ajustées aux situations les plus complexes ;
- ⇒ au sein du Contrat Local de Santé vitryat, du Projet Territorial en Santé Mentale de la Marne ;
- ⇒ dans les coordinations « différent et compétent », un avenir après le travail ;
- ⇒ dans des relations étroites avec l'école municipale de musique de Vitry-le-François, avec des clubs sportifs au profit de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ;
- ⇒ avec le centre hospitalier de Vitry-le-François dans le dossier de construction de son nouvel EHPAD au sein duquel 15 places seront réservées pour des personnes handicapées ;

En outre, les compétences rassemblées au sein de nos établissements et services font d'eux un lieu de formation initiale et continue reconnu sur les handicaps dans les métiers du secteur médical, para médical et social.



Si mon actuel rapport moral a pour principal objet de revenir sur ce qui a constitué l'activité de l'APEI en 2024 dans le respect des valeurs et principes d'action inscrits dans ses statuts, je ne résiste pas à l'envie de faire un point sur l'actualité récente de notre association, un seul retour sur 2024 pouvant apparaître lointain à la date du 18 juin 2025 ; il serait dommage d'attendre notre assemblée générale 2026 pour vous les faire partager.

J'ai ainsi le plaisir de vous faire savoir que nous avons été autorisés à recruter une nouvelle directrice générale, accueillie le 3 mars dernier au seul service de l'APEI, les services de l'Etat ayant officiellement pris acte le 5 mars de la dissolution de du Groupement d'employeurs. Mettant à profit le départ de Monsieur Eric Neveux, parti à la retraite et de Madame Gaëlle Himpe, partie vers d'autres cieux professionnels début 2025, le Conseil d'administration a décidé de revisiter l'organigramme de l'APEI. Ainsi, pour des raisons de cohérence de publics et de parcours des travailleurs handicapés, l'ESAT, le Foyer d'hébergement Jean-Louis Gabeur, le Service d'Activités de Jour et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale sont désormais regroupés au sein d'un pôle adultes dont le nouveau directeur a pris ses fonctions le 19 mai dernier. Une procédure de recrutement est en cours pour remplacer l'ancienne cheffe de service licenciée.

Début avril puis fin mai 2025 la ville de Vitry-le-François, puis le Conseil départemental de la Marne, ont accordé à l'APEI leur garantie à parts égales de l'emprunt de 1,8 million d'euros souscrit pour le financement de la construction du nouvel internat de l'IME.

Dans les mois qui viennent, l'APEI s'efforcera de rendre lisible son nouveau projet politique et organisationnel global à partir des conséquences induites que l'ouverture du nouvel internat de l'IME et du transfert de l'ESAT obligent à intégrer.

Même s'il nous restera, à l'issue de la présente assemblée générale, à réunir le Conseil d'administration puis à élire le Bureau, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à notre assemblée générale 2026 au cours de laquelle je reviendrai dans le détail sur les actualités que je viens de rapidement évoquer.

Comme il est de tradition, le rapport moral est suivi du rapport d'activités des services. L'année 2024 ayant été particulièrement riche pour pôle enfance, concerné par le nouvel internat, les travaux sur le bâtiment de Blacy, le développement de ses partenariats, je vous propose de diriger prioritairement le focus 2024 sur ce pôle en espérant être en mesure de vous apporter dans un an, lors de notre assemblée générale 2026, la même densité d'informations portant cette fois sur le pôle adultes.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre présence et vous sais gré de m'avoir écouté.

Karine Collot-Pettini
Présidente de l'APEI de Vitry-le-François
le 18 juin 2025

Gouvernance Politique

Membres du Bureau :

PrésidenteMme COLLOT-PETTINI Karine

Vice-PrésidentM. RUELE Gérard

SecrétaireMme GEORGET Sabrina

Secrétaire AdjointeMme BECK Françoise

TrésorièreMlle ESPOCK Solange

Trésorier AdjointM. ALDEVIT Christian

Administrateurs :

.....M. BONTOUX Maxime

.....M. CARITTE Philippe

.....Mme OMARI Florence



TROMBINOSCOPE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APEI DE VITRY-LE-FRANÇOIS

2024-2025

Membres du Bureau



Mme Karine COLLOT-PETTINI
Présidente



M. Gérard RUELE
Vice-Président



Mme Sabrina GEORGET
Secrétaire



Mme Françoise BECK
Secrétaire-adjointe



M. Philippe CARITTE
Administrateur



Mme Solange ESPOCK
Trésorière



M. Christian VALDEVIT
Trésorier Adjoint



Mme Florence OMARI
Administratrice



M. Maxime BONTOUX
Administrateur

1ère rencontre des familles juin 2024



Le Conseil d'administration de l'APEI de Vitry-le-François a souhaité proposer à l'ensemble des familles, dont un parent est accueilli dans l'un de ses établissements et/ou services, un temps de rencontre et d'échange en vue de répondre à leurs problématiques et besoins. **Ce 1er rendez-vous fut donné au foyer Jean Muller le 1^{er} juin 2024, pour lequel une quarantaine de personnes avaient fait le déplacement.**

Après un café d'accueil, la Présidente, Mme Karine COLLOT-PETTINI a procédé à une brève présentation de l'association : **ses missions, son organisation via les différentes instances, les moyens humains et opérationnels.**



Les directions ont ensuite présenté **leurs établissements et services.**



Pour continuer la découverte de l'APEI, les familles ont participé à un quizz pour lequel les réponses étaient dispersées dans la salle sur des panneaux d'affichage mais également en vidéo.



Cette matinée, riche en informations et en nouvelles rencontres, fût clôturée par un verre de l'amitié permettant un dialogue plus convivial et plus personnel.

Cette première manifestation en appellera d'autres, le souhait du Conseil d'Administration de l'APEI étant de se montrer plus proche et à l'écoute des aidants.

Opération Brioches

Du 12 au 16 novembre 2024



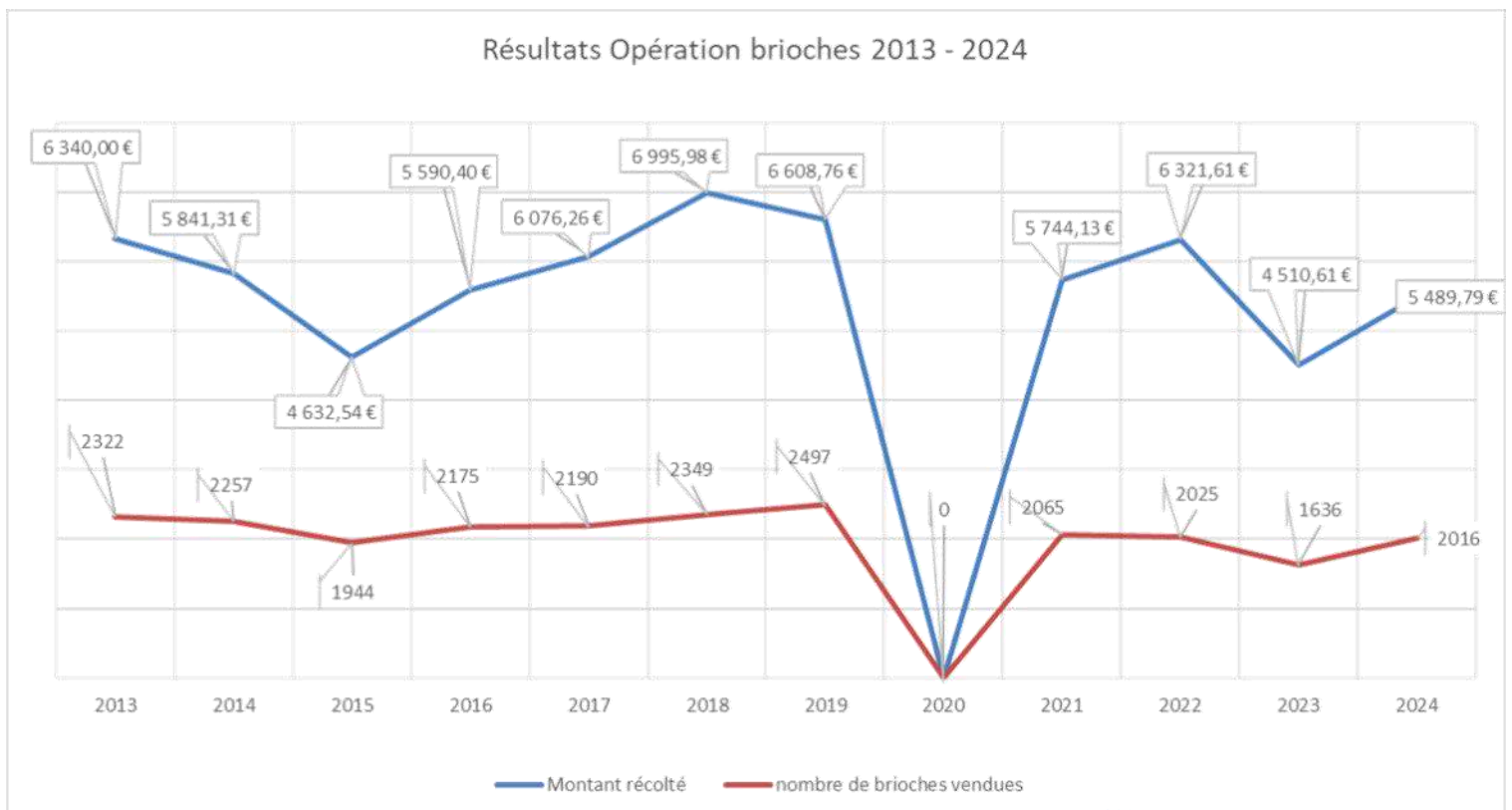
Chaque année, des associations membres de l'Unapei se mobilisent autour de l'Opération Brioches.

Cette campagne nationale d'une semaine est organisée dans la plupart des régions de France. Dans des lieux publics ou des centre commerciaux, des personnes porteuses de handicaps et des bénévoles vont à la rencontre des passants pour expliquer les projets locaux portés par leur association et inviter leurs interlocuteurs à les soutenir financièrement en achetant une brioche.

Au-delà de la collecte, ce rendez-vous permet de sensibiliser de nombreux publics. Enfants, étudiants, entreprises et commerces locaux sont souvent parties prenantes de l'opération.

Depuis 2013, l'APEI, avec les services de la ville de Vitry-le-François mais également les enseignes Super U et Leclerc, participent à l'Opération brioches. Cette semaine a pour but de vendre des brioches et récolter des fonds, afin de mettre en œuvre des projets visant l'amélioration du quotidien et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'opération brioches en quelques chiffres :



Les brioches de la solidarité

Notre opération débute toujours par la remise des brioches de la solidarité.

Une délégation, composée de la Présidente, d'administrateurs et de personnes accueillies à l'APEI et leurs encadrants, est allée à la rencontre des élus de Vitry-le-François et des communes avoisinantes.

Le parcours de notre délégation et de nos brioches de la solidarité

- ⇒ La Sous-Préfecture de Vitry-le-François, à la rencontre de M. Le Sous-Préfet, M. Djilali GUERZA et son équipe.
- ⇒ La Mairie de Vitry le François, accueillie par M. le Maire, M. Jean Pierre BOUQUET, ses adjoints et ses collaborateurs.
- ⇒ La Mairie de Marolles, où M. le Maire, M. Didier NOBLET était entouré de la secrétaire de Mairie et d'adjoints.
- ⇒ La Mairie de Blacy, pour y retrouver Mme le Maire, Mme Dominique PARNISARI et son adjointe.



Merci à tous nos élus d'accorder de leur temps pour notre association, à travers cette manifestation, mais aussi, pour leurs accueils chaleureux, leur intérêt porté à nos actions et nos échanges enrichissants.



Composition de la délégation

Mme Karine COLLOT-PETTINI, Présidente de l'APEI, M. Philippe CARITTE, membre du Conseil d'Administration de l'APEI, M. Éric DESCAMPS, organisateur de l'événement, Mme Sonia AMBRE, Présidente du CVS de l'ESAT, Mme Gaëlle HIMPE, directrice de l'ESAT, Mme Lucie GUICHARD, directrice de l'IME, les enfants de l'IME.

Les brioches sur les stands

Mais l'Opération brioches ne serait rien sans l'aide de nos précieux bénévoles qui ont tenu les stands lors du marché du jeudi matin, ainsi qu'auprès des enseignes Leclerc et Super U.

Un Grand Merci à tous pour leur soutien.



SOLIDARITÉ

Une opération brioches en faveur du handicap

VITRY-LE-FRANÇOIS Bien implantée dans le paysage vitryat, l'opération brioches revient du 14 au 16 novembre. L'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) de Vitry-le-François vend ces gourmandises afin d'améliorer la vie quotidienne de son public fragilisé.

Trois, deux, un, c'est parti. Avant le lancement de l'opération brioches ce jeudi 14 novembre, l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) de Vitry-le-François est venue rencontrer le maire de la commune. Ainsi, vendredi 8 novembre, plusieurs de ses membres ont été accueillis par le maire Jean-Pierre Bouquet, et ont apporté une brioche. « On est sensible à cette tradition, et gratifié de ce geste de courtoisie », s'est exprimé le premier magistrat, devant Mickaël et Samantha, deux vendeurs, et Christophe Basuel, un éducateur du foyer Jean-Louis Gabeur.

Pour 2024, l'association aimerait pouvoir acheter un peu de mobilier, du matériel pour la gymnastique et la salle de snoezelen

Depuis 12 ans, la structure qui assure un accompagnement primordial auprès des personnes handicapées mentales, de l'enfance à la retraite, par le biais de différents services, organise cette grande action, lancée sur une semaine au niveau national. Du jeudi 14 au samedi 16 novembre, en parallèle de la livraison des commandes déjà passées, elle octroiera donc une viennoiserie en échange d'une somme minimale de 6 euros. Ce qui lui permet de collecter les



Une brioche a été partagée avec le maire de Vitry-le-François avant le lancement officiel de l'opération. Sandrine Monin

fonds nécessaires à certaines acquisitions permettant d'améliorer la vie quotidienne de son public fragilisé. Pour 2024, l'association aimerait pouvoir acheter un peu de mobilier, du matériel pour la gymnastique et la salle de snoezelen (stimulation multisensorielle), ainsi que du maté-

riel pour le jardin de l'Institut médico-éducatif (IME). En 2023, l'opération brioches a permis de vendre plus de 2 300 brioches. Un record que l'association organisatrice espère battre cette année grâce à sa présence sur le marché de Vitry-le-François, et dans les magasins Le-

clerc et Super U de la commune. « Merci à ces deux enseignes d'avoir maintenu leur prix de vente », souligne Éric Descamp qui gère l'événement avec Katie Lacolombe, la secrétaire de direction. Toutes deux confectionnent en effet les brioches, et les laissent à un prix correct per-

mettant de dégager un bénéfice pour la structure qui les revend. À son tour, la présidente de l'APEI vitryate - Karine Collot-Pettini - a remercié « la ville, ses commerçants, et toutes les personnes qui accueillent les personnes en situation de handicap ». ■



VITRY-LE-FRANÇOIS

Encore deux jours pour participer à l'opération brioches

L'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) de Vitry-le-François vend des brioches afin d'améliorer la vie quotidienne de son public fragilisé. Pour rappel, ses membres sont présents dans les magasins Leclerc et Super U ce vendredi 15 novembre de 14 à 18 heures, et ce samedi 16 novembre de 9 à 17 heures. Une brioche a été préparée tout spécialement pour le sous-préfet de l'arrondissement (notre photo).



Dossier unique informatisé



En 2023, l'ARS (Agence régionale de Santé) a lancé un appel à projet du programme ESMS numérique afin de généraliser **l'utilisation effective d'un Dossier de l'Usager Informatisé (DUI)** conforme aux exigences du numérique en santé dans l'ensemble des ESSMS, dans le respect des principes éthiques. L'APEI avec l'IMF de Reims, le CRMC de Fagnières et l'ASOMPAEI de Sézanne ont formé ce qu'on appelle une grappe et près de 646 000 € de subvention ont donc été alloués par l'ARS (obtention du logiciel, accompagnement au développement, formation des salariés). Cette somme ne sera versée totalement qu'avec la garantie que le logiciel est bien en place et utilisé.

Le cabinet LSI, situé à CHAMPAGNE AU MONT D'OR proche de Lyon, assure un accompagnement de qualité et apporte une aide à la décision à la grappe dans le suivi de ce nouveau projet d'envergure.

Dès septembre 2023, les salariés ont été mis à contribution afin de sélectionner un éditeur de logiciel parmi une sélection de quatre sociétés. Et c'est EVOLUCARE avec IMAGO DU qui fût sélectionné.

Le projet a donc réellement pu commencer en 2024 avec la remontée des données, le paramétrage, les formations à l'utilisation pour les salariés des quatre associations.

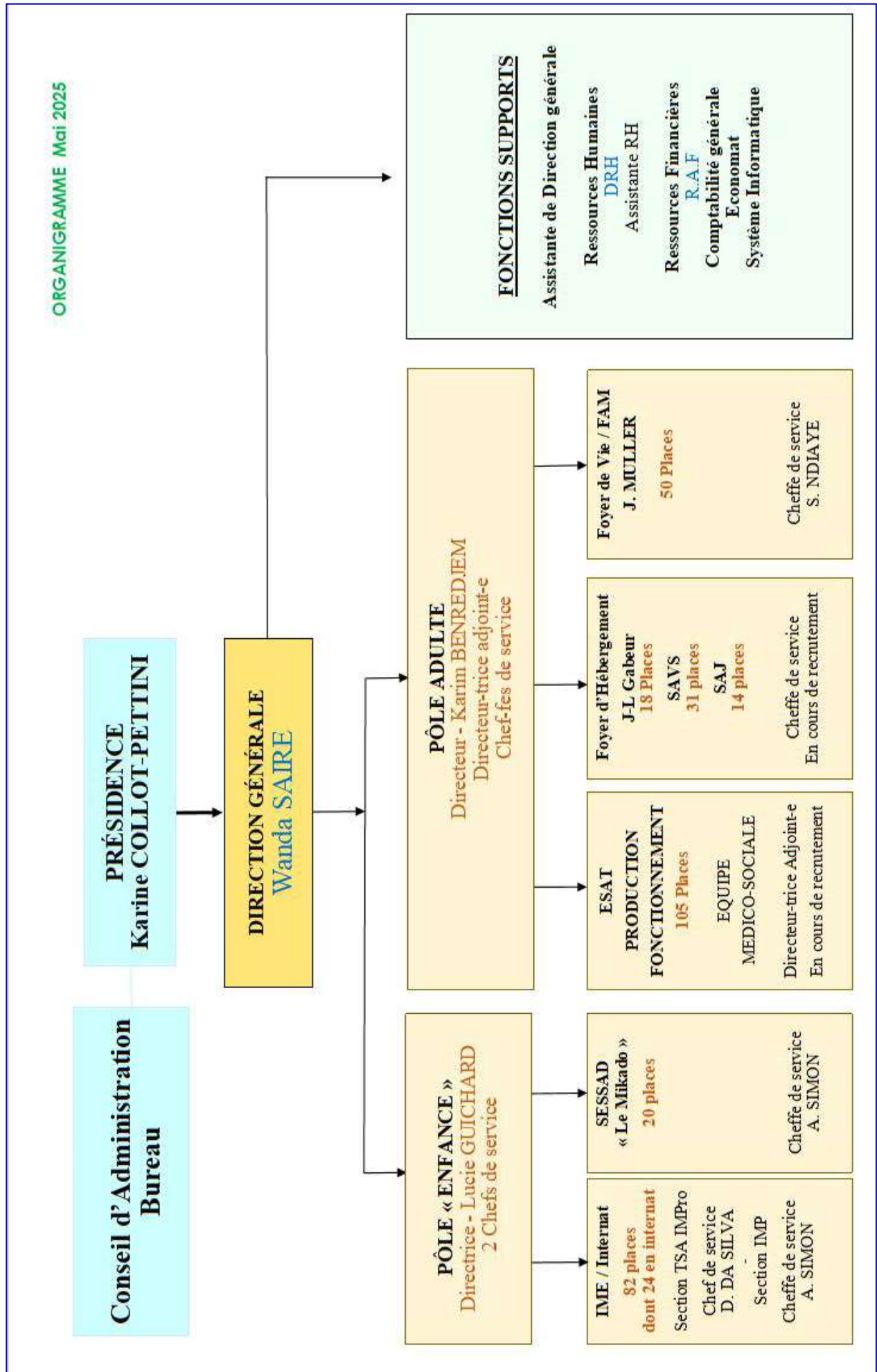
Pour l'APEI, entre les phases d'audit et les formations paramétrages, près de 24 jours intenses d'apprentissage à l'utilisation du logiciel ont été réalisés, entre les mois de juillet et octobre 2024, à destination de 15 salariés nommés référents.

Afin de coordonner le travail, des réunions avec l'ARS, ainsi que des comités des suivis et des comités stratégiques ont été mis en place. C'est donc avec près d'une vingtaine de rencontres visio et en présentiel en 2024 que le projet grandit.

2025 devrait voir la fin de la mise en place d'IMAGO et son utilisation effective. Pour y arriver, d'autres formations et réunions sont programmées afin de parfaire l'utilisation d'IMAGO et cette fois-ci pour l'ensemble des salariés de l'APEI et des associations de la grappe.



ORGANIGRAMME Mai 2025



Le Pôle « ENFANCE »



L'IME « LES PERRIERES »



L'INTERNAT « LES TOURNESOLS »

SESSAD « LE MIKADO »



Institut Médico-Éducatif

« Les Perrières »

L'I.M.E « Les Perrières » accueille et accompagne 82 enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans (plus âgés si maintien au titre de l'Amendement Creton), porteur d'une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, dont 10 places pour la section TSA.

L'I.M.E regroupe :

- ⇒ un Institut Médico-Pédagogique (IMP) qui accueille des enfants de 6 à 14 ans ;
- ⇒ un Institut Médico-Professionnel (IMPro) de 14 à 20 ans ;
- ⇒ et une section Troubles du Spectre Autistique (TSA) comprenant 10 places.

Nous disposons aussi d'un internat de semaine spécialisé « Les Tournesols » situé au cœur de Vitry-Le-François qui accueille 24 enfants et adolescents dont 4 places de TSA.

Sur l'IMP le travail au quotidien sur chaque groupe permet à l'enfant de tendre vers une autonomie maximale. La **dynamique des groupes** est un moteur pour valoriser l'enfant et lui permettre de mettre à jour ses potentialités et réduire ses difficultés.

Sur l'IMPro le travail au quotidien sur chaque atelier permet aux jeunes d'acquérir des savoirs préprofessionnels et professionnels.

La Scolarisation : les enfants orientés en IME ont un parcours scolaire souvent caractérisé par des échecs générant une certaine souffrance, et parfois le rejet de cette forme d'apprentissage. Cette réalité, en plus de la déficience, nécessite une approche singulière et différenciée de l'enseignement traditionnel.

Nous proposons donc trois approches des enseignements scolaires :

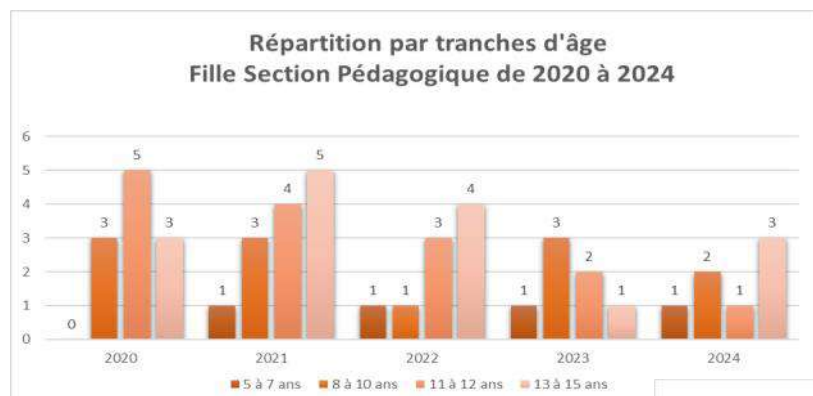
- ◇ **L'Unité d'enseignement** : L'Education Nationale détache un enseignant spécialisé présent toute l'année à l'I.M.E. au sein de l'Unité d'Enseignement Pédagogique.
- ◇ **Les ateliers scolaires** : Deux éducatrices scolaires (formées) prennent en charge les enfants n'étant plus scolarisés, ceux ayant besoin d'apprentissages scolaires mais ne pouvant être scolarisés ni dans le milieu ordinaire, ni en UE.
- ◇ **Le travail périscolaire** : Les professionnels de chaque groupe et atelier mettent en place un travail périscolaire pour l'ensemble des enfants, qu'il s'agisse d'un travail sur les apprentissages, la découverte du monde, des recherches sur documents et sur internet.

Le fil conducteur pour l'année 2024 : l'école de la nature

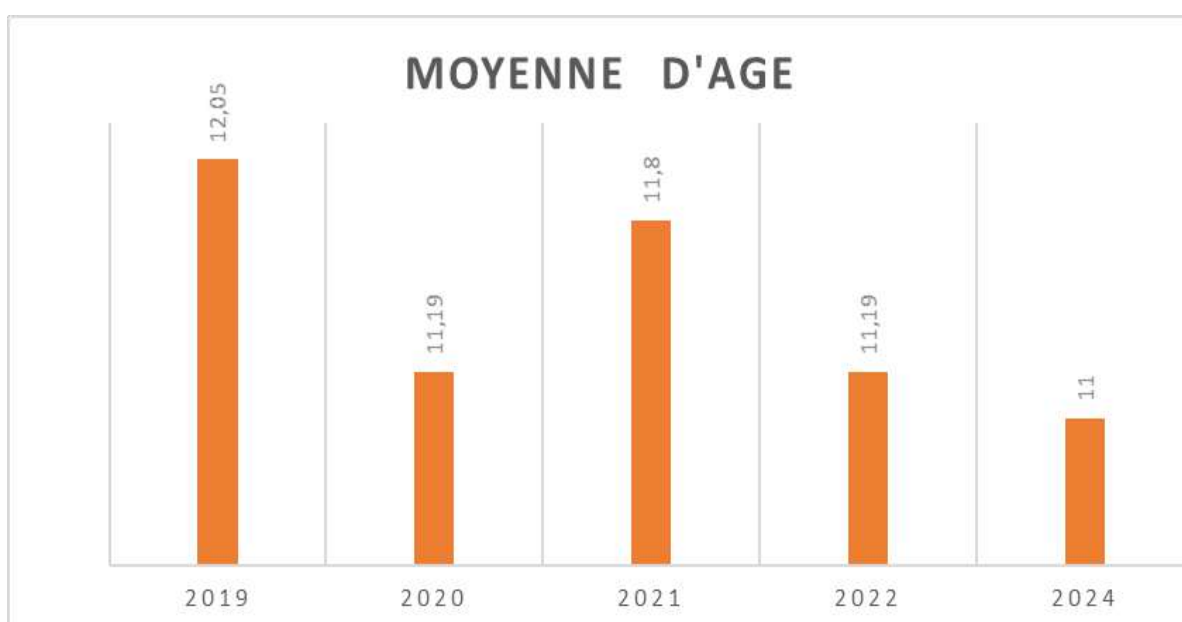
1- L'Institut Médico-Pédagogique :

L'Institut Médico-Pédagogique, à vocation éducative, accueille les enfants de 6 à 14 ans. Le travail au quotidien sur chaque groupe permet à l'enfant de tendre vers une autonomie maximale. La dynamique des groupes est un moteur pour valoriser l'enfant et lui permettre de mettre à jour ses potentialités et réduire ses difficultés.

Le projet personnalisé vise l'intégration, l'adaptation aux changements, la valorisation de l'enfant en vue d'un meilleur épanouissement. Les apprentissages cognitifs, de gestion de la vie quotidienne sont également au cœur du travail effectué sur chaque groupe. Pour ce faire, des activités adaptées à l'âge et au niveau des enfants sont mises en œuvre sur chaque groupe de l'I.M.P. en lien avec les projets personnalisés de chacun.



⇒ **Répartition par âge et par sexe de 2020 à 2024:**



Nous observons une légère augmentation des effectifs de l'IMP. Le nombre de filles poursuit sa baisse sans que nous puissions l'expliquer de façon objective.

IME « Les Perrières »

⇒ Bilan et perspectives :

L'année 2024 fut une année riche, tant dans la diversité des activités, que dans les propositions de sorties et de séjours.

Au niveau des apprentissages, le travail des éducateurs de groupe s'est harmonisé avec le travail de l'enseignant et des éducateurs scolaires : une continuité dans le travail proposé aux enfants s'est installée et porte ses fruits tant pour les enfants que pour les professionnels.

De nombreux ateliers ont lieu, grâce au travail des éducateurs et enseignant, éducateurs scolaires : comme des ateliers contes, des ateliers lecture, des ateliers mimes...

Nous avons poursuivi également des ateliers langage avec une orthophoniste tous les mardis, et d'autres animés par des éducatrices.

Des ateliers thérapeutiques et de médiations sont également en place tels que la médiation animale, la vie affective et sexuelle, les Emotions...

Nous avons de même organisé et réalisé des séjours qui sont vraiment des lieux d'observations et d'apprentissages

très importants tant pour les enfants que pour les professionnels qui les encadrent.

Nous avons continué le partenariat en place avec le Collège Pierre Gilles de Gene et notre participation à « *Ma classe aux jeux* » qui s'est conclue en septembre par une journée à Paris pour assister à des compétitions de judo et de tir à l'arc dans le cadre des jeux paralympiques.

Nous poursuivons l'aménagement des espaces comme un espace de sieste, un espace de travail pour des ateliers en petit groupe, afin de toujours contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des enfants et d'outils de travail plus adaptés pour les professionnels.

Des activités, sorties et séjours différents, innovants pour permettre aux enfants de mieux appréhender leur environnement, développer leurs apprentissages et faire progresser leur autonomie.

L'ensemble des équipes de l'IME est actuellement en train de se former au « bébé signe ».

Nous travaillons également à la formation des professionnels avec le Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS).

Nous souhaiterions développer la Communication Alternative et Augmentée (CAA) dans les prochaines années.

L'équipe est partante pour se former, se sensibiliser et répondre mieux aux besoins des enfants.

2-L'Institut Médico-Professionnel :

La moyenne d'âge pour la section professionnelle reste stable depuis 5 ans. Cela s'explique par le fait que l'entrée en IMPro se fait à 14 ans, et que donc la variable concerne essentiellement l'âge de sortie ; hors, depuis près de 5 ans, les sorties sont régulières autour de 21 ans, du fait de la modification des mesures dérogatoires Creton.

Le travail au quotidien sur chaque atelier permet aux jeunes d'acquérir des savoirs préprofessionnels et professionnels.

Les principes :

- élaborer un projet de prise en charge éducative, préprofessionnelle, professionnelle ;
- mettre en place un programme d'apprentissages des gestes, postures, et techniques de l'activité support de l'atelier ;
- favoriser le développement de capacités, de savoir-faire, et savoir-être professionnels ;
- travailler dans la continuité du projet personnalisé mis en place par l'établissement d'origine (si c'est le cas), en tenant compte, des capacités que le jeune présente, de son projet, du projet de la famille, des évaluations.



IME « Les Perrières »

- En coordination avec les autres professionnels de l'établissement, mettre en place une prise en charge globale assurant le développement et le bien-être du jeune ;
- Travailler sur l'orientation en sortie d'IME.

L'organisation :

⇒ L'Impro est actuellement constitué de 4 groupes :

- Picasso : pour les 13 ans ½ -14 ans (sortants de l'IMP)
- Pablo : pour les 14 - 16 ans
- Tinguely : pour les 16 - 18 ans
- Dali : pour les 18 ans et plus.

Cette « règle » d'âge s'adapte évidemment aux besoins et capacités des jeunes que nous accompagnons.

⇒ Le travail s'articule autour de 5 ateliers :

- Horticulture espaces verts
- Cuisine
- Service en salle
- Lingerie
- Entretien des locaux

⇒ Et d'activités professionnelles :

- Couture
- Bricolage
- Fabrication de briques en papier
- Démontage et recyclage
- Création et fabrication d'accessoires, ou de meubles.

Les stages :

Permettent une confrontation au monde du travail. Ils représentent une mise en situation professionnelle de la personne en situation de handicap, au plus près des réalités, des obligations et des contraintes inhérentes aux milieux protégés ou ordinaires de travail. Ils sont source de valorisation pour la personne et l'engagent dans le respect de certaines exigences (durée, qualité, coût...). Ils sont aussi des moments forts d'échange et de reconnaissance.

Pour l'équipe, ces stages sont des moments d'observation et d'évaluation des capacités de la personne en situation de travail. Ils permettent aussi d'évaluer l'autonomie relative :

- aux déplacements
- aux relations
- à l'exécution du travail.

Des partenariats sont mis en place et développés avec les ESAT de la région (Vitry, Chalons, Meix, Sézannes...).

15 stages sur cette année 2024, soit 4 de moins que l'année précédente et ce qui représente 30 périodes de stages en moins par rapport à l'année 2022 : moins de jeunes nécessitant un stage, moins de disponibilités dans les établissements et services contactés expliquent cette baisse en quantité. Il y a également des jeunes dont le projet de soin (stabilisation psychique ou santé) a pris le pas sur le projet d'orientation et a donc mis en suspend les stages en milieu adulte.

Ces stages peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Ils représentent une palette de lieux possibles de mise en situation professionnelle, au regard des capacités acquises de la personne et celles à développer. Ces différents lieux s'inscrivent dans une progression possible. Ils ne sont pas soumis à rémunération. Ils font l'objet d'une convention de stage et d'une évaluation.

Nous accompagnons également les stages réalisés dans le cadre des formations pour les jeunes scolarisés en collège ou lycée.

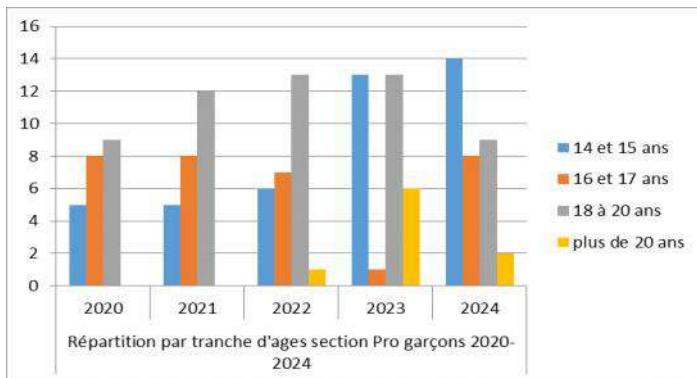
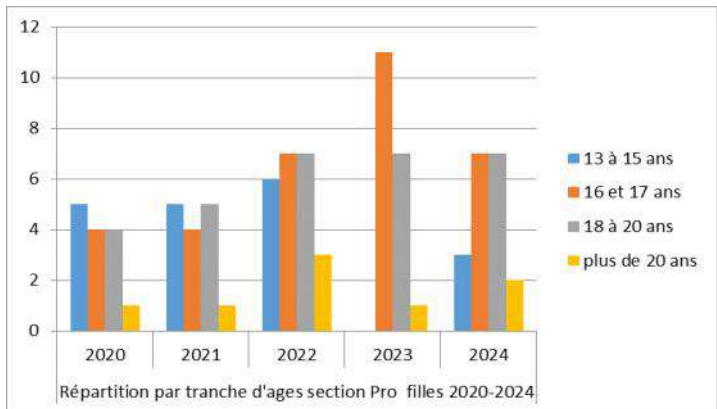
Les enseignements professionnels sont à la charge de l’Educateur Technique Spécialisé (ETS), tandis que l’Educateur Spécialisé a plus en charge les apprentissages sociaux, d’autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, dans les déplacements, dans la connaissance des administrations, etc... Depuis 2023, nous avons constitué des groupes de 13 à 15 jeunes pour permettre une meilleure organisation des temps de travail en atelier.

Les ETS sont détachés du fonctionnement régulier des groupes pour se consacrer aux apprentissages professionnels.

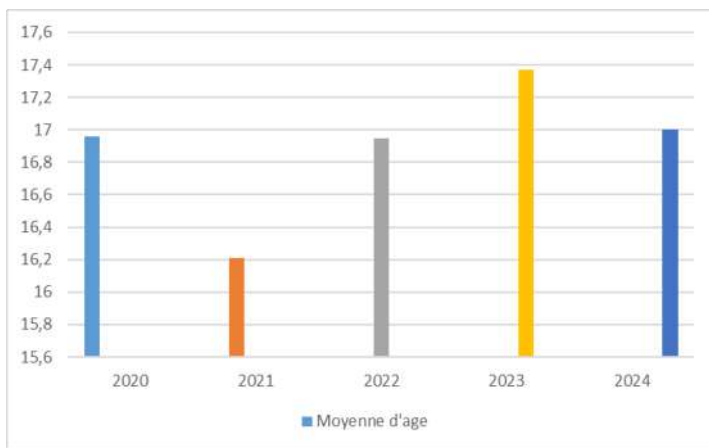
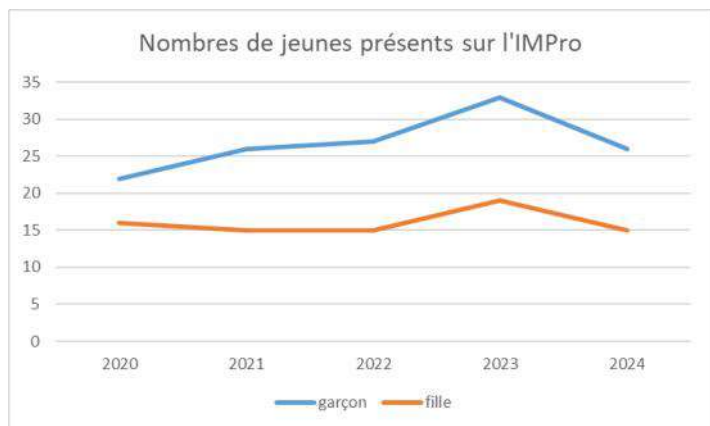
8 sorties de l’établissement ont été réalisées en 2024 :

- 4 orientations vers un ESAT : Trois de 20 ans et un de 19 ans ;
- 2 retours au domicile suite au non renouvellement de l’amendement CRETON de 20 et 21 ans ;
- 2 sorties en rupture de projet dont un de 18 ans et un autre de 19 ans.

Répartition par âge et par sexe:



L’IMPro est majoritairement masculin depuis ces 8 dernières années. La création du groupe Picasso en septembre 2024 a creusé cette différence avec l’accueil de 7 garçons.



La moyenne d’âge pour la section professionnelle est de 17 ans liée au rajeunissement de la population de l'IME.



IME « Les Perrières »

3. La scolarisation :

Une convention de scolarisation est établie pour chaque enfant scolarisé hors I.M.E.

En parallèle du travail de l'enseignant détaché par l'Education Nationale, deux professionnels mettent en place des ateliers scolaires : 24 jeunes de l'imp et 22 jeunes de l'impro et 6 de la section TSA .

Les enfants bénéficient d'un accompagnement IME et des temps de scolarisation adaptés à leurs besoins et selon leur projet personnalisé (scolarisation partagée). Nous avons en 2024 : 3 scolarisations en milieu ordinaire : 1 au collège et 2 au lycée . 20 sont scolarisés au sein de l'UE.

La thématique autour des Arts du Spectacle ayant pour but d'initier à la culture et à la diversité des Arts du Spectacle, de développer la créativité et l'imaginaire, être acteur, de développer l'esprit critique et l'observation, être spectateur et de développer le partenariat avec les établissements du secteur s'est terminée en 2024.

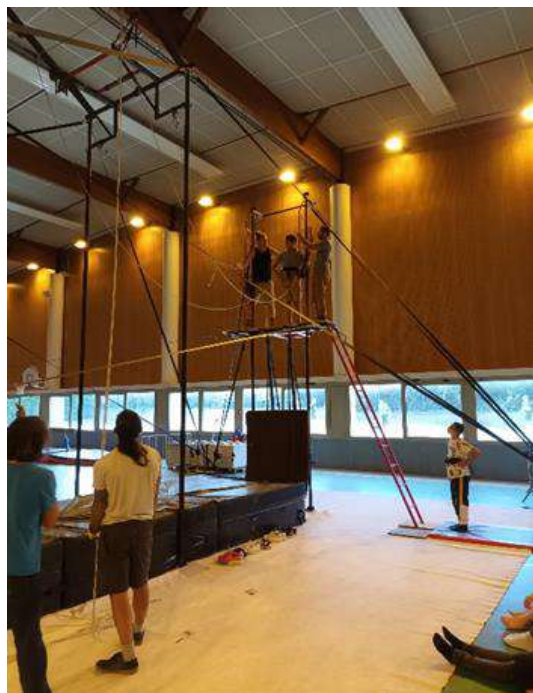
En septembre 2024, le nouveau fil conducteur retenu se porte sur la classe nature. Les objectifs seront de construire le temps avec les saisons et l'observation des changements dans la nature et plus précisément : Qu'est-ce que la nature ? Quand la nature s'éveille? Se retrouver dans la nature. Aider la nature. Des actions qui seront menées avec l'intervention de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO).

Différents temps forts encore cette année pour le Pôle scolaire :

Axe 1 : la musique	Intervention de Fabrice FLEUROT (du 7.09 au 14.10.23 Découverte des instruments et rythmes corporels et découvertes des Styles et genres musicaux : Classique, jazz, rock, rap, soul, reggae et le Chant
Axe 2 : le Cinéma	Les différents métiers du cinéma ,découverte du cinéma CGR à Châlons en Champagne, visite des machineries, et projection du film WONKA, le 14.14.23, découverte de différentes thématiques de cinéma avec projection en médiathèque d'extraits chaque semaine de 5 films : romance, fantastique, comédie musicale, action, aventure... suivi de débats sur les préférences de chacun .Fabrication d'objet le Clap de cinéma par le groupe Tinguely et exposition objets du cinéma dans l'atelier scolaire.
Axe 3 : le Cirque	CIRQUE CRAZY AIR : gymnase collège les Indes, le 15.09 groupe de 12 élèves pour la découverte voltige trapèze. Participation au Spectacle BADABOUM le 17.10 à l'espace Simone Signoret. Projection du film du Cirque du Soleil à la médiathèque F Mitterrand à VLF le 16.01.24 CNAC, spectacle des étudiants de 1 ^{ère} année, Cirque de Châlons en Champagne
Axe 4 : les Arts plastiques	Préparation d'un dossier sur les arbres, utilisation du terrain proche IME, dessin, peinture, création en volume avec objets récupération atelier Tinguely
Axe 5 Le théâtre	Compagnie La boîte en valise pour intervenir à l'IME : finalité représentation le 4.07.24 Spectacles Espace Simone Signoret et Bords de Scènes

Examen de l'ASSR 1 et 2 : 4 élèves en ASSR1 et 10 en ASSR2.

Taux de réussite 100% avec un élève qui a passé les 2 examens avec succès.



4.La section TSA :

La section TSA s'articule toujours autour de 2 groupes :

- Arc en Ciel pour les plus jeunes ;
- Iris pour les adolescents.

C'est une section pouvant accueillir 10 jeunes, encadré par un binôme éducatif de 2 professionnels par groupe.

Des absences de professionnels, et des difficultés de recrutement ont mis à mal la bonne marche des projets éducatifs en 2024 ; notamment sur le groupe des plus grands, pendant quelques mois. Ce qui n'a, malgré tout, pas empêché la mise en place de nouveaux outils éducatifs :

- école de la forêt ;
- Sophrologie;
- Espace Snozelen ...

Et toujours nos spécificités comme la médiation canine en intra à l'établissement.

L'année 2024 a également été l'occasion de poursuivre nos formations en analyse appliquée du comportement ABA, système unique de communication par échange d'images PECS, évaluation échelle de comportement adaptatif VINELAND. Une partie de l'équipe est maintenant vraiment pointue en ce qui concerne la connaissance de l'autisme, les outils d'analyse et d'évaluations.



5. La pratique du sport au sein de l'IME:

Nous avons deux éducateurs sportifs au sein de l'ime : durant cette année, les activités sportives proposées aux différents groupes (IMP/IMPro) au sein de l'établissement ont été les suivantes :

Sports pratiqués	Nombre de séances
Athlétisme	8 + Lundi après-midi
Basket	8
Judo	8 + mercredi après-midi
Cirque	8
Jeux de raquettes	8
Hockey	8
Piscine	Tous les vendredis matins a la Salamandre

Cette année, nous avons poursuivi notre projet avec le collège Pierre Gilles de Gennes pour un appel à projet lancé par l'éducation nationale « *Ma classe aux Jeux* ». Le projet s'est clôturé par le déplacement à Paris pour assister à 2 épreuves des Jeux Paralympiques : judo et tir à l'arc. Nous nous sommes déplacés en train avec le collège de Frignicourt.

Aussi, des sorties récréatives au Lac du Der ont été proposées aux jeunes de l'Impro durant l'été.

Nous avons également participé lors de la Foire de Chalons en septembre à la rencontre sportive sur le stand des associations.

Enfin, le sport adapté a repris par l'intermédiaire de l'association sportive chalonnaise « les Matelots ». Tous les jeunes de l'IME sont concernés par les activités « *sport adapté* ». Une première sortie a été proposée : 7 jeunes ont participé au cross régional à Epernay. 4 jeunes sont revenus médaillés du cross.

Cross a Epernay avec la reprise du sport adapté, participation à la journée sport à la foire de Châlons-en-Champagne et journée au Collège Pierre Gilles de Gennes dans le cadre du projet ma classe aux jeux.



Pour la section TSA, l'éducateur sportif quant à lui a proposé différentes activités : parcours moteurs, jeux de ballons, jeux de précision, préparation physique : gainage, pompe, squat... travail du schéma corporel, activité aquatique, vélo, sport de raquettes, athlétisme... et un gros travail autour de la coordination motrice.

Il existe 2 types d'accompagnement : individuels et aussi collectifs.

-L'accompagnement individuel permet aux jeunes d'évoluer avec l'éducateur sportif pendant un temps exclusif. Ce temps plus personnalisé permet de créer un cadre plus propice à la concentration et ainsi probablement diminuer les troubles qui peuvent générer des angoisses.

Cet accompagnement est destiné davantage aux jeunes qui en ont besoin : difficultés motrices importantes, travail en groupe compliqué car générateur d'angoisses...

-Le travail collectif permet aux jeunes de partager une ou des situations motrices identiques.

5. Le médical et Para-médical :

L'IME est doté : d'un médecin coordinateur, d'une infirmière, d'une ergothérapeute et deux psychologues .

- L'infirmière constitue les dossiers médicaux, les fiches urgence en lien avec le partenariat avec l'Hôpital de Vitry-Le-François, les soins infirmiers, les actions de prévention, les traitements, les visites médicales, la reprise des scénarios de soins afin de faciliter et de préparer les enfants aux soins médicaux , développer le lien avec l'équipe du service Handicap rare, l'ifsi pour l'accueil de stagiaire .

VII.2) Education à la santé et accès aux soins

	Nombre	% sur total. Acc
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	86	100%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	21	24%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi gynécologique , <u>parmi l'ensemble des filles présentes au 31/12</u>	6	11%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi par un audioprothésiste <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	2	2%



IME « Les Perrières »

- Pour les psychologues le travail est double puisqu'il se fait auprès des enfants et des familles. Sur l'ime de manière générale l'autodétermination est un axe majeur : Pour une personne en situation de handicap, l'une des premières difficultés qui peut être rencontrée dans notre société est le fait de pouvoir faire des choix. Cette capacité de décider par soi-même est primordiale pour aborder la notion de projet de vie. Cette capacité de décider par soi-même, d'être acteur de sa propre vie, est un apprentissage qui nécessite d'être mis en place dès le plus jeune âge. Très tôt dans son développement, chaque individu va connaître une phase d'affirmation de soi où vont coexister opposition et autonomie. Cette succession de choix à faire, va, au fur et à mesure, permettre à la personne de s'affirmer et de développer sa capacité à revendiquer ses choix. Or, il est observé que l'on décide souvent à la place de la personne en situation de handicap. Au-delà des objectifs classiques d'accompagnements de bien être psychologique (émotions, processus cognitifs...), tout le travail de la psychologue porte sur l'importance de la parole des jeunes de Tinguely et Dali, et vise donc un objectif essentiel, celui de l'autodétermination.

Dans le cadre de son travail auprès des jeunes, elle a eu l'opportunité d'utiliser l' **Échelle de LARIDI** , un outil dédié à la mesure de l'autodétermination.

Dans le cadre de l'évolution de nos accompagnements au sein de l'IME, nous constatons une augmentation du nombre de jeunes présentant des troubles psychiques. Face à cette réalité, il nous semble essentiel de renforcer notre collaboration avec les acteurs spécialisés en santé mentale. Le Travail interdisciplinaire avec l'équipe de pédo-psychiatrie ou psychiatrie de secteur est aussi important , pour 8 jeunes 25 consultations au CMP et 19 consultations au CMPE.

C'est dans cette perspective que la psychologue de l'impro de l'IME et la directrice, ont participé à deux rencontres de la Communauté Psychiatrique de Territoire de la Marne et débouchant sur la signature d'une convention pour l'APEI. Ces échanges nous ont permis d'approfondir notre connaissance des ressources disponibles et d'initier un travail de mise en réseau avec les structures partenaires. Afin de consolider cette dynamique et de favoriser une meilleure coordination des parcours de soins pour les jeunes que nous accompagnons, nous avons entrepris les démarches nécessaires pour adhérer officiellement à cette communauté. Cette intégration nous permet de renforcer nos actions et de proposer des accompagnements toujours plus adaptés aux besoins des enfants et adolescents en situation de souffrance psychique.

- L'ergothérapeute quant à elle assure le déroulement de la médiation cheval et animale, les repas A-Z avec le groupe Dali (conception de repas...), l'adaptation des locaux de l'ime et de l'internat (Mise en place d'aides techniques diverses (bavoirs, chaises adaptés, barrière de lit, pads anti-gliss internat, aides au repas, etc.). Elle réalise les bilans et accompagnement individuel.



6. L'internat :

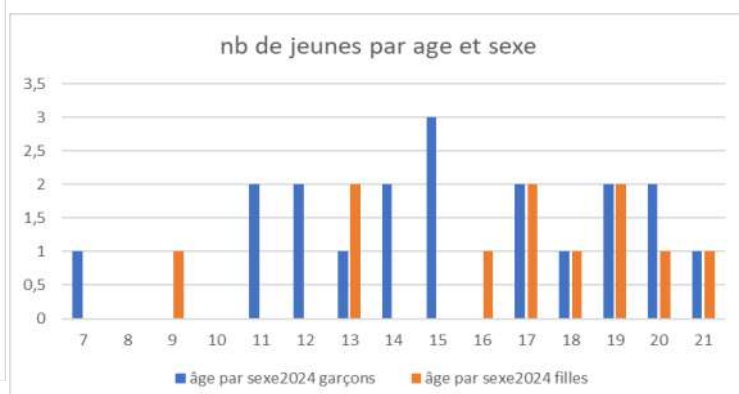
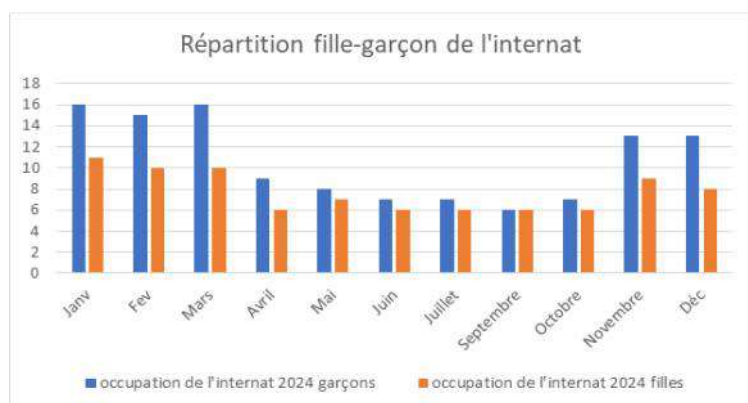
Notre internat actuel a une capacité d'accueil de 24 lits, sur 2 étages : un étage grands et un étage petits/ado.

Sur les années précédentes nous pouvions accompagner jusqu'à 28 enfants avec le jeu des accueils temporaires. L'année 2024 a vu le départ de 2 professionnels, et le départ pour congé maternité d'une troisième, qu'il a été difficile de remplacer.

Nous avons donc dû réduire notre proposition d'accueil aux enfants ayant les situations nécessitant un maintien obligatoire sur l'internat, soit une petite dizaine de jeunes, afin de maintenir un niveau de sécurité et de cohérence en lien avec leur projet personnalisé le plus efficient.

A la faveur de cette réduction d'effectif, l'équipe d'internat a repris à son compte la confection des repas avec les plus grands de nos jeunes (confection auparavant réalisée par l'ESAT). Ce projet éducatif reprenant la confection des repas de l'élaboration des menus, en passant par les achats de denrées et enfin la confection de chaque repas. Cette action reçoit l'adhésion des jeunes concernés et préfigure ce que pourrait être le projet éducatif du secteur « jeunes adultes » de notre futur internat.

Enfin, cette année 2024 a vu le début de la construction du nouvel internat, projet travaillé depuis de nombreuses années pour permettre d'accueillir et d'accompagner nos jeunes internes dans un environnement plus respectueux de l'intimité, des spécificités de chacun, de leurs besoins avec la pose de la première pierre en février 2025.



6. les sorties et activités sur 2024 :

Accrobranche au Der et Center Parc



Concours de masques pour Carnaval



Chasse aux œufs géante



Sortie au Der pour la section



Ecole de la Forêt pour la section TSA



Les JO dans le cadre du projet ma classe aux jeux

Kermesse 2024



Zig Zag
Parc



Sortie au salon du livre à Troyes



Médiation animale pour la section TSA



Notre atelier restauration



Carrefour de Star à Vitry-le-François



Sortie Plivot



Spectacle de Noël autour des émotions



Décoration de Noël réalisée par l'IMPro pour la Mairie de Blacy

Un tour de flamme sur la place d'Armes

PAYS VITRYAT La flamme de l'académie de Reims a fait un passage par la cité rose lundi après-midi. Elle continue ensuite son chemin vers la Haute-Marne et l'Aube.



Les élèves se sont passé la flamme de main en main, dans une grande ronde autour de la place d'Armes.

LES FAITS

- **La flamme académique** fait le tour de l'académie de Reims, avec sur son chemin toute une série d'événements sportifs.
- **Elle a été fabriquée** par des élèves du Bac Pro chaudronnerie et construction mécanique du lycée Gustave-Eiffel de Reims.
- **Lundi après-midi**, une cérémonie était organisée sur la place d'Armes de Vitry-le-François.
- **Au collège** Pierre-Gilles-de-Gennes de Frignicourt, les élèves participent à des activités de sport partagé avec l'institut médico-éducatif de Blacy.

ANTOINE DÉCHOZ

Ce n'est pas exactement la flamme des jeux olympiques, mais l'esprit est bien là. Depuis la rentrée scolaire, une flamme forgée par le lycée professionnel Gustave-Eiffel de Reims traverse tout le territoire de l'académie. Partie des Ardennes, et passée par Charleville-Mézières, ou encore Reims et Épernay, la torche est arrivée à Vitry-le-François pour une petite cérémonie organisée sur la place

d'Armes lundi en début d'après-midi. Elle rejoindra ensuite la Haute-Marne début février, avant de partir pour l'Aube en avril.

"Il y a tout un ensemble d'animations liées au handisport et au sport partagé, pour que les élèves puissent assister aux jeux paralympiques"

Sophie Gagneux, professeurs d'EPS

Lundi, des élèves ont donc formé une grande ronde autour de la place vitryate, avec les jeunes du collège Pierre-Gilles de Gennes, du collège Les Indes, de l'école primaire de Frignicourt, mais aussi de l'Institut médico-éducatif (IME) de Blacy.

« Les élèves participent à l'opération Ma classe aux jeux. Il y a tout un ensemble d'animations liées au handisport et au sport partagé, avec pour objectif qu'ils puissent ensuite assister aux jeux paralympiques », précise Sophie Gagneux, enseignante en éducation physique et sportive au collège Pierre-Gilles de Gennes. Les

élèves ont déjà pu participer à des activités sportives avec l'IME, avec du sport partagé qui permet aux jeunes valides et aux sportifs handicapés de pratiquer une activité sportive ensemble. Les élèves de l'établissement et de l'institut se préparent désormais pour la prochaine date importante de cette opération, avec la venue d'athlètes handisports dans leur école le 28 mars. « Nous allons recevoir la visite de sportifs de haut niveau en tennis de table et en athlétisme », précise Sophie Gagneux.

DES EXPOSITIONS RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements participant ont également réalisé des expositions qui retracent l'histoire des jeux, depuis leur origine antique jusqu'à nos jours.

Au sommet de la collégiale, le club webradio du collège de Frignicourt a pris quelques images depuis les hauteurs, afin de réaliser un petit reportage sur ce passage de témoins. Une opération qui veut s'inscrire dans l'esprit de l'olympisme, et qui passe par Sermaize-les-Bains, et l'Argonne. En tout, près de 50 communes sont concernées par le passage de la flamme. ■



Un soutien de taille pour les jeunes atteints de handicap

BLACY L'institut médico-éducatif (IME) travaille auprès d'enfants en situation de handicap. Son activité s'apprête à prendre un nouveau tournant.



Lea, Kylian, Khadijah et Isaiah dans la salle de déchetterie et recyclage.

De notre correspondante **SANDRINE MONIN**

A lors qu'un important projet attend l'Institut médico-éducatif (IME) de Blacy, l'établissement a organisé sa toute première journée de portes ouvertes mercredi après-midi afin d'expliquer son rôle encore peu connu et le grand changement qui l'attend.

En 2025-2026, son équipe assistera en effet à la construction d'un nouvel internat rue de la Jouette à Vitry-le-François (notre édition du 1^{er} juillet 2023), et à l'ouverture d'un restaurant pédagogique qui proposera un repas du midi, une fois par semaine, courant 2025. Ce dernier sera ouvert aux personnes extérieures.

DES JEUNES ÂGÉS DE 6 À 20 ANS

Dans l'attente, l'activité se poursuit invariablement dans la commune voisine. Au total, 82 jeunes, âgés de 6 à 20 ans, essentiellement avec des déficiences intellectuelles, sont accueillis sur place. L'institut dispose aussi de dix places pour les personnes atteintes de troubles autistiques, et 24 places au faubourg de Saint-Dizier, à Vitry-le-François, en internat. Environ une cinquantaine de professionnels travaillent à l'IME (chauffeur de bus, éducateurs, ergothérapeutes, cuisiniers...). La directrice Lucie Guichard précise que la structure fait partie de l'APEI (Asso-

ciation de parents d'enfants inadaptés). Au cours de la journée, chacun a pu apprécier l'accompagnement proposé aux petits avec l'enseignant spécialisé de l'Éducation nationale. Les enfants et adolescents sont scolarisés au lycée, collège et à l'IME pour ceux qui ont des soucis d'apprentissage.

Couture, horticulture, entretien des locaux, blanchisserie, recyclage... Il y a plusieurs ateliers

Les jeunes adultes (15-20 ans), quant à eux, cherchent des stages dans le monde du travail avec une adaptation des outils, par exemple. Les 18-20 ans sont aidés dans leurs démarches pour leur futur travail. Dans la structure, il y a plusieurs ateliers pour les 14-20 ans (couture, horticulture, entretien des locaux, blanchisserie, service, restauration,

50

Environ une cinquantaine de professionnels travaillent à l'Institut médico-éducatif (IME) de Blacy

recyclage...). Les locaux sont dotés de salles pédagogiques et d'ateliers. Les jeunes passent obligatoirement dans tous les pôles pour trouver l'activité qu'ils aiment. Et si, après quatre jours d'essai, le jeune pense avoir trouvé sa voie, l'éducateur s'assure de son choix en fonction des compétences et du profil. Dans la salle de déchetterie par exemple, il est récupéré des bouteilles en plastique, du papier, des canettes en fer... Tout est recyclé, et sert à la fabrication – le papier seulement – de briques destinées à allumer la cheminée. Ces réalisations sont ensuite mises en vente. ■

BIENTÔT UN FLASH MOB À VITRY-LE-FRANÇOIS

Chaque année, les éducateurs de l'Institut médico-éducatif (IME) ont un projet. Cette année, c'est évident, ce sera les Jeux olympiques, en partenariat avec le collège Pierre-Gilles-de-Genève de Frignicourt. Ils participeront ensemble au Flash Mob (danse) sur la place d'Armes de Vitry-le-François le 29 janvier à 13 h 45. En ce moment, les jeunes sont sur la thématique des arts du spectacle (cinéma, théâtre). Ça mobilise plusieurs groupes qui participent chacun à leur manière.

TRAVAUX

Une première pierre de l'internat thérapeutique posée cet automne

VITRY-LE-FRANÇOIS Le nouvel internat pour les enfants et jeunes majeurs de l'institut médico-éducatif de Blacy sera l'un des prochains chantiers d'ampleur vitryats. Dans les tiroirs de l'Association des parents d'enfants inadaptés depuis des années, la réalisation du projet est imminente.

L'ESSENTIEL

- Actuellement, le pôle enfance de l'Association des parents d'enfants inadaptés possède un internat de 24 places pour les jeunes pris en charge par l'institut médico-éducatif de Blacy. Il s'agit d'une ancienne clinique, avec un étage et des combles, construite dans les années 1950 au faubourg de Saint-Dizier à Vitry-le-François.
- Le projet d'un nouvel internat, de plain-pied, doit voir le jour dans les prochaines années au 21 rue de la Jouette à Vitry-le-François. D'une capacité de 28 places, ce dernier permettra d'avoir des espaces de dortoirs délimités par tranche d'âge. L'établissement actuel prend en charge des jeunes âgés de 6 et 20 ans du lundi au vendredi.
- La pose de la première pierre est programmée à cet automne.

SOLINE CARBILLET

La maison de la Jouette devrait tomber la semaine prochaine», débute Lucie Guichard, directrice du pôle enfance de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) à Vitry-le-François. À la tête de l'institut médico-éducatif « Les Perrières » (IME) blacyat depuis cinq ans, elle a relancé le projet d'un nouvel internat thérapeutique et éducatif après la pandémie. « Lorsque je suis arrivée ici, on en parlait déjà », précise-t-elle. Le Covid passé, la machine est relancée. « On n'a jamais été aussi prêt ! » Sur un terrain vitryat de l'association, au N°21 de la rue de la Jouette, l'actuelle maison en briques grises sera détruite courant septembre pour laisser place à un établissement d'accueil des enfants et jeunes majeurs (de 6 à 20 ans) scolarisés à l'IME de Blacy. « Elle servait de logement de fonction à un moment donné, puis elle a accueilli des enfants en situation complexe qui nécessitaient un accompagnement sept jours sur sept. »

UN ESPACE ADAPTÉ AU BESOIN ACTUEL

« Nous travaillons avec le cabinet d'architecture Omada de Châlons-en-Champagne et nous avons trouvé les entreprises qui participeront à la construction », détaille Lucie Guichard. Et preuve de l'avancée du dossier, en juillet dernier, une première réunion de chantier s'est tenue en présence des acteurs du projet.



Le futur internat permettra d'avoir trois dortoirs distincts selon la tranche d'âge des jeunes pris en charge au sein de l'établissement : « enfants », « adolescents » et « majeurs », Omada Architectes

chard. Et preuve de l'avancée du dossier, en juillet dernier, une première réunion de chantier s'est tenue en présence des acteurs du projet.

« Nous avons des enfants en situation de handicap rare avec des syndromes qui ont tout un tas de particularités que l'on découvre à leurs côtés »

Lucie Guichard, directrice du pôle enfance de l'APEI vitryate

Le nouvel internat de plain-pied de plus de 800 m² comprendra un espace dédié aux encadrants (éducateurs, surveillants de nuit, maîtresses de maison), une zone commune, un réfectoire, une infirmerie ainsi que des locaux techniques et surtout trois zones de dortoirs distinctes selon la tranche d'âge du public accueilli : un espace « enfants » de 6 à 9 ans (2 chambres doubles, 7 chambres simples et une chambre

répét, un salon et un bureau), un autre dédié aux adolescents (3 chambres doubles et 5 chambres simples) puis un espace pour les majeurs (5 chambres individuelles et 1 salon repas).

« C'est vrai qu'aujourd'hui les bureaux des éducateurs sont aussi utilisés pour les enfants. La chambre enfant malade est à l'étage. Il y a une baignoire pour pas mal de chambres. Ce n'est pas très adapté. Après, ça a le mérite d'exister parce que des IME avec des internats, c'est plutôt rare. La salle de repas est très bruyante également. Du coup, nous avons pour le nouvel internat des exigences par rapport au public accueilli », précise la directrice du pôle enfance. Parmi les critères, une attention particulière sera portée à la sonorité des lieux, notamment dans les espaces de vie commune, mais aussi en termes de luminosité. « Ça va être, par exemple, dans le choix des couleurs ou du vitrage pour filtrer la lumière. Nous avons des enfants qui peuvent y être très sensibles », argumente Lucie Guichard. Passant de 24 à 28 places, l'internat proposera de manière plus adaptée de l'accueil temporaire pour per-

mettre à des parents de souffler tout en laissant leur enfant dans une structure adaptée à leur situation de handicap.

Si l'internat actuel accueille des pensionnaires en déficit intellectuel et atteints de troubles autistiques, ce dernier prend en charge également « des enfants en situation de handicap rare avec des syndromes qui ont tout un tas de particularités que l'on découvre à leurs côtés. Nous avons par exemple un garçon dont le

syndrome touche une quinzaine de familles en France. On travaille beaucoup avec la plateforme Handicaps rares mais il n'y a pas beaucoup d'études, ou s'il y en a, elles sont en anglais. On va plutôt alimenter la base de données », reconnaît la directrice. Si la pose de la première pierre est programmée en octobre, il faudra ensuite compter près de 24 mois de travaux avant que les locaux ne soient livrés et accessibles aux jeunes et à leurs encadrants. ■

LES PENSIONNAIRES INTÉGRÉS AU PROJET

Au même titre que leurs encadrants, les jeunes internes sont associés à la création du futur établissement, rue de la Jouette, à Vitry-le-François. « Je leur ai expliqué ce qu'était un architecte. En discutant avec eux, ça leur a donné pleins d'idées de plans pour l'internat », glisse Lucie Guichard, directrice du pôle enfance de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI). Si leurs propositions d'intégrer une piscine et une salle de sport n'ont pas été retenues par la direction, cette dernière souhaite tout de même mettre en place un journal de suivi de chantier en collaboration avec les enfants et jeunes majeurs. « On va voir comment on peut les intégrer, pas sur l'intégralité, mais en tout cas sur un petit temps aux réunions de chantier », détaille Lucie Guichard. Et pour les plus grands en préprofessionnalisation au pôle enfance, la directrice entend mettre en place des ateliers de découverte aux côtés des professionnels impliqués dans ce projet. « C'est l'occasion d'en apprendre plus sur des métiers qu'ils ne connaissent pas, comme celui de peintre, de carreleur. Ça fait partie du cahier des charges. Quand les entreprises ont répondu, il fallait qu'elles jouent le jeu de ce côté-là et elles semblent partantes. »

SOLIDARITÉ

L'institut médico-éducatif aux Jeux paralympiques

BLACY Grâce au dispositif « Ma classe aux jeux » et au concours du Rotary club, une dizaine d'adolescents de l'institut médico-éducatif seront aux Jeux paralympiques à Paris.



Prévue que les Jeux paralympiques susciteront un certain engouement, lundi 26 août l'ancienne miss Handi France 2020 et 2021 et joueuse de hockey au club Châlons Handisport, Lucie Marot, allumait le chaudière de la flamme paralympique au Grand Jarry à Châlons-en-Champagne devant une foule rassemblée pour l'occasion. Remi Koffart

SOLINE CARBILLET

Une plongée au cœur des Jeux paralympiques. Le 5 septembre prochain, direction la capitale pour une dizaine d'adolescents âgés de 14-16 ans de l'institut médico-éducatif (IME) de Blacy. Ces derniers prendront part à un moment historique, vivant en direct les événements de Paris 2024. « Avant même notre rapprochement avec le collège Pierre-Gilles de Gennes et nos rencontres [durant l'année scolaire 2023-2024, NDRL], nous avions dans l'idée d'organiser quelque chose autour des jeux », souligne Lucie Guichard, la directrice du centre. Il faut dire que la tenue du plus grand événement sportif au monde sur le sol français, cet été, ne se représentera pas de sitôt.

Dans un peu plus d'une semaine, les jeunes de l'IME accompagnés par trois de leurs encadrants retrouveront des élèves du collège frignicourtois, dont certains en classe Ullis - pour Unités localisées pour l'inclusion scolaire - pour vivre, dans les gradins, les épreuves d'escrime fauteuil au Grand Palais puis de para-judo à l'Arena Champ-de-Mars. Mais avant cela, les adolescents auront leur propre petit défi à relever. « Certains prendront le train et le métro pour la première fois », glisse Lucie Guichard. Si les éducateurs travaillent l'autonomie avec les plus grands à l'année, cette expérience des Jeux paralympiques est l'opportunité de les confronter à

un nouvel environnement et non des moindres : le tumulte de la vie parisienne.

UNE ANNÉE RYTHMÉE PAR LES JEUX

Cette journée clôture surtout une année de rencontres entre les jeunes de l'IME de Blacy et les élèves de 4^e et de la classe Ullis du collège Pierre-Gilles de Gennes. « Ce projet démarre du collège qui a pensé à nous et a souhaité nous associer au dispositif « Ma Classe aux jeux » [un dispositif de l'Éducation nationale permettant à des établissements scolaires du second degré de décrocher des tickets aux épreuves paralympiques de Paris 2024, NDRL], explique la directrice.

« Ce projet démarre du collège qui a pensé à nous et a souhaité nous associer au dispositif « Ma Classe aux jeux » »

Lucie Guichard, directrice de l'institut médico-éducatif de Blacy

Réunis lors de temps forts en décembre 2023 et en 2024, les adolescents des deux établissements ont participé à des ateliers mixtes autour de l'histoire des jeux et se sont initiés à diverses disciplines sportives (para-judo, water-polo, escalade à l'aveugle...). « On s'est retrouvé aussi lors du Flash mob organisé

À SAVOIR

« Après le succès des Jeux olympiques, la ferveur autour du sport reprend dès ce mercredi avec la cérémonie d'ouverture de la 27^e édition des Jeux paralympiques place de la Concorde. Jusqu'au 8 septembre, des athlètes en situation de handicap s'affronteront pour décrocher l'or dans vingt-trois disciplines différentes.

• La compétition débutera, elle, dès le lendemain de la cérémonie avec des épreuves de para badminton, para natation ou encore du tir à l'arc adapté et de rugby fauteuil. Au total, 549 épreuves sportives se dérouleront pendant 11 jours.

par le collège. On voit bien qu'autour du sport, les barrières tombent », assure Lucie Guichard. Grâce à la mobilisation des enseignants, des éducateurs et des adolescents, les classes participantes ont obtenu leur précieux sésame : des billets pour assister aux épreuves d'escrime en plein centre de Paris. Pour assister au judo, « un sport qui tient à cœur à pas mal de jeunes de l'IME », l'établissement a pu compter sur le soutien de l'antenne locale du Rotary club. Grâce à ce club service, les billets aux épreuves de para-judo ont pu être financés. Les tickets en poche, il ne reste plus qu'aux adolescents à profiter du cadre et de l'ambiance des jeux le 5 septembre prochain ! ■

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile « Le Mikado »

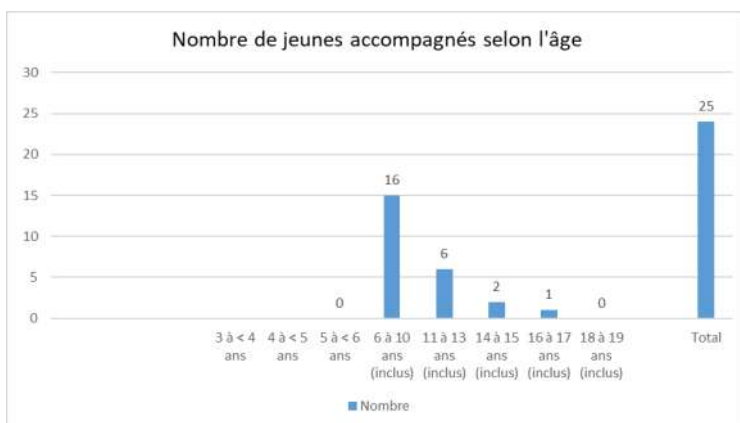


Analyse de la population

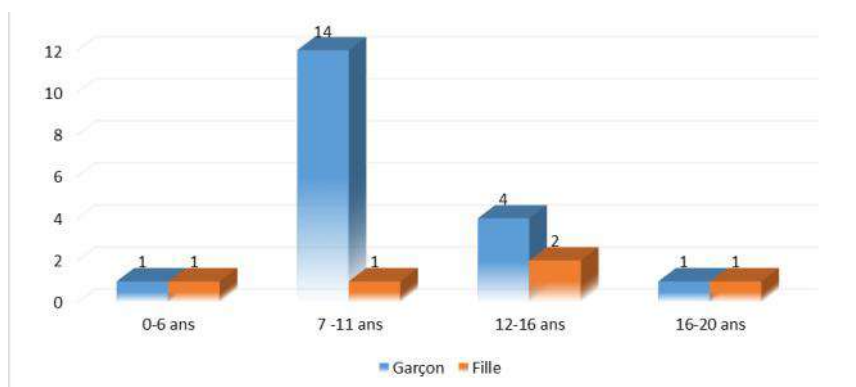
En 2024, le SESSAD a accompagné 25 enfants pour un total de 3 797 actes réalisés pour un prévisionnel de 4 200 actes. Cette baisse s'explique par une carence au poste d'éducateur spécialisé jusqu'en juin 2024.

En 2024, nous avons fait 5 admissions et 7 sorties : 1 a poursuivi sa scolarité en milieu ordinaire et 6 ont intégré l'IME.

Le Sessad en quelques chiffres :



REPRÉSENTATION PAR ÂGE ET PAR SEXE DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS EN 2024



Les missions du SESSAD sont orientées vers trois axes :

- **l'éducation précoce**, car il est nécessaire de soutenir la famille et l'enfant dès la découverte du handicap ou de la déficience.
- **le soutien à l'intégration préscolaire ou scolaire**, qui permet un accompagnement constant, à domicile ou à l'école, afin d'aider l'enfant à compenser le déficit spécifique entraîné par sa déficience.
- **l'acquisition de l'autonomie** par l'enfant et par sa famille grâce à une intégration la plus large possible dans le tissu social de leur environnement.

Le SESSAD a pour but de conseiller et d'accompagner les familles, d'approfondir le diagnostic, d'aider au développement de l'enfant, de préparer son orientation ultérieure, de soutenir les projets de scolarisation, en fonction de l'âge et des potentialités de l'enfant.

Nous remarquons que les prises en charge ces dernières années sont plus « complexes ». En effet, nous observons une diminution des accompagnements d'enfants avec une déficience intellectuelle légère au profit d'enfants avec une déficience plus importante et des troubles associés. Nous notons aussi une augmentation du nombre d'enfants porteurs de troubles spécifiques tels que les troubles du langage (dysphasie, dyslexie....), des troubles du spectre autistique et des troubles psychologiques. Au regard de la liste d'attente, ces observations semblent se confirmer. Notre mission d'approfondissement du diagnostic représente actuellement une part importante du travail tout comme la coordination des soins. Nous devons réaliser des bilans spécifiques qui engendrent des surcoûts.

L'évolution de la population et l'augmentation des troubles entraînent un développement des activités collectives afin de s'appuyer sur la dynamique du groupe pour répondre aux objectifs fixés dans les projets personnalisés. Cela s'observe autant pour l'éducatif que le thérapeutique.

Nous rappelons que du fait de l'augmentation du nombre de places, les locaux sont aujourd'hui trop petits, un projet de recherche de nouveaux locaux est en cours.

Nous voyons aussi que la population tant dans les accompagnements que dans la liste d'attente se rajeunit, et que les situations sont toujours complexes.

Ces accompagnements demandent de plus en plus de temps de travail de réseau de partenariat et de continuité de parcours des soins pour offrir à l'enfant l'accompagnement et les solutions les plus adaptées à sa situation et ses potentialités.

Le travail éducatif est axé sur l'accompagnement des enfants au domicile (ou lieux de vie tel que : l'école, le SESSAD...). Chaque semaine, en dehors des vacances scolaires, nous avons proposé des accompagnements éducatifs individuels à 25 enfants :

- au domicile de l'enfant : 58
- au sein du SESSAD : 149
- dans une salle mise à disposition par l'école : 77
- Pour certains jeunes, selon leur PP, les accompagnements ont pu avoir lieu dans d'autres lieux : IME, parcs en extérieur, bibliothèque... : 39 accompagnements.



Les jeunes du SESSAD bénéficient d'activités physiques adaptées durant l'année en fonction des projets et des besoins de chacun.

Ils peuvent participer à des accompagnements individuels ou bien des accompagnements collectifs.

Les accompagnements individuels permettent de mieux se concentrer et de davantage se focaliser sur des difficultés motrices. Ils sont en général destinés aux jeunes plus en difficulté.

Les accompagnements collectifs sont destinés à des jeunes pour qui le collectif apporte une réelle plus-value dans le projet de chacun : partage, communication...

Voici quelques activités vécues durant l'année : sport de raquette pour la coordination œil- main notamment, tir à l'arc ; préparation physique pour le tonus musculaire : pompe, gainage, squat...

De janvier à février, tous les jeunes du SESSAD ont participé via l'Education nationale à une chorégraphie qui célèbre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au sein du Gymnase de l'ime les Perrières avec l'ensemble des professionnels ainsi que la direction. Les jeunes ont été invités à imaginer librement leur propre version de la danse des jeux. Cette vidéo a ensuite été transmise à l'Education nationale. Les enfants du SESSAD ont été Lauréats au niveau Académique !



Sur le plan thérapeutique : le travail de la psychologue s'articule en étroite collaboration avec l'équipe de direction, l'équipe éducative et l'ensemble des partenaires de soins qui accompagnent l'enfant. Nous remarquons que les prises en charge ces dernières années sont plus « complexes ». En effet, nous observons une diminution des accompagnements d'enfants avec une déficience intellectuelle légère au profit d'enfants avec une déficience plus importante et des troubles associés. Nous notons aussi une augmentation du nombre d'enfants porteurs de troubles spécifiques comme les TND simples ou complexes (TSA, TSLA, TNDI, TROUBLES GENETIQUES...). Au regard de la liste d'attente, ces observations semblent se confirmer. Notre mission d'approfondissement du diagnostic représente actuellement une part importante du travail d'où la nécessité de mettre en place une mission de référente de parcours de soins.

Dans ce contexte, la mission de référente de parcours de soins, qui avait déjà pris une place prépondérante, est aujourd'hui indispensable. La mission de la référente consiste à identifier les dispositifs existants, tout en explorant avec les personnes concernées, ainsi que leurs représentants légaux, de nouvelles possibilités. En lien avec les projets de vie des familles, la référente doit rechercher les prestations, partenaires et réseaux disponibles sur le territoire, en mobilisant non seulement les professionnels d'établissements et services spécialisés, mais aussi l'ensemble des acteurs de la société, pour garantir un parcours sans rupture.

De plus, il est important de souligner que de nombreuses familles restent souvent dans l'incertitude concernant le diagnostic médical des difficultés de leur enfant. Dans ces cas, un travail approfondi d'accompagnement est nécessaire, permettant à la famille de solliciter soit une réexplication du diagnostic, soit des investigations complémentaires, voire les deux simultanément. Cela inclut la réalisation de bilans, la formulation d'hypothèses, les échanges pluridisciplinaires avec les partenaires, la sollicitation du médecin traitant, l'orientation vers des spécialistes, l'accompagnement aux consultations, ainsi que le soutien psychique du jeune et de sa famille pour comprendre et accepter le diagnostic.

La rééducation orthophonique:

En 2024, 14 enfants ont bénéficié de bilans et/ou de rééducation orthophonique. Ces prises en charge ont été réalisées par 3 orthophonistes libérales et le Programme de Réussite Educative (PRE).

La rééducation psychomotrice:

En 2024, 11 enfants ont bénéficié de séances en psychomotricité et de bilans chez 1 praticienne libérale de Vitry-le-François.

La rééducation Ergothérapeutique : 1 enfant

NB : Le recours aux prestataires libéraux engendre des coûts de transports supplémentaires.



Ferme de la marque,
décoration du Sessad,
Sortie au Der,
Gelee Ball





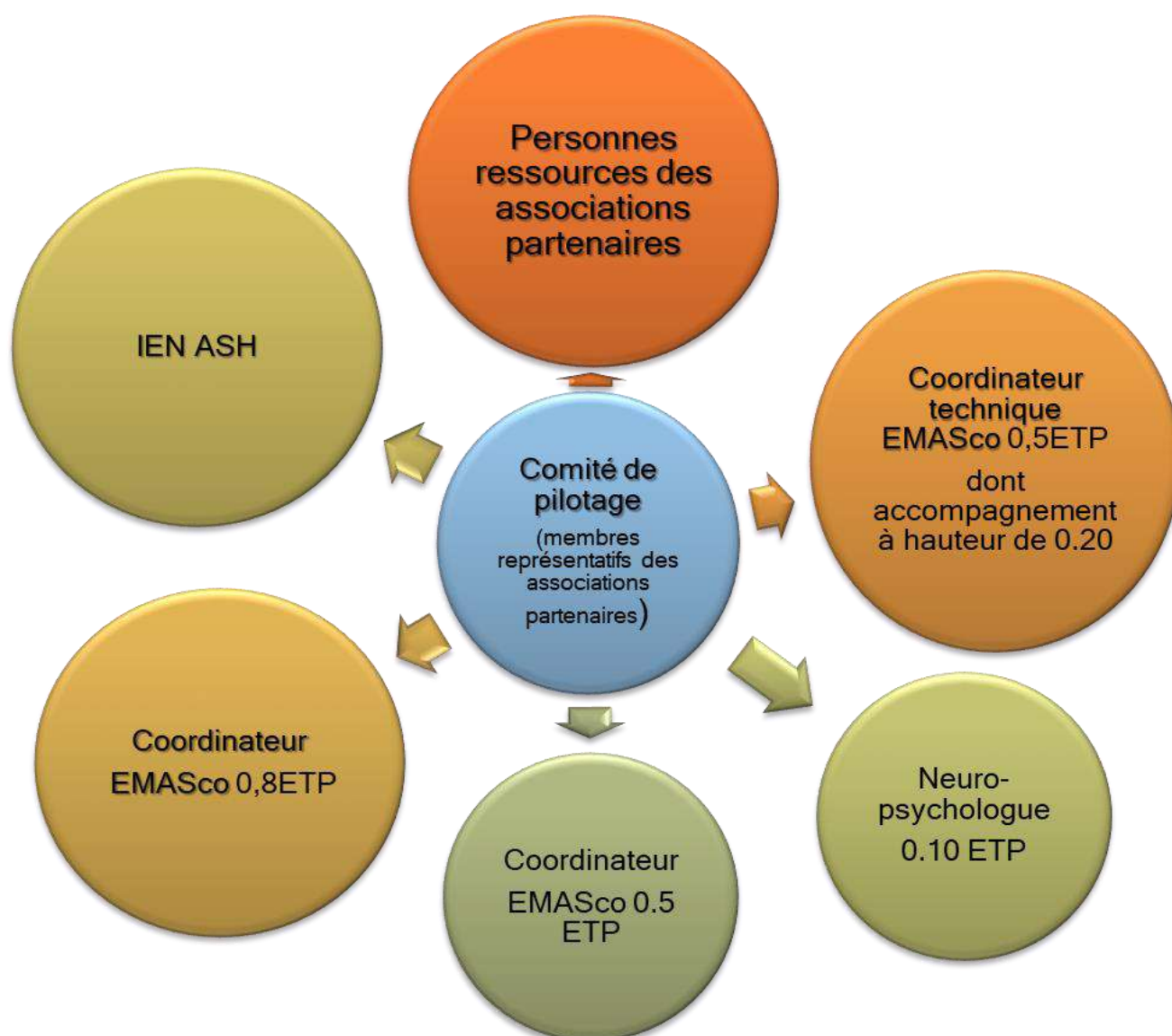
Les premiers dispositifs départementaux ont été créés en 2019 et l'EMASCO (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation) de la Marne a débuté son activité en juin 2021.

- Composition du Comité de Pilotage l'EMASCO Marne :

- ⇒ Fondation Anaïs – Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique (**ITEP Anaïs**) ;
- ⇒ Association Chalonnaise de Réadaptation Médico-Pédagogique (**ACRMP**) ;
- ⇒ Association Chalonnaise des Parents Et Amis des personnes déficients Intellectuelles (**ACPEI**) ;
- ⇒ Association de Parents Et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Vitry-le-François (**APEI**) ;
- ⇒ Association du Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Reims (**CMPP**) ;
- ⇒ Groupement pour la Professionnalisation et l'Epanouissement des Adultes et Jeunes Handicapés (**GPEAJH**) ;
- ⇒ Union pour la Gestion des Etablissements de Caisses d'Assurance Maladie Nord-Est (**UGECAM**).

- Composition de l'équipe de l'EMASCO Marne :

La coordinatrice technique a quitté ses fonctions en mars 2024. Elle a été remplacée au 1er août et le temps de travail augmenté de 0.20 ETP.



L'EMASco de la marne peut être saisi de trois façons différentes. Ainsi à ce jour, les IEN de circonscriptions, l'IEN-Ash et les directeurs d'écoles peuvent solliciter l'intervention du dispositif.

Dans le cas où la saisie est directe et ne passe pas par les IEN, l'EMASco, après validation en commission de saisine, en informe les personnes concernées.

A la suite de la réception d'un document de saisine, la demande est évaluée en commission.

Si la décision est favorable, l'EMASco en informe l'établissement scolaire. Une observation et/ou une rencontre sont organisées dans les quinze jours suivants.

Dans le cas où la décision est défavorable, l'EMASco motive sa réponse auprès de l'établissement scolaire concerné.

Les instances institutionnelles :

- Les commissions de saisine

Elles ont lieu tous les 15 jours et regroupent les coordinateurs, l'IEN-ASH, ainsi que des membres des Associations partenaires (volontariat). Avant chaque commission, les coordinateurs ont préalablement contacté les établissements scolaires demandeurs pour obtenir des informations complémentaires à la saisine, et ont, le cas échéant, redigé certaines fiches (pas de signature de l'IEN de secteur, handicap spécifique pris en charge par un autre dispositif de l'Education Nationale...).

C'est au cours de ces commissions qu'est décidée la mise en place de l'accompagnement, ou non, de l'EMASco.

L'établissement scolaire, quelle que soit la décision de la commission de saisine, est contacté par les coordinateurs à la suite de la réunion.

Un compte-rendu est rédigé par les coordinateurs de l'emasco et diffusé aux membres du dispositif.

- Les commissions de suivi

Elles ont lieu une fois par mois et regroupent les coordinateurs, ainsi que des membres des Associations partenaires (volontariat). Au cours de cette réunion, un point sur chaque situation en cours de suivi est fait. Des plans d'actions personnalisés sont réfléchis. C'est aussi lors de ces échanges que les fins d'accompagnement sont décidées.

- Les bilans

Des bilans de fin d'intervention sont rédigés par le coordinateur technique. Ils sont transmis à l'IEN-ASH et l'IEN de secteur. Dans ces documents sont repris les difficultés rencontrées par l'équipe enseignante au moment de la saisine ainsi que les préconisations de l'équipe Emasco. Les raisons de la fin d'intervention y sont également mentionnées.

- Les Copils

Trois Copils sont organisés par an dans lesquels sont présents les directeurs des établissements porteurs de l'Emasco. En cours d'année, cela permet de réfléchir aux évolutions du dispositif et arbitrent les propositions d'amélioration et de la démarche qualité.

En juin, un copil est organisé en présence de l'équipe afin de réaliser un bilan sur l'année scolaire passée et de définir les directives de l'année suivante.

Intervention des personnes ressources :

Dans certaines situations pour lesquelles le dispositif EMASco Marne est sollicité, il est possible que les professionnels n'aient pas la compétence spécifique.

Afin de pouvoir répondre au besoin identifié, chaque établissement porteur peut mettre à disposition un professionnel dont la compétence professionnelle est nécessaire pour l'intervention.

Ainsi, dans des situations bien précises, les coordonnateurs font appel aux professionnels nommés personnes ressources.



Bilans des situations traitées par l'Emasco:

En 2024, l'équipe a été saisie 88 fois, 79 ont été validées et 9 rejetées:

Année	Nombre de Saisine	Maternelle	primaire	Collège	Lycée
2022	33				
2023	66	36	22	2	
2024	88	32	41	4	

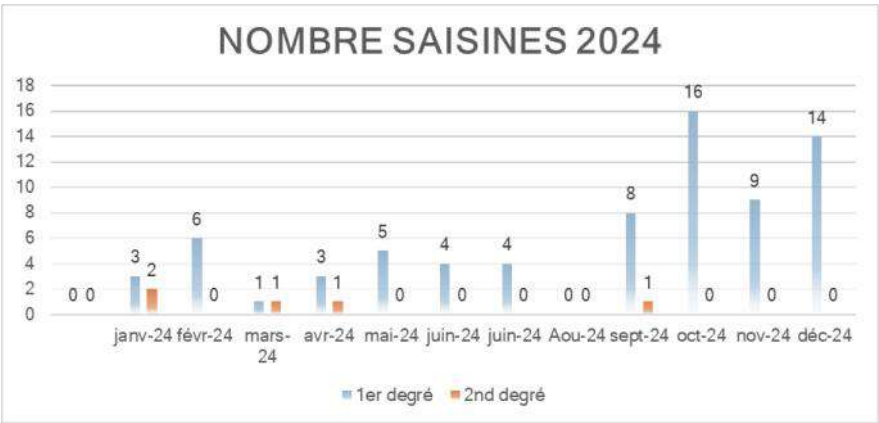
BILAN DES SITUATIONS

Du 01/1/2024 au 31/12/2024

Nombre de saisines reçues	88
Nombre de dossiers en cours de suivi	31
Nombre de saisines non validées	9
Nombre de saisines validées	79
Nombre de dossiers clôturés	48

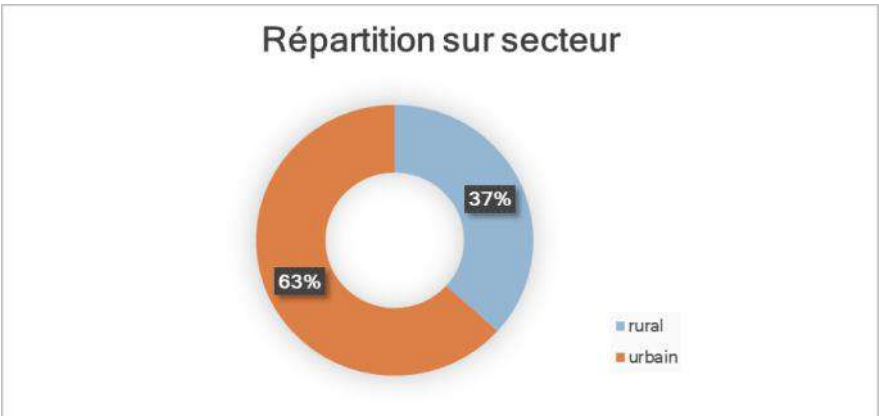
Dès les mois de septembre et octobre 2024, le nombre de demandes de saisines a fortement augmenté. Les équipes enseignantes ont très rapidement sollicité le soutien de l'Emasco.

Il est constaté depuis deux ans une baisse des demandes de saisine à compter de février, ce qui peut être propice pour la mise œuvre de nouveaux types d'accompagnements.

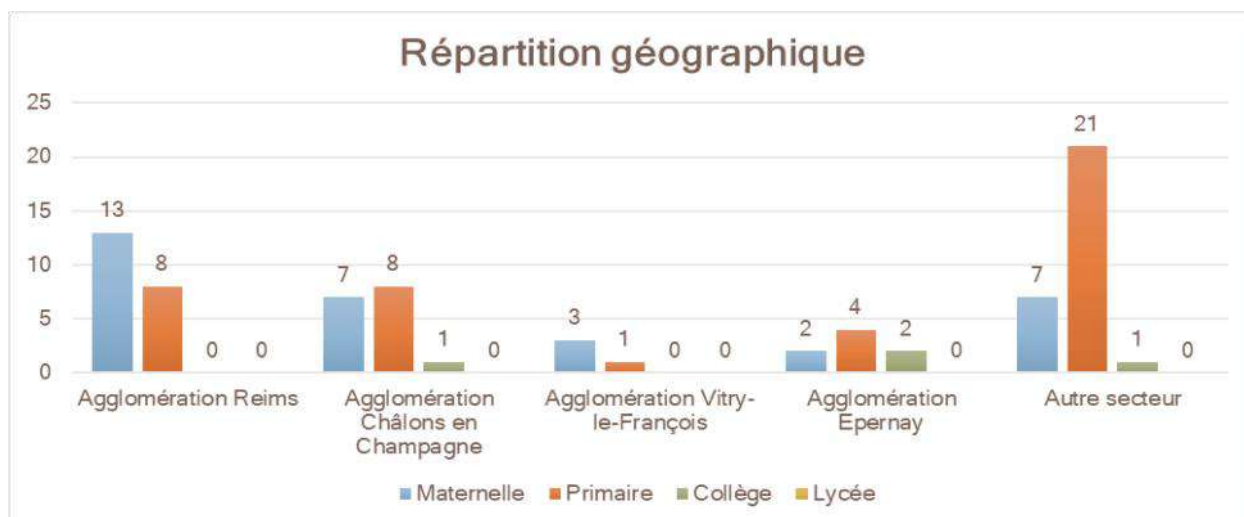


Répartition du Secteur :

Courant 2024, l'Emasco est intervenue pour 50 situations en milieu urbain pour 29 situations et en milieu rural.



Répartition géographique :



Répartition par missions

		1er degré		2nd degré		
		Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	TOTAL
Mission 1 (Conseiller et participer à des actions de sensibilisation notamment dans le cadre de l'école inclusive pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap)		0	3	2	0	5
Mission 2 (Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, qu'il bénéficie ou non d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH))		86	140	20	0	246
Mission 3 (Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile)		0	2	0	0	2
Mission 4 (Conseiller une équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH))		0	0	0	0	0
Nombre d'interventions (contacts + rencontres) *	TOTAL	86	145	22	0	253
	MOYENNE / situation	5.73	5.57	5.5	0	5.62

*sont prises en compte tous les contacts (téléphoniques, mails) de l'EMASco, qu'ils soient directs avec l'établissement scolaire ou indirects avec des partenaires de la situation suivie.



Les données indiquées dans le tableau comptabilisent uniquement les suivis clôturés soit :

- ⇒ 15 dossiers sur 32 en maternelle ;
- ⇒ 26 dossiers sur 41 en élémentaire ;
- ⇒ 4 dossiers sur 4 en collège.

Pour les suivis non clôturés, nous pouvons dénombrer :

- ⇒ 1 action de sensibilisation en maternelle ;
- ⇒ 2 actions de sensibilisation en élémentaire ;
- ⇒ 1 action de sensibilisation pour le pôle ressource d'Epernay ;

Soit 9 actions de sensibilisation au cours de l'année 2024.

De manière générale, l'équipe intervient environ cinq à six fois au cours d'un suivi.

Les actions de sensibilisation sont en réflexion au sein de l'équipe. Il y a nécessité de repenser la structuration de celles-ci. Elles feront l'objet d'un échange en Copil ainsi que d'une décision institutionnelle.

L'intervention au sein des collèges et lycées se questionne.

Pour les collèges, il semblerait que les interventions soient à repenser. En effet, le fait que plusieurs enseignants interagissent autour d'un élève ne permet pas pour l'instant à l'EMAS d'intervenir de manière satisfaisante. Une réflexion pourrait se mener autour du fait d'intervenir plutôt en termes de sensibilisation générale afin que chaque professeur puisse appréhender l'accueil d'un élève à besoin particulier. Il semblerait toute fois intéressant de creuser autour des profils TDAH et troubles du comportement.



Les missions dénombrées ci-dessus sont celles réalisées par le dispositif de l'Emas. Lorsque ce dernier est sollicité, il peut y avoir une seule demande de formulée. Les besoins repérés par l'équipe de l'Emas peuvent permettre la mise en œuvre d'autres missions au sein de l'établissement scolaire.

Bilans des retours des interventions :

Un bilan d'intervention est systématiquement envoyé à l'IEN de secteur et l'IEN ASH.

Cependant, se pose, à ce jour, la question de transmettre également ce document à la direction de l'école.

En effet, dans un souci de transparence, les membres du dispositif étudieront cette question lors d'un copil en 2025.

Par suite d'un changement de professionnelle sur la fonction de coordinatrice technique, il se peut que les envois des bilans et des enquêtes de satisfaction ne soient pas réalisés de la même façon.

A ce jour, une évaluation d'intervention est systématiquement envoyée lors du mail d'information de la clôture du suivi.

Une relance est effectuée lors de l'envoi du bilan de l'intervention.

En 2024 : neuf évaluations d'interventions ont été réceptionnées.

Les points forts mis en évidence :

- ⇒ Rapidité de l'intervention ;
- ⇒ Disponibilité des coordinateurs ;
- ⇒ Précisions des conseils apportés ;
- ⇒ Le soutien et l'écoute aux équipes enseignantes.

Les points faibles mis en évidence :

L'écart entre les préconisations et la réalité des conditions en classe.

Ces retours confortent l'équipe de l'EMASco dans le fait de faire évoluer les propositions d'interventions. Une réflexion est en cours dans le sens de favoriser l'appropriation des outils proposés et leur mise en œuvre.

Retour d'expérience des coordinateurs pour l'année 2024 :

- ⇒ Difficulté à travailler en collaboration avec le soin, (hôpitaux de jour), les solliciter pour nouvelle présentation de l'Emas.
- ⇒ Améliorer l'accompagnement au niveau des suivis de préconisation :
- ⇒ Il serait intéressant de programmer une date de rencontre avec les écoles à la suite de la première observation. Cela permettrait d'une part de soutenir la mise en œuvre des préconisations sur le terrain et d'autre part d'éviter de rester sans nouvelle de certains établissements malgré les relances.
- ⇒ Réfléchir à la mise en œuvre des actions de sensibilisations et de nouveau format d'intervention tels que des ateliers de mise en pratique.

Concernant les difficultés du travail en partenariat :

A ce jour il est encore difficile de travailler avec certains partenaires gravitant autour des élèves. Il serait intéressant de remobiliser des temps de présentation de l'EMASco dans certaines institutions comme les hôpitaux. Trouver une nouvelle façon de travailler avec les collèges. Adapter l'offre en fonction de la réalité de terrain.

Concernant l'organisation interne :

- ⇒ Formaliser des temps de travail au sein même de l'équipe en dehors des commissions de saisine et de suivi qui ne permettent pas à elles seules de balayer l'ensemble de travail ;
- ⇒ Nouvelle répartition des personnes dans les commissions ;
- ⇒ Retravailler autour des critères d'intervention de l'Emas.



Quelques projets en cours de réflexion

Tous ces projets vont dans le sens de développer l'offre de nos interventions afin de mener des axes de travail qui permettent la prise en considération des écoles à part entière.

Ne pas se limiter à intervenir en termes d'urgence pour apporter des réponses ponctuelles mais pouvoir apporter à chaque école des pistes et des axes de travail plus collectifs dans le but de mettre en pratique au quotidien l'ensemble des outils nécessaires pour une bonne prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Meilleure structuration des sensibilisations :

Les interventions de sensibilisation se font généralement à l'initiative des professionnels de l'équipe. Il s'avère que celles-ci soient très pertinentes parce qu'elles permettent de toucher l'ensemble de l'équipe enseignante et de proposer des outils de manière plus générale. L'objectif visé étant de permettre la compréhension des potentiels troubles des élèves et d'avoir à sa connaissance divers outils qui faciliterait l'intégration de ces élèves au sein des classe.

Cela permettrait aux écoles d'adopter des pratiques professionnelles collectives, bénéfiques à tout élève présentant un ou plusieurs troubles (attention, comportement, ...).

L'équipe de l'EMASco se questionne également sur le créneau de la réalisation de ces sensibilisations. Celles-ci se faisant généralement pendant le repas des enseignants. Il s'avère que cela ne soit pas le plus optimal.

Réflexion sur la mise en place d'ateliers plus pratiques :

Plusieurs enseignants ont fait remonter leur difficulté pour mettre en œuvre les préconisations au sein de leur classe. Cela pourrait se réfléchir avec des temps d'intervention favorisant la compréhension, la mise en œuvre et l'appropriation des divers outils proposés.

De manière générale, l'Emasco souhaiterait pouvoir favoriser la prise en charge des élèves à besoins particulier de manière plus collective. Cela n'engagerait plus seulement un seul enseignant mais l'école à part entière.

Le Pôle « TRAVAIL »





ESAT - INTRODUCTION

ESAT : des nouveaux droits pour les travailleurs en situation de handicap

Avec la loi du 18 décembre 2023 dite loi pour le Plein emploi, les travailleurs en situation de handicap d'Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) ont acquis de nouveaux droits individuels et collectifs.

Si certains droits issus de la loi Plein emploi sont entrés en application au 1^{er} janvier 2024, d'autres sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2024.

En effet, depuis cette date les travailleurs en ESAT bénéficient d'une prise en charge par leur ESAT :

- d'une partie des **frais de transport** pour les déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail ;
- sous certaines conditions, des **titres-restaurant** et de **chèques vacances** ;
- d'une **complémentaire santé** collective obligatoire.

Rappel des droits des travailleurs handicapés entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2024

Dans une logique d'aligner les droits des travailleurs d'ESAT avec ceux des salariés, depuis le 1^{er} janvier 2024, les travailleurs en ESAT ont acquis des droits fondamentaux :

- **droit de grève** ;
- **droit d'adhérer à un syndicat et de s'en retirer**. L'employeur doit informer chaque année les travailleurs des coordonnées des organisations syndicales représentatives dans la branche concernée ;
- **droit d'expression directe et collective** sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation du travail ;
- **droit d'alerte et de retrait** en cas de danger grave et imminent au travail. Le travailleur doit informer son employeur de cette situation ou peut quitter son poste sans avertir son employeur : le droit de retrait.

C'est dans ce contexte que l'ESAT de l'APEI de Vitry-le-François a poursuivi en 2024 son accompagnement auprès de 108 travailleurs en situation de handicap, avec pour objectif de maîtriser les impacts des différentes réformes du secteur (Plan de transformation des ESAT, Loi Plein Emploi, etc.) sur le cadre réglementaire notamment en termes de renforcement des droits des travailleurs et de sécurisation des parcours.

Cette maîtrise doit viser à renforcer la démarche inclusive par l'ouverture vers l'extérieur et des parcours individualisés favorisant la montée en compétences, notamment par le biais d'une activité professionnelle en faveur de la plus grande autonomie possible de la personne, tant sur le plan professionnel que sur le plan social afin de favoriser la meilleure intégration possible.

Ainsi en 2024, nos missions ont continué de s'inscrire sur le plan professionnel, en :

Proposant un travail à des personnes momentanément ou durablement dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire ;

Faisant accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle ;

Permettant aux personnes, qui ont manifesté le souhait et des capacités suffisantes, d'intégrer le milieu ordinaire de travail ;

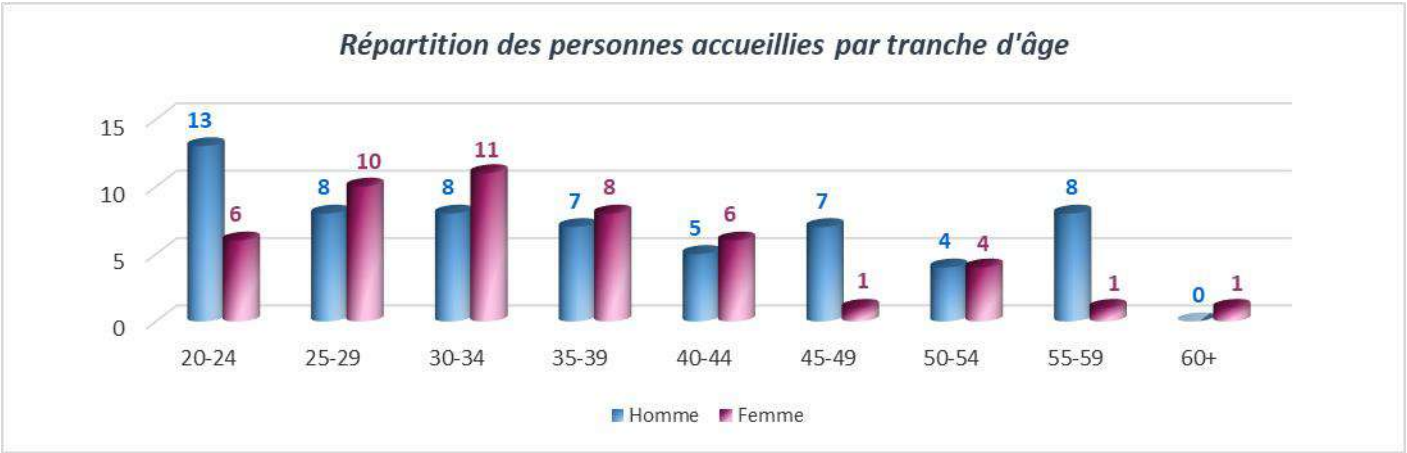
Mais également sur le plan du soutien médico-social et éducatif, en mettant en œuvre ou en favorisant l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.

L’ESAT en quelques chiffres clés :

Enquête nationale ANDICAT ESAT 2024	National (949 répondants)	Marne (14 répondants)	ESAT APEI VLF
Travailleurs accompagnés	110.88	130.15	108
Places autorisées	100.69	179.36	105
Age moyen des travailleurs	40.11	39.21	36,74

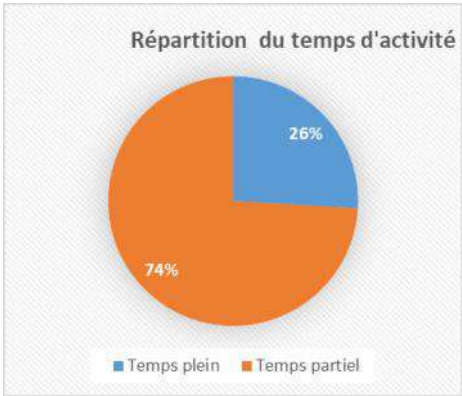
Nous voyons une évolution de notre public, l’âge moyen en 2024 a légèrement diminué. Celui-ci est de 36 ans contre 37 ans les deux années précédentes.

Sur 108 personnes accueillies sur l’année, 19 d’entre elles ont moins de 25 ans ce qui représente 17,59 %.

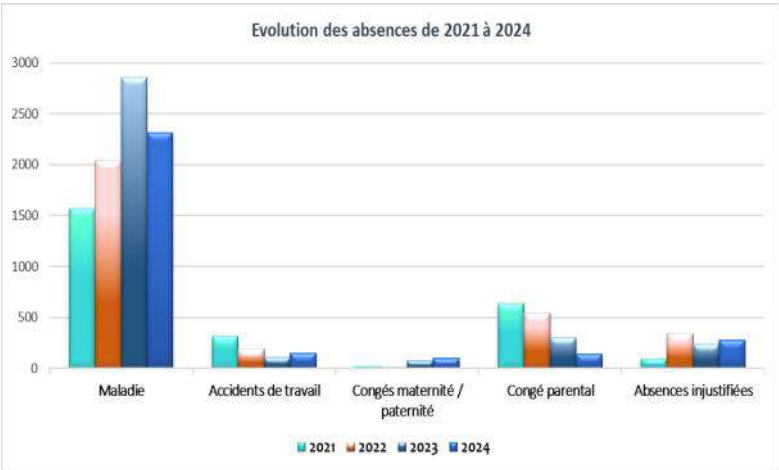


Sur l’année 2024, 10 personnes ont été admises au sein de notre établissement dont 4 à temps partiel. Le nombre total de temps partiel reste, cependant, identique à l’année précédente soit 28.

Parmi ces entrées, nous relevons que 2 personnes ont réintégré l’ESAT, dont 1 personne dans le cadre de la sécurisation des parcours après avoir évolué en Milieu Ordinaire.



Nous comptabilisons 9 sorties :



- ⇒ 2 personnes parties en retraite ;
- ⇒ 1 personne pour inaptitude au travail ;
- ⇒ 1 suite à l’évolution de sa pathologie pour lequel nous n’étions plus en mesure de répondre à ses besoins ;
- ⇒ 4 autres ont démissionné suite à leurs projets de vie ;
- ⇒ et enfin 1 contrat a été rompu pour absentéisme répété (décision MPDH).

Après plusieurs années successives d'augmentation des arrêts de travail, nous pouvons observer une légère baisse en 2024, ce qui peut s'expliquer par une légère diminution des plus de 45 ans (26 en 2024 contre 32 en 2023).

Les activités commerciales en 2024

Les différents ateliers permettent d'être le support d'apprentissage, de reconnaissance et de bien-être pour les personnes que nous accompagnons.



L'atelier Entretien des locaux - 7 travailleurs

Il réalise les mêmes prestations depuis plusieurs années (le Service d'Activités de Jour, le Pôle Administratif et Financier, le SAVS). L'équipe intervient en autonomie sur l'entretien interne.

L'atelier Peinture - 5 travailleurs

L'équipe est intervenue auprès de 18 clients cette année. L'activité est de nouveau présente durant l'ensemble de l'année. Ont été réalisés 8 chantiers en intérieur, 8 chantiers en extérieur dont 3 façades et 2 chantiers en prestation de service.



L'atelier Blanchisserie – 14 travailleurs

Il compte parmi ses clients : 10 gîtes, 1 hôtel, 1 maison de retraite, 8 entreprises, 1 commerce (boutique de prêt à porter) et nous avons réalisé près de 1 346 prestations pour des clientèles particuliers. La blanchisserie réalise également des prestations internes pour le Foyer de vie Jean Muller et le Foyer d'Hébergement Jean-Louis GABEUR.





L'atelier Restauration – 38 travailleurs

Cette activité est répartie sur deux sites :

- ⇒ le restaurant « La Malterie » à Vitry le François ;
- ⇒ et une équipe intervenant au Foyer de Vie Jean Muller.

Au restaurant « La malterie » deux équipes interviennent, une en salle et l'autre en cuisine soit une vingtaine de travailleurs. Nous proposons des prestations le midi en semaine sur un menu du jour ou

des formules express et des plats à emporter. Nous proposons également des prestations pour les groupes, particuliers ou entreprises (cocktail, buffet froid, séminaires,). L'équipe confectionne les repas des travailleurs et des professionnels.

Concernant l'activité à « La Malterie », ont été réalisé :

- ⇒ 18 467 Déjeuners servis pour le personnel, les travailleurs et 2 998 déjeuners pour les usagers du SAJ ;
- ⇒ 2 611 Déjeuners pour la clientèle, en lien avec les partenariats entreprises mis en place
- ⇒ 662 Plats à emporter, notamment en lien avec le service de livraisons des plateaux repas aux entreprises vitryates (ArcelorMittal, Pôle emploi, Malteurop, Haffner Energy, ...) ;
- ⇒ 27 prestations en service traiteur dont 1 extérieure.

Ont également été organisé 2 soirées Saint Valentin comme l'année précédente.

Nous avons réalisé le repas traditionnel de la Saint Martin le dimanche 10 novembre pour 360 couverts.

Nous constatons que nous retrouvons une clientèle d'habitues sur le menu « spécialité » du jeudi.

La Malterie travaille de plus en plus avec les entreprises locales afin de s'implanter dans sur le territoire local.



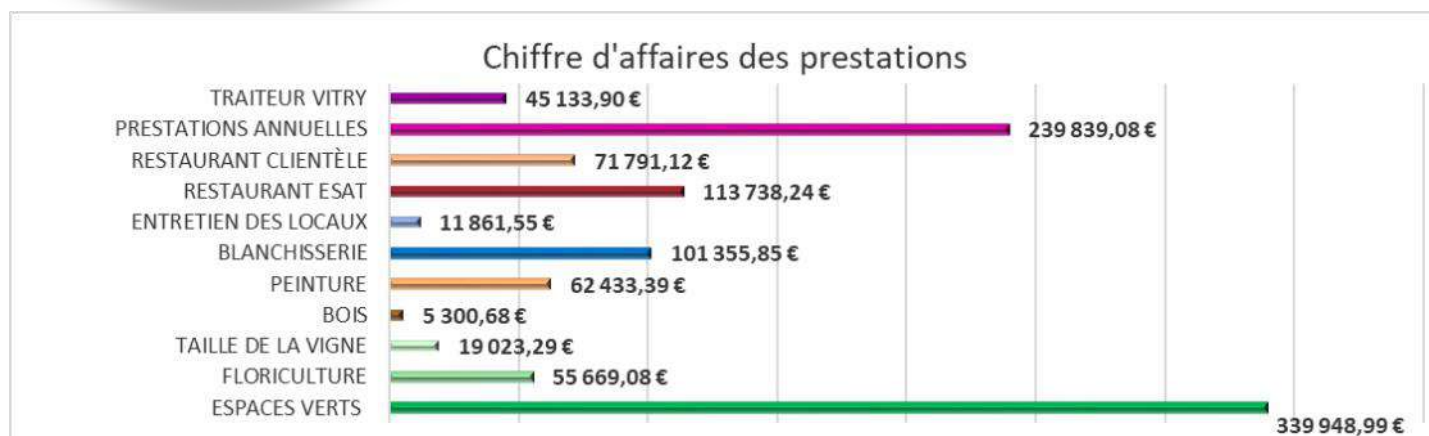
L'équipe intervenant au Foyer de vie Jean Muller confectionne l'ensemble des repas en semaine et week-ends toute l'année et réalise les dîners pour le Foyer d'hébergement Gabeur.

Au total :

- ⇒ 17 821 déjeuners et 14 797 dîners ont été confectionnés par le foyer Jean Muller, y compris en plats adaptés (mixés et moulinés) ;
- ⇒ 4 014 diners pour le Foyer Jean Louis Gabeur.



se décompose en 4 sous-activités : la floriculture, la vente de bois, les travaux de la vigne et l'entretien et la création de jardin espaces verts. Sur cette dernière activité, nous sommes intervenus sur 110 chantiers annuels et nous avons réalisé 107 chantiers ponctuels. Nous avons également réalisé beaucoup de travaux espaces verts en partenariat avec la Communauté de Communes de Vitry-Le -François ainsi qu'un chantier d'aménagement pour la sous-préfecture afin d'établir un partenariat et la valorisation des TH.



Les activités de soutien médico-sociales et éducatives en 2024

Les actions éducatives favorisant l'autonomie de la personne

L'autonomie de chacun est travaillée quotidiennement à travers le maintien et l'acquisition des savoirs de base, des savoirs-être, des savoir-faire et des savoirs professionnels. Nous avons par exemple développé un partenariat avec deux auto-écoles de la ville qui a vu le jour il y a plusieurs années : il consiste à mieux accompagner le travailleur vers l'obtention du code de la route en gardant un lien étroit pour l'accompagner si des difficultés surgissent ou un décrochement ... Le travailleur bénéficie d'une réduction lors de l'inscription. Quatre travailleurs sont en cours de démarche.

Lors du soutien sur les ateliers notamment en restauration le mardi soir de 15h45 à 16h45 les travailleurs bénéficient de soutien sur la lecture des menus, la compréhension et l'écriture d'un bon de commande restaurant, le rendu de monnaie, ...

Pour la blanchisserie, le soutien aux acquis scolaires s'effectue au quotidien lors de la rédaction des listes pour la facturation clientèle, ils profitent des périodes où l'activité est plus calme pour travailler le rendu monnaie et les calculs simples mais aussi l'écriture et la lecture des bons.

Pour les espaces verts : le soutien se fait également dans le quotidien lors de la lecture des devis et compréhension de la demande du client.

Un travailleur a bénéficié d'un accompagnement rapproché pour le maintenir dans la dynamique pour passer le code de route. L'ESAT le libérait deux heures sur son temps de travail et lui s'est engagé à s'y rendre deux heures sur son temps personnel.

Les actions favorisant la vie sociale

Le maintien du lien social est quotidiennement travaillé à travers les diverses prestations réalisées auprès de la clientèle et par des actions ponctuelles du pôle soutien.

Nous présentons régulièrement les activités proposées par le Centre Social et Culturel de la ville de Vitry dans le but de favoriser l'inclusion sociale.

Nous avons mis en place et proposé plusieurs actions avec la Maison pour Tous et les spectacles proposés par « Bord de scène ».

Actions mises en place de visite de la Maison pour Tous en vue de la préparation à la retraite et de proposer des actions sur le temps libre pour deux personnes.

La maison pour Tous intervient une fois par an pour les travailleurs qui le souhaitent à la mi-septembre pour présenter l'ensemble de leurs actions sportives, culturelles et familiales.

Nous avons participé encore cette année pour la troisième fois au concours de dessin avec le Lions club. Il s'agit de réaliser en groupe une affiche sur un thème imposé.



Les actions tournées vers le soin et le bien-être de la personne



Elles ont pour objectif d'apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Nous prenons en compte dans notre accompagnement les problématiques médicales de la personne.

Nous menons également des actions de sensibilisation aux examens de prévention à la santé, du soutien à la parentalité,

...

Nous avons accompagné 2 travailleurs au CMP et 1 personne au centre médical pour un rendez-vous

chez le dentiste.

Nous avons également accompagné plusieurs travailleurs dans la recherche d'un médecin traitant ou dentiste suite au départ en retraite de leurs médecins.

Depuis deux ans, nous menons une action de sensibilisation en lien avec la CPAM autour des examens de dépistage des cancers en lien avec une sage-femme de Vitry le François et une infirmière libérale.



Nous proposons également des actions de formations de développement personnel en lien avec les souhaits des personnes accompagnées. Par exemple, nous mettons en place des actions de sensibilisation pour les redynamiser dans une pratique sportive.

En 2024, les travailleurs de l'ESAT ont eu la possibilité de s'essayer au hand ensemble sur une journée en lien avec le Hand ensemble de Montier en Der. Sept travailleurs ont souhaité participer.

Les actions de formation

Une formation gestes et postures proposée par CVR Contrôle a également eu lieu en faveur de l'atelier blanchisserie afin de prendre en compte les nouveaux gestes à effectuer par l'équipe lors des livraisons de linge et de revoir les bons gestes au quotidien sur l'atelier : remplir les machines, la posture lors du repassage, ...

Nous avons proposé 14 formations, prévention et sensibilisation sur l'année 2024 : les thèmes abordés passent de la sensibilisation au harcèlement au travail, aux gestes et postures en passant par le montage et démontage d'un échafaudage roulant, la reconnaissance des végétaux, une sensibilisation au tri des déchets...

253 places de formations ont été financées par l'enveloppe CTH de l'OPCO santé.



Nous avons proposé 14 formations, prévention et sensibilisation sur l'année 2024 : les thèmes abordés passent de la sensibilisation au harcèlement au travail, aux gestes et postures en passant par le montage et démontage d'un échafaudage roulant, la reconnaissance des végétaux, une sensibilisation au tri des déchets...

253 places de formations ont été financées par l'enveloppe CTH de l'OPCO santé.

Dix travailleurs ont pu bénéficier d'une action régionale mise en place et financée sur le thème de l'hygiène de vie et l'hygiène professionnelle.

Les stages

Etablissement	Nombre de stagiaires				
	2020	2021	2022	2023	2024
IME	11	23	28	18	18
SESSAD		1	3	0	0
ESAT		4	4	4	0
Stages internes ESAT				12	17
SAJ	3	3	5	5	2
Partenaires (suivi de projet professionnel)	/	7	7	6	1
sans suivi de projet professionnel	/	1	6	5	2
Maison d'enfants				1	0
	14	39	53	38	40

Sur 23 personnes extérieures venues en stage, seules 2 personnes ont intégré notre établissement.

Nous avons de plus en plus de demandes de stages internes à l'ESAT se justifiant par le besoin de « souffler » de certains travailleurs, de changer d'atelier sur un temps court pour se redynamiser. D'autres n'ont connu qu'un seul atelier et souhaitent en découvrir d'autres.

Nous avons été confrontés à des annulations de stages de dernière minute (9 au total), ne permettant pas une programmation de stage pour une autre personne.

Concernant les demandes de stages externes, nous notons une forte demande pour l'atelier Restauration.



Le soutien psychologique

La psychologue propose des entretiens individuels à la demande ou suggérés par l'équipe.

Elle est aussi en lien avec la famille dans une mission d'écoute, d'aide et de soutien.

Pour l'année 2024, une psychologue était présente jusqu'en Avril. Celle-ci a accompagné 56 personnes ce qui représente 205 entretiens.

L'insertion professionnelle

Cette année, nous avons créé des liens avec les acteurs locaux pour l'insertion des travailleurs : CAP Emploi, le PLIE, France travail, et certaines entreprises locales.



CAP Emploi et France travail

Quatre travailleurs sont inscrits chez CAP Emploi afin de travailler leur parcours vers le milieu dit ordinaire de travail.



Agence intérim ERGOS

Nous avons renouvelé le lien avec l'agence intérim ERGOS pour deux travailleurs.

Un travailleur a quitté notre établissement pour un parcours intérim avec un accompagnement de leur part.



Permanence du Jard

Nous continuons l'accompagnement avec la Permanence du Jard pour quatre travailleurs qui ont le souhait de partir travailler dans le milieu dit ordinaire de travail.



Compte personnel de formation

Nous avons également accompagné 5 travailleurs à l'ouverture de leur CPF en vue de passer une formation professionnelle non proposée à l'ESAT ou financer leur permis B ou la passerelle entre le permis B boîte automatique et le permis B boîte manuelle.



RAE Différent et compétent

Deux personnes ont été accompagnées dans un parcours de reconnaissance des acquis de l'expérience via le dispositif Différent et compétent.



Duoday

Un travailleur a participé à la journée DUODAY au sein de l'entreprise Lidl de Vitry le François en tant qu'employé libre-service.

Actualités particulières de l'ESAT en 2024

15 mai 2024 : Remise de prix

A la suite de sa participation à un concours organisé par le Lion's club, l'ESAT a remporté le 1er prix d'un concours d'affiche sur le thème de l'eau.

Retrouvez l'article du journal l'Union : https://www.apei-vlf.fr/wp-content/uploads/2024/05/2024-05_Prix-environnement-ESAT.pdf

1^{er} juin 2024 : Portes ouvertes

Le samedi 1er juin, de 10h à 16h, l'ESAT a ouvert une nouvelle fois ses portes aux publics afin d'offrir la possibilité de venir découvrir tous les ateliers proposés et de se restaurer sur place.

EMPLOI

L'interim d'insertion débouche sur une belle histoire

VITRY-LE-FRANÇOIS Travailleur handicapé, suivi par l'établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat), Arnaud Gimenez a trouvé un poste chez ArcelorMittal. Cet accomplissement, réalisé en lien avec l'agence de travail intérimaire Actual-Ergos, lui permet une parfaite intégration dans la vie active.

MATHILDE ESCAMILLA

Operateur de production chez ArcelorMittal, à Vitry-le-François. C'est le poste qu'occupe aujourd'hui, Arnaud Gimenez, un travailleur handicapé de l'établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) vitryat, une structure associative qui assure une mission prioritaire auprès des personnes adultes en situation de handicap mental. Ce passage d'un milieu protégé en milieu ordinaire, selon une terminologie consacrée, s'est fait en douceur, avec le précieux concours de l'agence de travail intérimaire Actual-Ergos. S'il n'est pas unique, ce parcours mérite néanmoins d'être remarqué, dans la mesure où il aboutit à l'obtention d'un contrat à durée indéterminée (CDI), qui plus est dans un domaine professionnel situé hors du champ des compétences habituellement acquises dans le cadre de l'action médico-sociale, ce qui est une première pour l'Esat.

UN CDI SIGNÉ EN QUELQUES MOIS

Formé à l'entretien des espaces verts, Arnaud Gimenez a rejoint, à sa demande, un secteur d'activités spécialisé dans la fabrication d'équipements automobiles. Un stage lui a d'abord permis de découvrir l'usine, dans la perspective d'exercer éventuellement, suivant son souhait, un métier spécifique sur un mode ordinaire. « C'était vraiment super », témoigne l'intéressé, sur son poste de travail occupé en 3/8. Compte tenu des retours plus que positifs, à la fois de sa part et de l'entreprise, la volonté de poursuivre par des contrats intérimaires s'est imposée, sous la vigilante observation d'Ergos, une branche spécialisée d'Actual, qui œuvre en faveur de l'interim d'insertion. En quelques mois à peine, le CDI était conclu. « Je ne m'y attendais pas du tout, surtout aussi tôt. C'est bien, c'est la sécurité de l'emploi », confie Arnaud Gimenez. « Sans toutes les personnes là, je n'y serais pas arrivé. »



Arnaud Gimenez (à gauche) travaille désormais chez ArcelorMittal. Travailleur en situation de handicap, il a bénéficié d'un accompagnement tout particulier.

Quelles sont toutes les personnes en question ? Katia Frère, directrice d'Actual-Ergos, Elodie Geiregat, chargée d'insertion sociale et professionnelle pour Ergos, Gaëlle Himpe, directrice de l'Esat, Amandine Cochut, éducatrice technique au pôle soutien de

l'Esat, Didier Bouter, le directeur d'ArcelorMittal à Vitry-le-François, et Mickael Mannequin, responsable d'exploitation dans l'usine. « Cela montre une bonne complémentarité de nos missions, rendue possible, bien évidemment, par la bonne implication

d'Arnaud », analysent les deux spécialistes de l'interim d'insertion, citées les premières. Mickael Mannequin confirme : « Il s'est tout de suite intégré à l'équipe, et a demandé de la polyvalence. Il a les mêmes compétences que les autres opérateurs. »

Actual et Ergos sont deux structures bien différentes

Une seule responsable au sommet, mais deux entités bien différentes à Vitry-le-François. D'un côté, il y a l'agence Actual pour le travail intérimaire. De l'autre, il y a Ergos – encore appelé récemment Actual interim insertion (A2i) – qui œuvre sur l'interim d'insertion, en appui sur la mission généraliste de son aîné ego. « On se sert de l'interim comme support d'accompagnement », explique Elodie Geiregat, chargée d'insertion sociale et professionnelle. « Aujourd'hui, on cherche surtout du savoir-être, des personnes motivées, qui ont

envie d'apprendre. » Katia Frère, la directrice, poursuit : « On met en avant des compétences, des savoirs. » Car l'insertion touche à une diversité de situations : le handicap, la maladie, les seniors, les personnes socialement éloignées de l'emploi, le post-carcéral. Le tout, sur une vaste palette de domaines et de besoins : « du moment où une demande s'exprime sur le territoire ». Et de conclure : « L'interim, c'est vraiment le support de retour à l'emploi. On accompagne la montée en puissance, on peut proposer des formations... »

Une réussite rendue possible aussi par l'engagement, depuis deux ans, d'ArcelorMittal dans une démarche active favorable à l'emploi des personnes handicapées, sous la houlette de la référente Marina Royer. « On avait organisé une journée d'information dans ce cadre », rappelle Didier Bouter. « Mais souhaitait aller plus loin, nous sommes rapprochés de l'Esat afin d'établir un cahier des charges qui définisse une bonne correspondance entre un type de poste et un profil adéquat, car il ne faut pas oublier que nous sommes une entreprise utilisatrice de machines dont le potentiel de dangerosité nécessite certaines précautions. » L'établissement médico-social intervenait déjà sur le site industriel, en sous-traitance de l'entretien des espaces verts ou en prestation pour la préparation de plateaux-repas. « Arnaud était très motivé. Son travail, son sérieux, son envie de bien faire l'ont désigné comme un candidat naturel à une embauche définitive. »

« Son travail, son sérieux, son envie de bien faire l'ont désigné comme un candidat naturel à une embauche définitive »
Didier Bouter, directeur d'ArcelorMittal

Bénéficiaire d'une prise en charge globale, tant sur le plan professionnel qu'administratif, Arnaud Gimenez détenait la possibilité d'un retour à l'Esat. « Si l'expérience s'était arrêtée, ce n'était pas la précarité, il revenait chez nous », expliquent Gaëlle Himpe et Amandine Cochut. Le cas de figure s'est d'ailleurs produit deux fois, avant que cette pleine réussite vienne valider la conviction portée par les acteurs de l'insertion. Et d'ajouter : « Arnaud essai, il dit oui quand réellement ça lui va. » Une belle histoire qui ne sera très certainement pas la dernière. ■

VENDREDI
 3 MAI 2024

VITRY

7

TRAVAIL

À la découverte du métier de moniteur d'atelier

VITRY-LE-FRANÇOIS Désireuse de renforcer ses effectifs, l'Association des parents d'enfants inadaptés organisait le 30 avril dernier une opération de communication à destination des jeunes adultes de la Mission locale et des demandeurs d'emploi de France Travail.

L'ESSENTIEL

- L'Association des parents d'enfants inadaptés, (APEI) de Vitry-le-François compte 270 personnes en situation de handicap sur ses huit établissements (institut médico-éducatif, établissement et service d'accompagnement par le travail, des foyers d'hébergement et d'accompagnement...), implantés entre la Cité rose et la commune de Blacy.
- Ce public est encadré par plus de 180 professionnels évoluant dans le secteur du médico-social.
- Le 30 avril dernier, l'APEI organisait une matinée de découverte autour du métier de moniteur d'atelier en milieu de travail protégé à destination de demandeurs d'emploi enregistrés auprès de France Travail et de jeunes suivis par la Mission locale.

SOLINE CARBILLET

On travaille dans un milieu particulier où on leur apprend un métier dans une démarche d'accompagnement», glisse Carine Bégin avant de reprendre son poste de monitrice d'atelier au service restauration dans les locaux de l'établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) de Vitry-le-François. Formée depuis trois ans à ce métier, cette Godine (gentilé des habitants de Saint-Amand-sur-Fion) enregistre plus de dix ans d'expérience aux côtés des travailleurs en situation de handicap de la structure. À ce titre, elle intervenait le 30 avril lors d'une nouvelle

Sept personnes ont débuté leur matinée par un tour du propriétaire à la découverte des ateliers de l'Esat

opération de séduction de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) auprès de demandeurs d'emploi et jeunes adultes du Vitryat. Ciblées par France Travail et la Mission locale de Vitry-le-François, par leur parcours et/ou projet professionnel, sept personnes ont débuté leur matinée par un tour du propriétaire à la découverte des ateliers



Sept personnes ont pu découvrir le métier de moniteur d'atelier en milieu de travail protégé mardi 30 avril au sein de l'Esat de Vitry-le-François. APEI de Vitry-le-François

de l'Esat. De l'entretien des locaux, à la restauration, en passant par la blanchisserie, l'idée était de rencontrer directement sur leur environnement de travail des moniteurs d'atelier et échanger avec ces derniers. « Nous voulons mettre l'accent sur les métiers médico-sociaux comme les AES [accompagnants éducatifs et sociaux, NDLR], les éducateurs spécialisés et les moniteurs d'atelier qui sont, dans l'ensemble, assez peu connus du grand public », indiquait, ce jour-là, la présidente de l'association, Karine Collot-Pertini (lire par ailleurs).

Le planning de Carine Bégin – dont la carrière professionnelle a commencé dans le secteur de la restauration en milieu dit « ordinaire » – est lui réparti entre l'encadrement de treize travailleurs en situation de handicap en charge de la préparation des repas pour les résidents du Foyer de vie Jean Muller et le personnel du restaurant La Malterie. Une polyvalence du métier qu'elle

apprécie : « on s'adapte en permanence, aux personnes en face de nous. » Au-delà de leur apprendre les gestes du métier, cette dernière est chargée d'accompagner chaque travailleur dans son projet personnalisé d'insertion professionnelle.

FAIRE MAÎTRE DES VOCATIONS

Mardi, l'accent était mis sur un poste similaire à celui de Carine Bégin, à pourvoir courant 2025, à l'atelier d'entretien des locaux. « La monitrice actuelle part à la retraite l'année prochaine. Ce n'est pas un métier où l'on trouve des candidats facilement et donc, le projet de l'APEI est de trouver une personne qui entrerait en formation pour obtenir le diplôme avant de prétendre au poste de moniteur d'atelier », souligne Julie Waty, directrice des ressources humaines de l'association.

Actuellement à mi-temps, ce poste pourrait voir son amplitude horaire revue à la hausse. « Aujourd'hui, nous sommes en négociation pour

pouvoir augmenter ce temps de travail. Pour cela, il nous faut un nombre de prestations chez nos clients suffisant », reconnaît cette dernière qui préfère rester prudente. Assez peu connue, la formation diplômante de moniteur d'atelier en milieu de travail protégé comprend une partie théorique complétée par des stages

pratiques au sein de structures adaptées. Outre cette action en faveur de l'emploi, l'APEI réfléchit à mettre en place des interventions dans les établissements scolaires et auprès d'acteurs identifiés sur le bassin vitryat afin de se faire connaître et que ces offres ne restent pas sans réponse. ■

DE NOUVEAUX PROFILS RECHERCHÉS

L'Association des parents d'enfants inadaptés de Vitry-le-François recherche de nouvelles recrues pour ses trois pôles d'activité : « Enfance », « Travail » et « Hébergement ». Plus précisément, la structure accueille tout un éventail de professionnels et recherche actuellement un psychologue à temps partiel pour ses établissements, un accompagnant éducatif et social destiné au Foyer d'hébergement vitryat Jean-Louis Gabeur, ainsi qu'un éducateur spécialisé auprès des enfants et adolescents de son institut médico-éducatif de Blacy. D'autres annonces pour des postes à pourvoir en remplacement ou en CDI (aide cuisinier, chauffeur, moniteur d'atelier etc.) sont régulièrement publiées sur le site web de l'APEI de Vitry-le-François et sur la page Facebook « ApeI Vitry offres d'emploi ». À noter que le Permis B et une maîtrise de la conduite sur les véhicules en boîte manuelle font partie des prérequis à l'embauche.

DISTINCTION

Une affiche sort lauréate d'un concours



L'Établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) a été récompensé sur le marché aux fleurs de Vitry-le-François. Souad Moumane

VITRY-LE-FRANÇOIS

Tous les ans, le Lions club de Vitry-le-François participe à un concours d'affiches dans la catégorie « Environnement » organisé par son district du Grand Est. Il a donc lancé un appel aux candidats sur le thème, cette année : « Là où il y a de l'eau, il y a de la vie ». L'Établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) de Vitry-le-François a répondu présent pour la deuxième fois consécutive, et a d'ailleurs remporté le premier prix. Une belle étape franchie qui lui per-

mettra de participer au concours national. Un chèque d'un montant de 200 euros lui a également été remis sur le marché aux fleurs vitryat, mercredi 8 mai, lui aussi organisé par le Lions club.

Huit personnes ont pris part à la conception de l'affiche lauréate : Killian, Sébastien, Julien, Harmonie, Pascal, Léa, Samantha, et Jérémy. Ils ont constitué deux groupes de quatre, un groupe qui a imaginé et créé le côté positif d'une belle eau saine, et l'autre le côté négatif d'une eau polluée. ■



Article du journal L'UNION

JUILLET 2024

SPORT

Le Handball fédère de nouveaux adeptes en situation de handicap

VITRY-LE-FRANÇOIS Des sportifs amateurs ont disputé quelques matchs de handball en début de mois dans la Cité rose. Une manière de renforcer les liens entre participants en situation de handicap.



Outre les liens forgés entre participants, l'expérience sportive a permis de renforcer le dialogue entre les associations encadrantes. Philippe Jacquemin

Une journée bien sportive s'est déroulée le mercredi 3 juillet au gymnase Jean-Bernard de la Cité rose.

Organisée conjointement par trois associations, le Handball club de Montier-en-Der, l'association Adams pour Association d'Action sociale et d'Action Médico-sociale et l'APEI de Vitry-le-François, elle a permis à une vingtaine de personnes en situation de handicap des foyers de vie de l'association Adams et Jean-Muller ainsi que de l'Esat de l'APEI de Vitry-le-François de s'initier au handball.

Adhérent de la Fédération française de sport adapté, le club sportif haut-marnais avait déjà

La matinée, les participants ont effectué des jeux d'adresse, des tirs au but et ont travaillé la technicité du dribble

coorganisé une première rencontre à Montier-en-Der, couronnée de succès, en avril dernier. Le retour de l'invitation s'est fait

d'elle-même. La Ville a généreusement prêté le gymnase vitryat pour l'occasion. La matinée, les participants ont effectué des jeux d'adresse, des tirs au but et ont travaillé la technicité du dribble, encadrés par trois animateurs sportifs et dirigeants du club de handball : Éric Viez, Thierry Garandeau, Jérémie Mismaque. Puis, l'après-midi, des équipes ont disputé quelques matchs sur le terrain.

Au-delà de l'action sportive, c'est du lien, des échanges entre participants et associations qui émanent de ces rencontres.

MONTIER-EN-DER

03/07/2024

“Handensemble”, au plaisir de jouer

Après une première journée organisée par le HB Montier au gymnase du Cosac le 23 avril, une deuxième journée “Handensemble” pour les personnes en situation de handicap s'est déroulée mercredi 3 juillet au gymnase Jean-Bernard de Vitry-le-François.

La pratique “Handensemble”, programme de développement de la Fédération française de handball, comprend le hand adapté et le handfauteuil. Des résidents du Foyer de vie et des usagers de l'Esat de l'Adams de Montier-en-Der ainsi que des résidents du Foyer de vie Jean-Muller et de l'Esat de l'Apei de Vitry-le-François se sont retrouvés, accompagnés de leurs éducatrices, autour de la pratique du handball. La séance a été encadrée par Eric



La dernière séance de “Handensemble” a eu lieu mercredi 3 juillet.

Viez, Thierry Garandeau et Jérémie Mismaque, dirigeants du club d'Adams. Échauffement, travail de technicité, motricité, dribbles, passes et matches ont rythmé la journée. Une journée qui s'est

clôturée par une remise de médailles effectuée par Eric Viez pour féliciter les 23 participants avant le partage d'un goûter en commun. Les entraînements du programme “Handensemble”,

qui ont débuté depuis le mois de janvier le mardi soir au gymnase du Cosac, reprendront au mois de septembre.

OCTOBRE 2024

EMPLOI

Des formations récompensées pour les travailleurs handicapés

VITRY-LE-FRANÇOIS

Près d'une centaine de personnes ont été mises à l'honneur, mardi 18 novembre, à l'établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) de Vitry-le-François. Objectif : récompenser les travailleurs suivis par la structure, tous en situation de handicap, qui ont participé à des formations avec succès. Les récipiendaires ont été accueillis par la directrice, Gaëlle Himpe.

Deux actions de prévention ont été proposées. L'une sur la santé, l'autre au sujet du harcèlement

De plus, deux actions de prévention ont été proposées : la première sur la santé et le dépistage des cancers, la deuxième sur le thème du harcèlement et des obligations en général, en lien avec la gendarmerie. Chaque travailleur de l'Esat s'est



Les diplômés montrent fièrement leur certificat. Sandrine Monin

vu proposer au moins une action de sensibilisation ou de formation. Les thèmes sont variés : montrer, vérifier et utiliser des échafaudages roulants, les bases du service en restauration, l'utilisation de la tronçonneuse en

toute sécurité, la reconnaissance des acquis de l'expérience, travailler en sécurité sur les chantiers, gestes et postures, hygiène professionnelle au domicile et au travail, le tri sélectif des ordures ménagères. ■

Les jardiniers de l'Esat proposent des fleurs aux Vitryats pour la Toussaint

VITRY-LE-FRANÇOIS Dans les serres de Marolles et à l'Esat de la Cité rose, les équipes des espaces verts s'activent pour proposer leurs fleurs de saison à l'approche de la Toussaint.

HIPPOLYTE SEMIN

Le calme règne dans l'ancien corps de ferme du 7 rue Saint-Hubert à Marolles. Devant l'entrée, une voiture s'arrête et regarde le panneau avec l'inscription : Les serres de Marolles, production de fleurs et plants. À l'intérieur, dans la cour, des rangées de chrysanthèmes de toutes les couleurs jonchent le sol. Une personne, gilet orange et tuyau à la main, s'emploie à arroser ces fleurs de saison, prêtes à l'approche de la Toussaint. Comme lui, ils sont plusieurs équipiers employés par l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) de Vitry-le-François pour s'occuper toute l'année des fleurs et des plantations du lieu pour les pôles « espaces verts » et « floriculture ».

Ils sont plusieurs à être employés par l'Esat de Vitry-le-François pour s'occuper toute l'année des fleurs et des plantations du lieu

La Toussaint arrive à grands pas. Pour cette fête qui honore les personnes décédées en leur déposant une gerbe de fleurs à l'endroit où elles reposent, l'Esat a décidé de proposer la vente de chrysanthèmes et autres fleurs de saison à prix attractif jusqu'au jour J, le vendredi 1^{er} novembre (en fonction des stocks). À cette occasion, l'activité qui prend habituellement place dans les serres de Marolles, s'étend à Vitry-le-François, avec un point de vente à l'entrée de l'établissement.

Pas le temps de chômer donc pour le pôle floriculture. Stéphane Bouichou s'active au 6 avenue de la République. Ce moniteur d'atelier s'occupe de la gestion de la floriculture de l'Esat avec son équipe de huit personnes.

« Nous avons ouvert dès le 16 octobre. Mais, depuis lundi, on constate vraiment qu'il y a plus de monde », explique celui qui travaille depuis quatre ans dans les serres.



La vente de fleurs est ouverte à l'Esat de Vitry-le-François tous les jours de 9 heures à 16 h 45 et le vendredi matin de la Toussaint de 9 heures à 12 h 30. Hippolyte Semin

Sous la tonnelle où Camille, caissière, encaisse la vente d'une composition florale, sa nouvelle propriétaire salue le travail réalisé. « C'est beau. Attendez, je vais même ajouter celle-là, vous pouvez me la mettre », s'exclame cette habituée qui a commandé une association de fleurs pour un ami décédé, tout en pointant du doigt une pensée blanche et violette avant de reprendre. « Je ne suis jamais déçue ici ».

VENTE DE CHRYSANTHÈME. MAIS PAS QUE La veille, 13 personnes sont venues chercher des fleurs pour

leurs proches. Ce que salue Stéphane Bouichou. « Cette année, on a entre 600 et 700 chrysanthèmes à vendre. Et les stocks s'ameublissent. On va encore faire plusieurs réapprovisionnements jusqu'à la Toussaint, mais il ne nous en reste qu'une petite centaine ici. Il se peut qu'on n'ouvre pas vendredi matin si on n'a plus assez de fleurs », explique celui qui loue la période douce de ces dernières semaines qui permettent aux chrysanthèmes d'être bien ouverts pour la Toussaint.

Un constat dont ce couple de septuagénaires venu acheter des

fleurs pour le cimetière n'a pas de mal à se rendre compte. Aides par Sébastien, ébénier qui enveloppe et tient les cinq pots de chrysanthèmes multicolores choisis, ils sont accueillis par Camille. « Quel est votre nom ? Il faut que je fasse un reçu », rappelle, avec méthode, celle qui tient les comptes. Après la transaction, le couple repart, souriant, pour vaquer à ses occupations.

« À force de faire la caisse, on finit par s'y habituer. J'ai ma calculatrice, mon carnet dans lequel je note ce qu'ils ont acheté et le reçu », raconte Camille, qui travaille

700

Les serres de Marolles ont prévu cette année la vente de 700 chrysanthèmes, dont la plupart sont déjà vendus.

dans l'Esat depuis une année. Le matin, elle s'occupe des espaces verts et l'après-midi, de la vente de fleurs. Comme elle, les équipes tournent pendant toute l'année à différents postes dans l'horticulture et la jardinerie.

« On profite aussi de moment comme la Toussaint pour montrer ce qu'on fait à l'année dans les serres, c'est-à-dire la vente de plantes, arbustes ou légumes », rappelle Stéphane Bouichou, avant de conclure. « Finalement, on propose la même offre qu'une jardinerie classique, avec la même qualité, mais une plus petite marge ». La messe est dite. ■

Vers une responsabilisation de ses travailleurs

Dans l'équipe floriculture de l'Esat, structure sociale et médico-sociale destinée à accueillir des adultes en situation de handicap, les employés débattent en général par un stage de 15 jours pour découvrir le milieu. Ils sont ensuite accompagnés et formés tout au long de l'année afin de les responsabiliser et tendre vers une autonomie. Un projet professionnel individualisé est mis en place pour connaître les attentes et

les évolutions de chacun.

Si ce n'est pas la norme, certains personnes tentent, après avoir passé un temps dans l'Esat, dans un milieu professionnel ordinaire ou une entreprise adaptée. D'autres participent à des journées découvertes, comme cette année avec la fleuriste Claire Fleurs, qui a invité un travailleur à la suivre au cours d'une journée d'immersion.

« HÉBERGEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS »



**Foyer de Vie et FAM
Jean MULLER**



**Foyer d'hébergement Jean-Louis
GABEUR**



SAVS Jean-Louis GABEUR



SAJ Jean-Louis GABEUR

Le FOYER Jean MULLER



L'année 2024 a été marquée par des difficultés croissantes en matière d'accompagnement au sein du foyer de vie, en grande partie dues à deux facteurs principaux : la pénurie de personnel qualifié et le vieillissement progressif des usagers. En effet, plus de la moitié des personnes accueillies ont aujourd'hui plus de 50 ans, ce qui entraîne une évolution significative de leurs besoins, tant sur le plan des soins que dans les actes de la vie quotidienne.

Le vieillissement des résidents s'accompagne d'une fragilité accrue, d'une plus grande dépendance physique et parfois de troubles cognitifs émergents. Les équipes doivent donc adapter leurs pratiques pour répondre à des situations de plus en plus complexes, impliquant souvent un accompagnement renforcé, individualisé et une coordination accrue avec les professionnels de santé.

Dans le même temps, le secteur médico-social continue de faire face à une crise de recrutement, qui impacte directement la continuité et la qualité de l'accompagnement proposé.

Malgré ce contexte, il est essentiel de souligner l'engagement des équipes. Les professionnels du foyer font preuve de motivation et de bienveillance pour accompagner chaque personne accueillie avec respect et écoute. Leur professionnalisme permet de maintenir un cadre de vie chaleureux et sécurisant pour les résidents.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2024 (18/03/2024, 10/06/2024 et 14/10/2024).

Ces réunions qui rassemblent des représentants des familles, des résidents et des salariés permettent de s'interroger sur l'environnement et le bien-être des usagers et de participer aux décisions, installations ou achats qui facilitent le confort des résidents.

Sujets abordés en 2024 :

- ⇒ Point sur la fête de l'été, retour sur la fête de Noël et cadeaux offerts aux résidents,
- ⇒ Mouvements du personnel et des résidents,
- ⇒ Réaménagement d'une salle de bain en salle esthétique,
- ⇒ Séjour organisé par le foyer,
- ⇒ Travaux extérieurs,
- ⇒ Limiter la chaleur et l'ensoleillement sur les salles de vie,
- ⇒ Rafrâchir les peintures intérieures sur l'étage,
- ⇒ Repas : équilibre alimentaire,
- ⇒ Nouveau système sécurisé pour les traitements,
- ⇒ Questions diverses des familles et des résidents, demandes/remarques des résidents et du personnel.

Les avis et les demandes des familles déposés dans la boîte à idées à l'accueil sont traités lors des réunions.



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2024 (Foyer Jean MULLER)

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Retenu	TO	Réalisé	TO
2024	50	50	365	18 250	12 660	69%	15 500	84,93%

L'établissement a réalisé **15 500 journées** dont **133 jours d'accueil temporaire**, ce qui correspond à un taux d'occupation de 84,93 %.

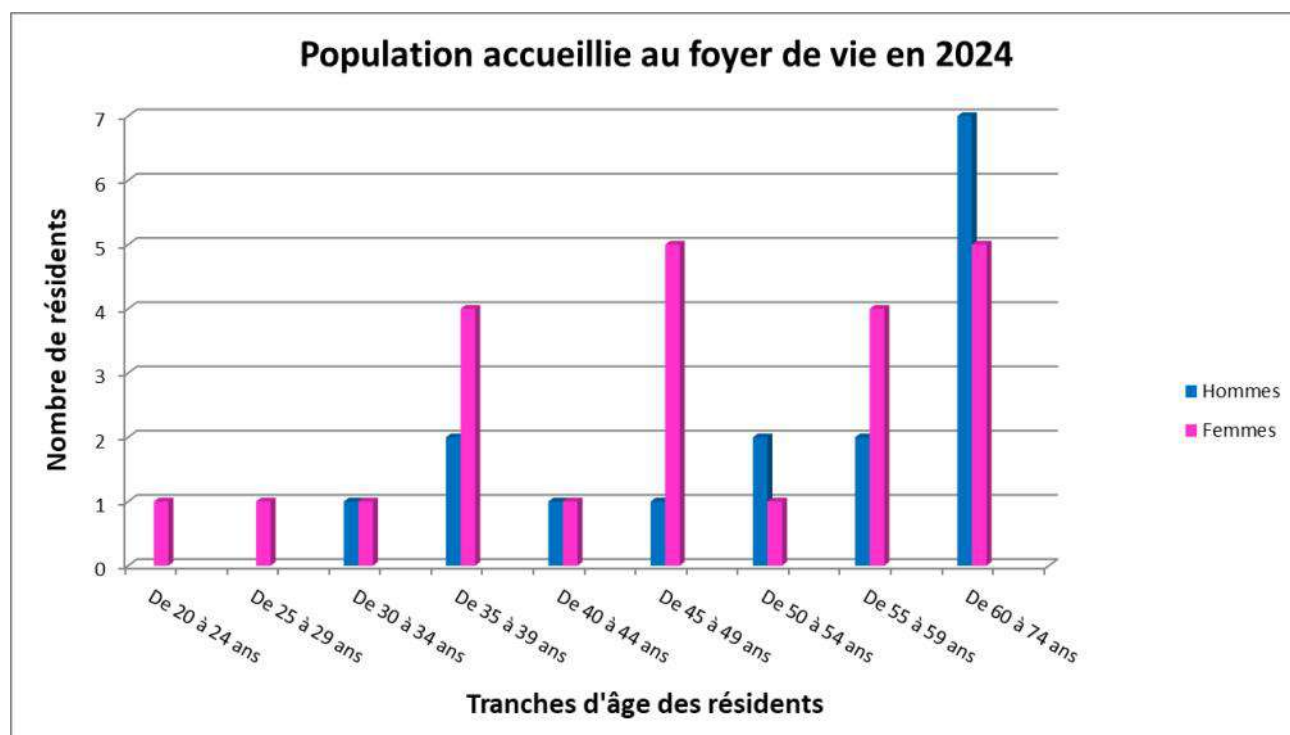
Nous justifions ainsi les absences :

- ⇒ 160 jours pour hospitalisations ;
- ⇒ 1 867 jours de retour week-end en famille ;
- ⇒ 82 jours d'absence pour maladie ;
- ⇒ 1 176 jours pour vacances.

Mouvements des résidents en 2024 :

- ⇒ 2 résidents du Foyer de vie ont été réorientés sur le FAM ;
- ⇒ 1 résident du FAM a été réorienté sur le Foyer de vie ;
- ⇒ 1 résident du foyer d'hébergement a été admis sur le Foyer de vie ;
- ⇒ 6 personnes en accueil temporaire et 2 en stage ont été accueillies au foyer de vie ;
- ⇒ 1 résident a bénéficié d'un séjour de rupture par le biais d'un échange avec un autre foyer.

En 2024, la moyenne d'âge était de 50 ans



21 résidents sur 39 ont plus de 50 ans, soit 53,84 % de la population accueillie, dont 12 ont plus de 60 ans.

L'ANIMATION

Afin de répondre aux besoins et attentes de chaque résident, en lien avec leur projet personnalisé, le foyer propose un panel d'activités très diversifié se déclinant en trois pôles :

- ⇒ Pôle d'activités physiques et sportives ;
- ⇒ Pôle d'activités cognitives ;
- ⇒ Pôle d'activités bien-être.

Pour que chacun puisse se préparer à son rythme, les activités sont réalisées principalement par unité de vie le matin et en inter-unité l'après-midi.

Le planning d'activités annuel est calé sur les mêmes rythmes que les rythmes scolaires. Ainsi, les périodes de vacances permettent d'éviter la routine en proposant des activités ponctuelles.



Les activités sont menées soit :

- ⇒ En interne ou en externe par les professionnels de l'établissement : piscine, randonnée, atelier bois, activités manuelles, maintien des acquis, esthétique, relaxation...
- ⇒ En externe par les professionnels de l'établissement en collaboration avec un partenaire : médiation animale, duo-day...



En plus des activités habituelles, les résidents ont pu cette année profiter de diverses animations telles que :

En semaine :

- ⇒ Cinéma de Vitry-le-François,
- ⇒ Matches de basket,
- ⇒ Concerts / spectacles avec Bords de Scènes à Vitry-le-François,
- ⇒ Concerts sandwichs à l'Orange Bleue à Vitry-le-François,
- ⇒ Sorties bowling,
- ⇒ Promenades au Der,
- ⇒ Sorties restaurant,
- ⇒ Parc de Nigloland,
- ⇒ Médiathèque de Vitry-le-François,
- ⇒ Initiation handball,



- ⇒ Ranch du Pont Urgin,
- ⇒ Fête Johannique à Reims,
- ⇒ Passage du rallye Monté Carlos à Vitry-le-François,
- ⇒ Concerts et foire de Châlons-en-Champagne
- ⇒ Zig zag parc à Val-de-Vesle,
- ⇒ HEAVEN BIKE au lac du Der,
- ⇒ Balade en bateau électrique au Lac du Der,
- ⇒ Parc animalier de Piney,
- ⇒ Foires à St Martin de Vitry-le-François et de Ste Menehould.



Les week-ends :

- ⇒ Promenades et goûters au Lac du Der,
- ⇒ Matches de moto-ball et de basket à Vitry-le-François,
- ⇒ Brocantes,
- ⇒ Cinéma,
- ⇒ Festival la Tête dans le Fion à Saint Amand-sur-Fion,
- ⇒ Foire de Châlons-en-Champagne
- ⇒ Spectacles Machabulles à Vitry-le-François,
- ⇒ Marchés de Noël.



LES MANIFESTATIONS

◇ Fête de l'été :

C'est sur le thème médiéval que la fête s'est déroulée le 14 juin 2024. Les familles des résidents et quelques partenaires ont répondu présents à l'invitation.

Au programme : danses, chants et exposition de poteries réalisés par des résidents.

Une artiste a présenté un spectacle de feu.

Après le spectacle, les résidents ont enflammé le dancefloor.



◇ Fête de Noël :

La fête s'est déroulée le vendredi 13 décembre 2024 avec les familles autour d'un repas festif apprécié par les résidents qui en garderont le souvenir avec un sac à dos isotherme personnalisé offert par le foyer.

Une animation musicale assurée par « Duo Hello » a prolongé la fête.

◇ Anniversaires :

Pour fêter les décennies des résidents, une grande fête à laquelle tous les résidents sont conviés ainsi que les proches de l'heureux élu est organisée.

LES RENCONTRES SPORTIVES DANS LE CADRE DE LA FFSA

Des résidents ont participé à des rencontres FFSA :

- ⇒ Activités motrices à Bouzy,
- ⇒ Cross régional à Epernay,
- ⇒ Défi-nature au Lac du Der,
- ⇒ Tournoi de pétanque,
- ⇒ Bowling à Châlons-en-Champagne
- ⇒ Championnat interdépartemental d'athlétisme.



SEJOUR ORGANISÉ PAR LE FOYER

Séjour à Berk :

Le foyer a organisé un séjour au Crotoy du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024. L'hébergement a eu lieu dans une maison de vacances.

- ⇒ Différentes visites ont été proposées :
- ⇒ découverte du Crotoy,
- ⇒ découverte du mondial des cerfs-volants,
- ⇒ visite de Fort Mahon, Cayeux-sur-Mer et Saint Valéry-sur-Somme,
- ⇒ promenade sur la baie à la recherche des phoques.



PARTENARIAT

Nous bénéficions de l'expertise du Centre social pour développer les capacités des résidents à travailler la poterie et apprécions la venue régulière des chiens visiteurs le samedi pour câliner nos résidents... ou inversement. Pour une variété animale plus conséquente le ranch et le site abritant la médiation animale restent très appréciés.



Le FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Jean MULLER

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2024

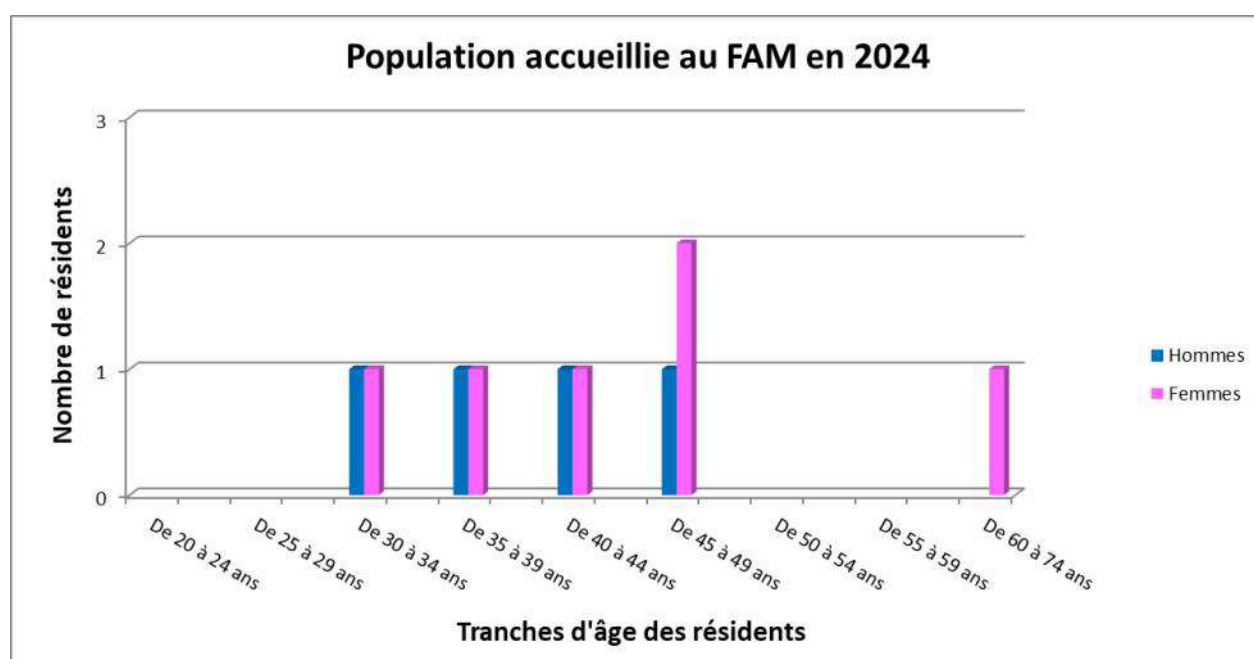
BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Retenu	TO	Réalisé	TO	Ecart
2024	10	10	365	3 650	2 680	73%	2 897	79,37%	217

Sur l'exercice 2024, nous pouvons également indiquer :

- ⇒ 7 journées d'absence pour maladie et 8 journées d'hospitalisation,
- ⇒ 411 jours d'absences de résidents repartant en famille le week-end,
- ⇒ 246 jours d'absences étant en partie le droit à congés utilisé par les résidents.

2 résidents du foyer de vie ont été admis sur le FAM.

1 résident du FAM a été réorienté vers le foyer de vie.



En 2024, l'âge moyen des résidents du FAM est de 42 ans.

L'ACCOMPAGNEMENT

Les activités et rencontres soulignées précédemment sont réalisées en lien avec les projets personnalisés afin de répondre aux besoins et attentes des résidents. Les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et du Foyer De Vie (FDV) vivent ensemble ces projets transversaux favorisant ainsi l'inclusion, l'échange et la mutualisation des compétences. Ces projets communs coexistent avec des activités plus spécifiques adaptées aux besoins des usagers du FAM.

En 2024, l'expertise de la psychomotricienne a joué un rôle déterminant dans la mise en place et la structuration d'activités sensorielles qui demeurent un axe fort de l'accompagnement individualisé et thérapeutique au sein du FAM. Ces activités, proposées en individuel comme en collectif, ont pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des usagers, en particulier ceux présentant des troubles sévères de la communication ou des troubles cognitifs.

Dans cette dynamique, plusieurs professionnels du FAM mais aussi du FDV ont bénéficié d'une formation à l'approche snoezelen. Le snoezelen est une méthode d'accompagnement centrée sur la stimulation sensorielle dans un environnement sécurisé, calme et bienveillant. Il s'agit d'une démarche non directive qui vise à favoriser la détente, à réduire les troubles du comportement et à renforcer la confiance entre l'utilisateur et le professionnel.

Les séances snoezelen permettent aux usagers d'explorer leurs sens à travers des jeux de lumière, des musiques douces, des objets tactiles, ou encore des senteurs apaisantes. Cette approche offre des moments privilégiés de bien-être, adaptés aux capacités de chacun, tout en valorisant l'expression des ressentis et des émotions.

Les retours d'expérience sont très positifs. Les usagers semblent apaisés après les séances et les professionnels témoignent d'un renforcement du lien relationnel.

Cette initiative ouvre la voie à de nouvelles pratiques centrées sur le respect du rythme et de la sensorialité des personnes accueillies.

◇ Sorties organisées pour les résidents du FAM :

- ⇒ Promenades et goûter au lac du Der,
- ⇒ Jardin sensoriel à Haussignemont,
- ⇒ HEAVEN BIKE au lac du Der,
- ⇒ Bar à papattes à Châlons-en-Champagne.



◇ Des sorties organisées en transversalité : cf sorties du foyer de vie Jean MULLER.



Créé en 1980, le Foyer d'Hébergement Jean-Louis GABEUR est un lieu de vie dont la mission est d'accueillir, héberger et accompagner des adultes en situation de handicap.

Il accueille dans une mixité 18 travailleurs de l'ESAT, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

Le foyer fonctionne toute l'année sauf 3 semaines en août et 8 jours entre Noël et nouvel an.

Ce fonctionnement est lié au fonctionnement de l'ESAT.

LA POPULATION

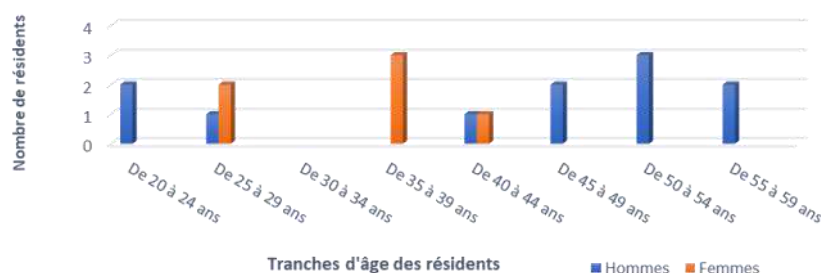
En 2024, la moyenne d'âge était de 40 ans (contre 42,25 ans en 2023). On peut observer un léger rajeunissement de la population, en lien avec les mouvements d'arrivées et départs de résidents.

Le vieillissement précoce et la grande fatigabilité des anciens conjointement au rajeunissement de la population ont eu un impact immédiat sur l'organisation du Foyer d'hébergement.

Le Foyer doit concilier le besoin de calme et de repos d'un public vieillissant avec les attentes d'activités et de sorties dynamiques d'un public plus jeune.

De plus le rajeunissement de la population a pour effet de devoir adapter nos activités et sorties à ce jeune public, mais aussi notre accompagnement. Le Foyer devient une étape vers la vie autonome et non plus un lieu de vie permanent.

Population accueillie au Foyer d'hébergement en 2024



L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS

Le Foyer d'hébergement accompagne les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne et citoyenne, mais aussi sur les loisirs et l'activité de plein air.

Le profil des personnes arrivants au Foyer Gabeur tend à évoluer. Les nouveaux résidents accueillis, plus autonomes, envisagent un accueil court d'une durée de 1 à 2 ans maximum. Ils désirent profiter de l'accompagnement en studio et partir vivre appartement avec un suivi SAVS.

Le Foyer GABEUR dispose d'une chambre pouvant accueillir des stagiaires venant soit de l'APEI ou de l'extérieur et sert également pour des accueils d'urgence. Les stages permettent à l'équipe d'évaluer les capacités du stagiaire et d'en faire un retour à l'établissement, la famille du stagiaire et de peaufiner son projet.

Le nombre de résidents accueillis les week-ends est en moyenne de 10 personnes. Ce petit nombre est apprécié des résidents. Les week-ends sont des moments de détente ou de sortie appréciés des résidents. L'équipe éducative propose diverses activités et sorties selon les saisons.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2024

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Retenu	TO	Réalisé	TO	Ecart
2024	18	18	320	5 760	4 500	78%	5 006	86,91%	506

L'établissement a réalisé **5 006 journées sur 2024** soit un taux d'occupation de 86,91 % qui est en légère augmentation par rapport à l'an passé.

Nous justifions ainsi les absences :

- ⇒ 4 jours pour récupération d'heures de l'ESAT en retour famille ;
- ⇒ 828 jours de retour week-end en famille ;
- ⇒ 169 jours d'absence pour maladie ;
- ⇒ 506 jours pour vacances.

Mouvements des résidents en 2024 :

- ⇒ 1 résident a été réorienté sur le Foyer de vie ;
- ⇒ 1 résident est sorti pour rapprochement familial ;
- ⇒ 3 résidents ont été admis ;
- ⇒ 6 personnes ont été accueillies en stage, représentant 67 jours.

Les constats généraux sont sensiblement identiques à l'année précédente en ce qui concerne :

- ⇒ Le vieillissement de la population accueillie qui entraîne une adaptation des temps de travail en ESAT mais aussi des plages d'accompagnement au foyer plus importantes en journée pour des travailleurs fatigables qui ont besoin de rester « chez eux ». La présence de la maîtresse de maison et d'un personnel éducatif l'après-midi est désormais nécessaire. A cela s'ajoutent des arrêts maladie réguliers dus au vieillissement, récupération d'heures, ou congés des résidents qui peuvent travailler en dehors des périodes de fermeture du foyer (en juillet /août ou en extra).
- ⇒ Les RDV médicaux nécessitent également du temps d'accompagnement. En effet, ceux-ci sont auprès de spécialistes sur des temps de travail ESAT, ce qui demande une réorganisation du planning du foyer (présence de personnel en journée) et parfois un détachement pour la journée du professionnel (hospitalisation de jour, examen sur Reims ou St Dizier) ;

Activités en semaine

Le Foyer GABEUR propose diverses activités en semaine telles que les sorties à la piscine, ballade en vélo, marche à pied, snoezelen ou des événements culturels (théâtre, concert, festivals). Concours de pétanque/ baby-foot, gym douce, groupe de paroles.....



Des activités manuelles sont également proposées : participation des résidents aux décorations de Pâques, Noël, halloween, d'anniversaire, fête de l'été etc...



En cette année 2024, année des jeux olympiques, le Foyer GABEUR a également organisé ses jeux lors de la fête de l'été.

Durant la fermeture du Foyer en août et décembre, les résidents partent en séjour adapté avec l'organisme EEVA (10 à 12 résidents concernés).



Le Foyer organise un séjour tous les ans. En Février 2024, 21 personnes (4 professionnels et 17 résidents) sont partis 5 jours en Bourgogne. Le séjour est en commun avec le service du SAVS, cela a nécessité de louer un gîte de très grande capacité et l'hébergement a eu lieu dans un gîte à Bra-zay-en-Plaine.

Ce moment est très attendu et apprécié de tous.

- ⇒ Visite de la moutarderie Fallot,
- ⇒ Visite de la ville et des monuments de Dijon,
- ⇒ Château de Savigny-les-Beaune,
- ⇒ Détente et jeux au gîte.



Sorties week-ends divers

- ⇒ Visite du château de Pierrefond ;
- ⇒ Foire de Saint Dizier ;
- ⇒ Journée à Nigloland ;
- ⇒ GAME IN REIMS/ JAPAN TROYES ;
- ⇒ Baignade et pique-nique au port de Dienville ;
- ⇒ Aubamerican Day à Brienne-le-Château ;
- ⇒ Marché de Noël de Provins /Reims/ Vitry-le-François ;
- ⇒ Participation à l'après-midi guinguette à Vitry-le-François / visite de la ferme pédagogique de Frampas ;
- ⇒ Randonnée de 7 kms à Maison-en-Champagne ;
- ⇒ Concert Champagne FM à Vitry-le-François / concert à la foire de Châlons-en-Champagne ;
- ⇒ Sortie au cinéma, centre aquatique de Vitry et Saint-Dizier ;
- ⇒ Diverses promenades et balade dans le bassin vitryat.





Le CVS s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2024 (en mars, juillet et octobre).

Ces réunions qui rassemblent des représentants des familles, des résidents et des salariés permettent de s'interroger sur les pratiques et le bien-être des résidents et de participer aux décisions, installations ou achats qui facilitent le confort des résidents, tels que :

- ⇒ Point sur les repas ;
- ⇒ Aménagement du foyer ;
- ⇒ Mise en place d'activités et de sorties ;
- ⇒ Organisation de transfert ;
- ⇒ Organisation des fêtes et événements au Foyer ;
- ⇒ Achat de matériel ;
- ⇒ Amélioration de l'espace intérieur et extérieur ;
- ⇒ Organisation et fonctionnement du foyer impacté par le fonctionnement de l'ESAT.

Et demain, l'évolution de l'accompagnement au Foyer

Le Foyer Jean-Louis GABEUR devra, en lien avec les travaux déjà engagés au niveau associatif, valoriser son savoir-faire et sa pratique tout en développant des réponses adaptées à l'évolution de ses publics.

Entre la retraite de certains résidents, tenant compte de leur pathologie et de l'évolution de leurs besoins, l'arrivée d'un public jeune demandant l'apprentissage de l'autonomie pour continuer son chemin, le Foyer continue sa mutation pour plus de modularité, plus de flexibilité et surtout plus d'adaptabilité, pour répondre :

- ⇒ A des besoins évolutifs et à de nouvelles problématiques ;
- ⇒ A des accueils et des temporalités modulables qu'il nous faut développer et affiner ;
- ⇒ A la création ou à l'innovation dans des accompagnements plus inclusifs intégrant la notion de « dedans-dehors ».

La réflexion entamée sur l'implication des résidents du foyer dans la vie citoyenne a amené le Foyer à élargir son réseau et à s'impliquer dans des projets et manifestations au sein de la ville. L'implication de certains résidents en qualité de bénévoles au sein d'associations y participe.

Le besoin en hébergements diversifiés et inclus dans la ville est de plus en plus prégnant, obligeant le foyer à réfléchir sur une autre forme d'existence avec une évolution vers une résidence de travailleurs avec des chambres, des studios d'apprentissage et des appartements semi autonomes.

Le Service d'Activités de Jour

Jean-Louis GABEUR



Créé en 2003, le SAJ (14 places) est un service implanté dans les locaux de l'ESAT « La Malterie ».

C'est un lieu d'accueil en journée avec des prestations adaptées aux besoins de chacun dans un cadre sécurisant et protecteur. Il dispose aussi d'un jardin éducatif qui se trouve à Marolles, village dans l'agglomération vitryate.

Le SAJ accueille et accompagne dans la mixité des personnes handicapées adultes, dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle de façon permanente, de futurs retraités qui bénéficient de temps aménagés ou des personnes dont le handicap demande un accompagnement vers le travail en douceur afin de faire connaissance avec celui-ci.

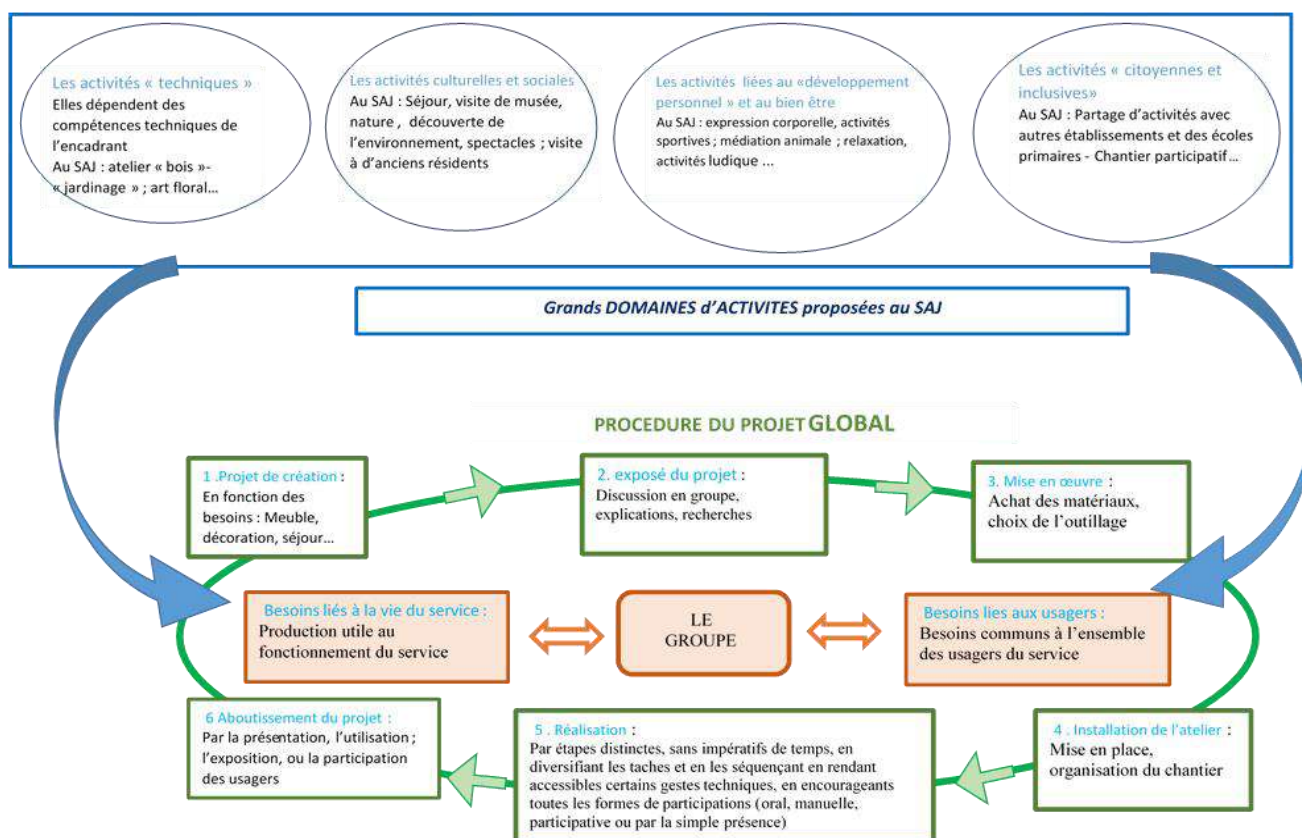


L'entretien des locaux ainsi que la restauration des repas du midi sont assurés par l'ESAT.

Le SAJ développe depuis toujours des modes de fonctionnement garantissant la mise en place de prestations de services axées autour d'un meilleur accompagnement des usagers, en cohérence avec ses missions et principes.

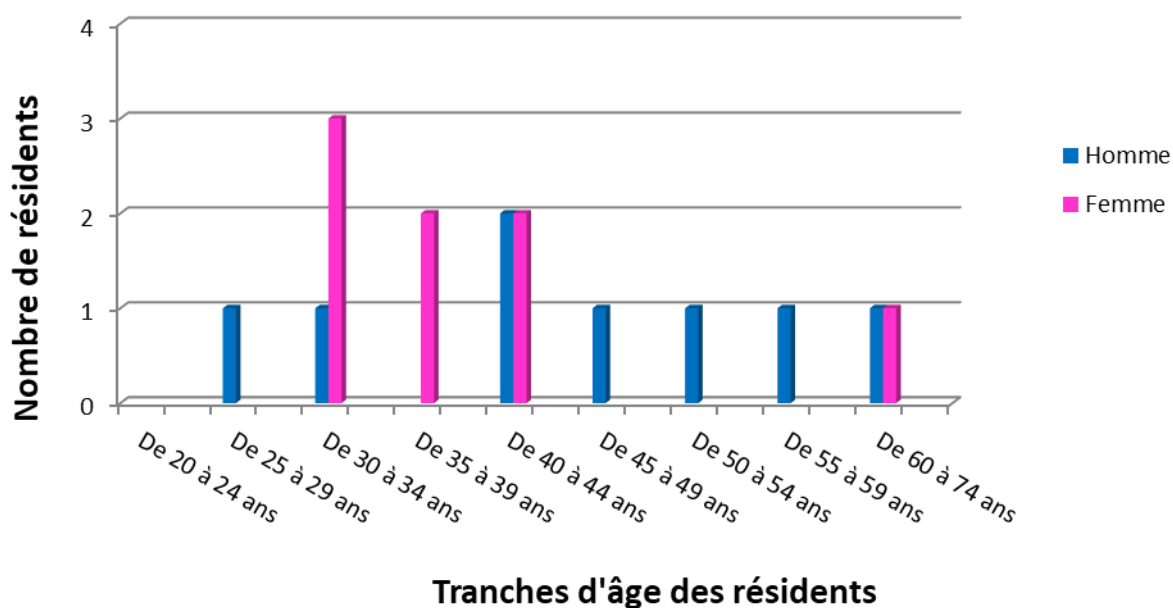
L'accompagnement étant fondé sur les projets personnalisés, il s'agit de mettre à la disposition des personnes accueillies, un éventail d'activités très différentes les unes des autres, mais ayant pour base cet objectif commun : maintenir le dynamisme des adultes présents au sein du service.

Ainsi, le SAJ a basé son accompagnement sous la forme d'un projet global dont le principe est décrit ci-dessous :



LA POPULATION

Population accueillie au SAJ en 2024



En 2024, la moyenne d'âge au sein du SAJ était de 42 ans, en hausse par rapport à 2023.

Nous avons accueilli 5 stagiaires en situation de handicap issus soit d'établissements Médico-sociaux (IME – ESAT), soit à la demande des familles ou représentants légaux pour une période totale de 115 jours sur l'année.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2024

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Retenu	TO	Réalisé	TO	Ecart
2024	14	14	216	3 024	2 800	93%	2 619	86,61%	-181

Le service a réalisé **2 619 journées**, ce qui correspond à un taux d'occupation de 86,61%.

Nous justifions ainsi les absences :

- ⇒ 172 jours d'absence pour maladie ;
- ⇒ 4 jours pour vacances ;
- ⇒ 164 jours d'absences injustifiées.

En 2024, un usager a quitté le service.

Le service a accueilli 17 usagers dont 8 à mi-temps.

Les constats généraux sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, à savoir :

- ⇒ L'évolution en âge des publics accompagnés à l'ESAT entraîne une fatigabilité de plus en plus marquée, qui est prise en compte en adaptant les temps de travail des personnes en situation de handicap.
 - Le SAJ devient alors un moyen de réduire l'activité professionnelle tout en douceur en complétant des temps partiels par un accompagnement au sein du service.
Cette demande augmente graduellement depuis ces 6 dernières années et le service ne peut répondre favorablement aux diverses demandes par manque de places.
- ⇒ À cela s'ajoutent des jeunes sortant de l'IME qui ne sont pas encore assez opérationnels soit pour être sur un poste en ESAT à temps plein, soit en raison d'un manque de maturité pour une intégration immédiate en milieu de travail. Depuis l'année précédente, nous avons aussi des demandes pour des jeunes sortant d'IME ne pouvant pas intégrer le milieu du travail et arrivant en fin de mesures dérogatoires CRETON avec un risque de rupture de parcours.
 - Le SAJ est alors un outil de transition entre le monde de l'enfance et le monde de l'adulte avec un accompagnement progressif soit vers de nouveaux acquis ou maintien des acquis, soit vers le travail ;
- ⇒ De plus, un public avec des troubles associés (troubles du comportement, TSA, ou avec des troubles psychologiques) vient réinterroger l'accompagnement déjà mis en place au sein du service pour répondre à leurs besoins spécifiques avec la mise en place d'outils et d'espaces adaptés à ces accompagnements.

Ces constats interrogent l'évolution du service et sa montée en puissance. Il est à noter qu'actuellement, ce dernier accompagne jusqu'à 17 personnes quotidiennement pour un agrément de 14 places. Il faut réfléchir à une adaptation des moyens pour être en adéquation avec l'accueil actuel et ainsi répondre aux besoins.

LES STAGIAIRES PROFESSIONNELS

Sur 2024 nous avons reçu plusieurs stagiaires professionnels AES (Accompagnement Educatif et Social) pour des formations professionnelles pour adultes, ainsi que des stagiaires étudiants du lycée François premier de Vitry le François.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2024 (mars, juin et octobre).

Ces réunions qui rassemblent des représentants des familles, des résidents et des professionnels permettent de s'interroger sur les pratiques, l'accompagnement des personnes en participant aux décisions, installations ou achats qui facilitent l'accueil des usagers, tels que :

- ⇒ Les projets réalisés et projets en cours (projet radiophonique, projet gendarmerie) ;
- ⇒ Les sorties dont le séjour dans les Vosges ;
- ⇒ Le Projet avec le lycée Ozanam de Châlons-en-Champagne ;
- ⇒ L'achat de matériel (Chaises) ;
- ⇒ Activités proposées.

LES ACTIVITÉS



Une réflexion a été engagée sur les adaptations de l'accompagnement, afin de répondre aux besoins de développement des activités citoyennes et inclusives en 2024.

Des projets avec des partenaires, tels que la gendarmerie, ont permis de répondre aux besoins repérés dans les projets personnalisés.

D'autres projets ont été lancés, comme celui en partenariat avec l'Éducation Nationale dans le cadre duquel les usagers ont participé à un enregistrement radio à l'école élémentaire Albert Camus de Saint Dizier.



Activités techniques :

Jardin : entretien et détente

Le jardin situé à Marolles est très apprécié lors des journées ensoleillées. Lieu de détente, il est entretenu et agrémenté par l'ensemble des usagers au travers de projets globaux.



Menuiserie

Création de portes flyers pour la maison de l'association.



Pâtisserie "anniversaire" et repas à thème



Rencontres inter-établissement avec le SAVS et le Foyer MULLER



Activités liées au développement personnel et à l'inclusion :

Activités liées au développement personnel

Les activités sont variées telles que : des jeux ou une séance de relaxation avec les élèves de l'école CAMUS de Saint-Dizier, au Ranch des éperviers.



Activités manuelles

Des activités manuelles sont proposées tout au long de l'année. Depuis cette année une nouvelle organisation a été mise en place afin de répondre aux besoins des usagers avec de nouvelles activités, permettant l'autodétermination des personnes accompagnées : les activités libres.



Activités physiques encadrées par un éducateur sportif



A travers l'activité sportive proposée tous les jeudis par l'éducateur sportif les usagers du service découvrent le plaisir du sport.



LES SORTIES ET LE SÉJOURS EN 2024



L'équipe éducative du Service d'Activités de Jour a organisé un séjour dans les Vosges du 24 au 28 juin 2024. L'hébergement a eu lieu dans un gîte à Cornimont.

Au programme : visite de la fromagerie de Munster au Tholy, visite de la confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing, achats de souvenirs, repas dans un restaurant à Fraize, sorties pédestre et soirée jeux d'arcades dans le gîte etc...

Ce séjour fut un moment de détente et de convivialité apprécié de tous.

ET DEMAIN ?

Avec l'évolution des publics et les besoins d'ouverture des activités vers l'extérieur, le SAJ doit poursuivre sa réflexion autour de ses missions.

Il devra aussi continuer à diversifier ses accompagnements, afin de permettre une continuité des parcours et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, mais aussi pour répondre à des besoins évolutifs, à de nouvelles problématiques et à la création ou à l'innovation dans des accompagnements plus inclusifs intégrant la notion de « dedans-dehors ».

Nous solliciterons de nouveau d'autres partenariats pour amplifier les nouvelles activités tournées vers l'« extériorisation » et des projets en lien avec l'environnement et l'écocitoyenneté.

Tous ces projets permettent aux personnes en situation de handicap d'être acteurs de leur vie, de leur environnement et d'être citoyens à part entière.

Le SAJ, véritable service transversal au sein de l'Association, va devoir développer et affirmer ce statut à travers sa mutation à venir. Il deviendra alors un élément clé de la fluidité de parcours de l'adaptabilité et des réponses apportées.

Ils découvrent les métiers liés au handicap

VITRY-LE-FRANÇOIS Des élèves du lycée Ozanam ont passé deux jours au sein d'une structure de prise en charge du handicap. L'occasion pour elles de rencontrer les usagers et les équipes, et de découvrir les métiers d'éducateur spécialisé.

ANTOINE DÉCHOZ

Elles étaient six jeunes femmes, à rendre visite aux équipes et aux usagers du centre d'activités de jour de l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) de Vitry-le-François le mercredi 10 avril. Ces lycéennes scolarisées à Ozanam préparent un baccalauréat sciences et technologies de la santé et du social, et n'étaient donc pas en terrain totalement inconnu dans ce service qui accompagne des personnes en situation de handicap mental.

« Dans notre société, les gens sont de plus en plus autocentrés, nous avons voulu mettre en avant des valeurs d'écoute et d'empathie »

Francis Bovo

Professeur d'EPS au lycée Ozanam

C'est leur professeur de sport, Francis Bovo, qui a fait le lien entre le lycée de Châlons-en-Champagne et la structure. Après avoir travaillé dix ans dans ce service, il a souhaité le présenter à ses élèves : « Je trouvais ça dommage de ne pas profiter de mon expérience pour changer le regard que les élèves portent sur le handicap », souligne l'enseignant. Pour ce premier jour, les jeunes sont venus en petit groupe pour dé-

Six lycéennes étaient de passage à Vitry-le-François mercredi, pour découvrir les métiers liés aux handicaps.

couvrir le service sans bousculer ses résidents. Ils étaient plus nombreux le lendemain à Giffaumont pour la deuxième journée de cette opération découverte, marquée par une chasse aux trésors collective. « Dans notre société, les gens sont de plus en plus autocentrés, nous avons voulu mettre en avant des valeurs d'écoute et d'empathie », ajoute le

professeur, qui accompagne ses élèves dans cette journée pour la deuxième année consécutive.

UN PREMIER APERÇU DU MÉTIER

Dans le petit groupe de mercredi, l'ade sait déjà où elle va : « Ça nous donne une idée de comment les gens vivent ici, de comment ils interagissent entre eux et avec les équipes.

J'aimerais devenir éducatrice spécialisée et j'ai déjà fait deux stages qui m'ont confirmé dans ce choix. On voit qu'il y a besoin d'aide dans ces métiers ».

Les jeunes femmes ont également eu le temps d'échanger avec les usagers du service, dont l'un d'entre eux s'interroge : « Qu'est-ce qui vous donne envie de travailler

avec des personnes comme nous ? » L'une des élèves lui répond : « Moi, j'ai toujours voulu aider les gens, et en visitant des endroits comme celui-ci, j'ai su que c'est ce que je voulais faire ». La cheffe du service, Christine Canivet, ne dira pas le contraire : « Ce qui me fait revenir tous les jours depuis trente ans, ce sont les relations humaines ».



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Jean-Louis GABEUR

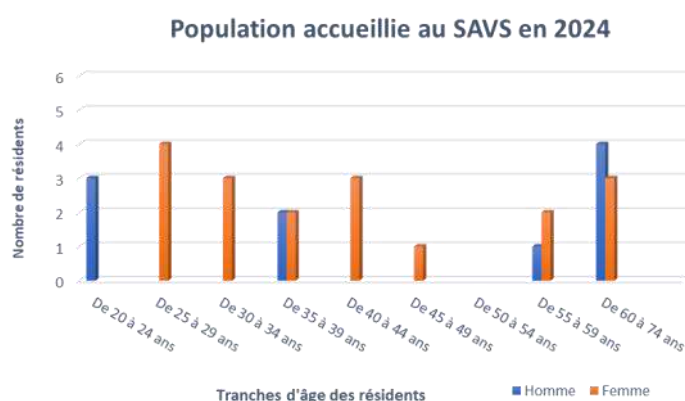


Le S.A.V.S. Jean-Louis Gabeur est un service médico-social créé en 1982 qui a pour mission d'apporter à des adultes en situation de handicap un soutien personnalisé favorisant leur autonomie et leur intégration dans la vie sociale et professionnelle. Il accompagne au plus 31 personnes, sur décision de la C.D.A.P.H.

Sa vocation est de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes adultes en situation de handicap par « un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. » (Décret n° 2005-223 du 11 mars 2005 relatif à la création des SAVS).

LA POPULATION

En 2024, le SAVS a accompagné 28 personnes parmi lesquelles 9 travaillent à l'ESAT, 10 sont sans emploi et 9 sont retraitées. On observe une majorité de femmes (18) accompagnées. Sur l'ensemble de l'accompagnement, la majorité des personnes est sous curatelle renforcée (21), suivie par un organisme mandataire (17) et sans enfant (23).



Parmi les personnes accompagnées, on distingue principalement 2 générations : les plus de 55 ans et les moins de 45 ans. La moyenne d'âge se situe à 43 ans.

Cette répartition entre personnes vieillissantes et ces jeunes adultes amène le service à adapter son accompagnement, ses activités et sorties à de nouveaux besoins. Le public accompagné est ainsi divisé en deux catégories :



- Des personnes retraitées et ayant des besoins d'accompagnements, d'activités, de lieux de rencontre et d'écoute en journée afin de maintenir du lien social ;
- Un public plus jeune, parfois travailleur ESAT ou milieu ordinaire, parents d'enfants en bas âge ou scolarisés ou en recherche d'emploi présentant des troubles associés de type addiction ou difficultés sociales.

Cette évolution des publics accueillis au sein du SAVS avec des demandes diversifiées oblige le service à régulièrement faire appel à de nouveaux partenaires pour accompagner au mieux les usagers.

L'accompagnement au SAVS

Les temps et les modalités d'intervention varient selon les besoins des personnes, leur degré d'autonomie, leurs attentes en lien avec leur projet personnalisé. Les rencontres avec les bénéficiaires du service se font pendant et après leur journée de travail ou pendant leur temps libre. Le service est ouvert 365 jours par an par le biais d'un accueil physique du lundi au vendredi et d'une astreinte téléphonique, assurée par les cadres, permettant un lien à tout moment en cas de besoin.

Les interventions du SAVS se font soit au domicile des personnes pour diverses démarches et accompagnements (cuisine, entretien du logement et autres), soit au sein du service sur rendez-vous ou en accueil libre le soir, soit dans les lieux publics pour des accompagnements administratifs, vers les services de droit commun ou encore lors d'évènements festifs parfois en soirée autour de moments conviviaux.

■ Suivi médical renforcé

■ Soutien médical

■ Maintien du lien social

■ Accompagnement au passage en retraite

■ Soutien au projet professionnel

■ Soutien à la parentalité et à la vie de couple

■ Accompagnement au logement

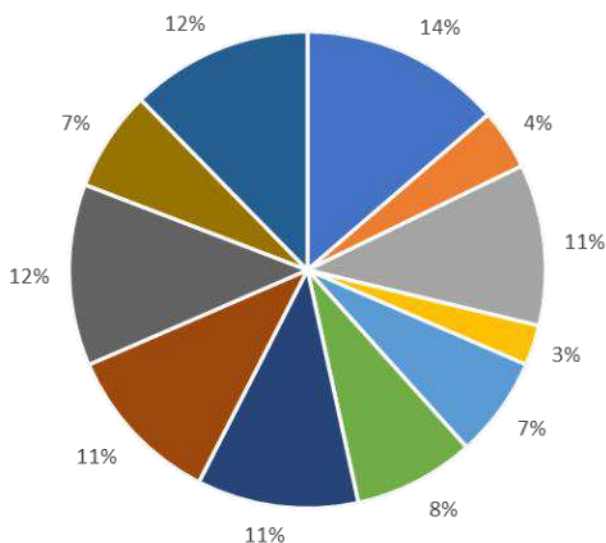
■ Accompagnement administratif et budgétaire

■ Accompagnement dans l'autodétermination

■ Maintien des acquis

■ Maintien du bien-être psychique

Les axes d'accompagnement au SAVS



Analyse de l'activité :

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Retenu	TO	Réalisé	TO
2024	31	31	365	11 315	11 315	100%	10 217	90,30%

Mouvements des usagers en 2024 : 5 sorties pour 5 admissions.

Pour l’année 2024, on dénombre environ 2 930 actes réalisés à destination des personnes accueillies (contre 3560 en 2023 et 2896 actes en 2022) soit un retour au niveau de 2022 tandis que 2023 avait vu un surcroît d’actes en plus qui s’expliquait par l’extension du service tout au long de l’année.

L’accompagnement à la parentalité, au désir d’enfants et à la vie affective et sexuelle des couples est en baisse en 2024 (8 % des actes réalisés contre 28 % en 2023 et 19 % en 2022).

La reconnaissance de notre compétence spécifique dans ce domaine sur le territoire amène aussi nos partenaires à nous solliciter de façon plus régulière. Tout comme en 2023, l’année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en place d’ateliers de parents (6 ateliers sur l’année), avec nos partenaires de la protection de l’enfance et de la parentalité sur le territoire, mais aussi par la participation aux conférences et réunions du réseau parentalité du secteur.

Les accompagnements médicaux sont relativement stables mais extrêmement chronophages en raison du désert médical engendrant des temps de trajets plus longs.

Les temps de travail administratif qui s’ajoutent à ces accompagnements représentent une très grande part des actes du service à destination des usagers. Il s’agit alors d’un accompagnement indirect qui consiste principalement en un travail de coordination avec le réseau et les partenaires (PMI, Service médico-social, tribunaux, mandataires judiciaires). La gestion des documents des usagers (projets personnalisés, bilans et comptes-rendus pour diverses instances, travail avec les représentants légaux ou les usagers eux-mêmes, etc.) complète la charge de travail.

L’accompagnement en soutien et écoute de la personne ainsi que l’accompagnement au quotidien sont encore les axes majeurs du temps de travail des professionnels.
Ce sont des moments d’échange, mais aussi d’écoute pour rompre l’isolement. Une réflexion est à engager en faveur d’un lieu d’échanges entre usagers du service particulièrement pour les retraités.

Activités et sorties

Le SAVS organise chaque année diverses sorties et activités ayant chacune un intérêt spécifique en faveur de ses usagers. Ces activités ont comme objectifs de :

- ⇒ Maintenir, d’entretenir et de développer les capacités physiques de chacun (randonnée, cuisine, ...) ;
- ⇒ Appréhender et découvrir un nouveau territoire à travers diverses sorties (découverte de lieux, villes, ...) ;
- ⇒ Rompre l’isolement et créer une cohésion de groupe permettant ainsi de construire un réseau social (participation aux moments conviviaux tels que les repas de Noël, ...) ;
- ⇒ Valoriser la personne à travers des activités ludiques et de partage (clubs de loisirs, clubs sportifs, ...).

En 2024, certains bénéficiaires du SAVS ont participé au transfert du foyer Gabeur à Dijon du 2 au 6 mars. Cette expérience a permis l’ouverture du service vers d’autres structures de l’Association et de commencer un travail de transversalité pour compléter l’offre de service au sein des structures.
Désormais depuis 2023, outre le transfert qui est organisé conjointement avec le foyer Gabeur, d’autres sorties et moments festifs sont également partagés.
Les groupes de paroles, lieux d’expression et d’échanges pour les usagers sont faits en collaboration avec le foyer Gabeur. Ceux-ci ont lieu au sein du SAJ (autre structure de l’APEI).

Type d'animation	Nombre	Participants
Apéromix	7	74
Club sandwich	3	8
Piscine	2	18
Transfert	1	5
Soirées festives	3	14
Voyages BARDY	2	20
Parc d'attraction	1	15
Activités en journée	3	51
Cafés du bien vieillir	2	4
Ateliers médiathèque	5	22
Groupes de parole	2	8
Ateliers de parents	6	24



Et demain, quelles évolutions pour le Service ?

Le SAVS est un service voué à se développer tant dans les réponses à proposer aux usagers que dans les domaines d'accompagnements, et à s'inscrire dans une logique de territoire par le biais de partenariats et de réseaux.

De plus, l'évolution de notre population avec des pathologies diverses (addiction, TSA, etc.) mais aussi avec des publics en difficultés sociales, nous oblige à développer de nouvelles compétences, administratives ou partenariales.

La diversification des handicaps et des profils nous oblige également à repenser et à développer notre offre de services tels que « l'habitat inclusif », la parentalité, l'insertion ou la retraite avec « un Avenir après le travail ».

Depuis 2023, l'extension du service permet de répondre de façon plus adaptée aux besoins repérés sur le territoire.

L'émergence de la parentalité, des désirs d'enfants, amène le service à se spécialiser et à élargir son champ d'intervention, à nouer de nouveaux partenariats tel que celui avec le Centre de Ressource Grand Est « Intim agir », mais également à s'inscrire dès 2024 dans le réseau du SAAP « Service d'Accompagnement A la Parentalité » Champagne Ardenne, afin de partager notre expérience et expertise dans ce domaine.

Le Service doit se redéfinir tant dans ses missions que dans ses modes d'accompagnement. Ce projet qui conjugue souplesse dans l'accueil (temporaire, séquentiel, renforcé) et réponse personnalisée aux multiples champs d'interventions (médicaux, parentalité, administratifs, budgétaires, résidentiels, etc.) est en réflexion au sein de notre service avec la réécriture de notre projet de service. Celui-ci prend en compte toutes les évolutions énoncées ci-dessus.

En 2025, le service devra poursuivre cette mutation engagée afin de répondre aux besoins émergeant de ces nouveaux publics qu'il accompagne.

Le SAVS devra développer une plateforme de services mettant en lien les besoins spécifiques des usagers tout en les incluant dans le territoire vitryat avec en point d'orgue la notion de parcours de l'utilisateur dans son projet de vie.

Le SAVS devra aussi en complémentarité de l'ESAT ou du milieu ordinaire permettre une inclusion des personnes accompagnées dans le monde du travail.



Le Rapport Financier 2024

Par Mme Solange ESPOCK, Trésorière de l'APEI de Vitry-le-François

Je vous présente les comptes 2024 de notre association l'APEI en abordant la situation financière par les points suivants :

1. **Le bilan ;**
2. **Le compte de résultat consolidé de l'exercice au 31/12/2024 ;**
3. **La situation des établissements et services concernés par nos deux financeurs ARS et CD51 ;**
4. **L'Esat production et L'Association sont en gestion propre.**

1. Le bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2024 est arrêté à **11 890 934 €** en augmentation par rapport à 2023 : 11 652 594 €

⇒ Passif :

Les fonds propres se montent à **8 285 284 €** (8 137 680€ en 2023)

Baisse des provisions : **849 017€** contre (857 390€ en 2023)

Légère augmentation de la dette : 2 756 632 € contre(2 657 123€)

⇒ Actif :

Caractérisé principalement par une amélioration de la trésorerie : **5 751 007€** contre (5 515 502 € en 2023)

2. Le compte de résultat consolidé de l'APEI est arrêté au 31 décembre 2024 avec un excédent de 169 864 €

- Les produits d'exploitation **12 028 461 €** proviennent en grande partie des produits de la tarification ; en baisse par rapport à 2023 : 12 946 520€ ;
- Les charges d'exploitation : **11 858 597€** également en baisse par rapport à 2023 : 12 929 983€.

3. Situation comptable des établissements et services au 31/12/2024

En préambule l'année 2024 a été marquée pour tous les établissements et services par des charges d'énergie, carburants et transports qui ont considérablement augmenté, liées à l'inflation.

Les dépenses alimentaires ont quant à elles été maîtrisées à l'aide de l'outil de gestion de commandes mis en place courant 2023 malgré une inflation moyenne des produits alimentaires de 11 % sur l'année.

Un recours aux prestations externes est constaté (agences d'intérim)

Rappelons ci-dessous les conditions dans lesquelles sont versées les allocations de ressources aux établissements et services par les deux financeurs principaux :



S'agissant des établissements financés par l'ARS : l'IME, le SESSAD, l'ESAT fonctionnement et le FAM.

Une dotation globale est allouée, répartie en 12 versements mensuels ; pour 2024 : **5 540 541€** soit 460 000 € par mois. La trésorerie de l'Association s'en trouve facilitée.

En 2024 des crédits non reconductibles (CNR) ont été perçus à hauteur de 216 834€ liés pour partie à la revalorisation de la masse salariale (195 856€ de point d'indice et de Ségur) et pour partie aux projets d'investissements.

◇ S'agissant des établissements et services financés par le Conseil Départemental : Le FOYER d'HERGEMENT Jean Louis Gabeur, le FOYER DE VIE MULLER, , le SAJ.

Le financement intervient suite aux facturations émises au prix de journée variable d'une année à l'autre ; pour 2024 : **3 154 883€** soit 263 000€ par mois.

Etablissements financés par l'ARS

⇒ IME

◇ L'excédent comptable est de 241 162€.

- * Cet excédent est lié aux CNR versés (144 591€) ainsi qu'à la faible utilisation de l'enveloppe d'amortissement pour investissement (239 216€). Cette enveloppe résiduelle sera moindre en 2025 car utilisée pour financer la construction de l'internat et des travaux sur l'IME.

Il est à noter que les dépenses du Groupe I ont dépassé l'enveloppe budgétaire octroyée de 266 516€ en raison des coûts de transports qui perdurent 131k€.

⇒ SESSAD

◇ L'excédent comptable est de : 30 816€

- * Cet excédent est lié en partie aux CNR versés (10 500€) ainsi qu'à la vacance d'un poste d'un éducateur spécialisé durant 6 mois non remplacé.

⇒ ESAT

◇ L'excédent comptable de 143 430€

- * S'explique par l'attribution d'un CNR (57 047€) ; d'une vacance de poste et également de la faible utilisation de l'enveloppe amortissements liée aux investissements.

Etablissements financés par le conseil départemental

⇒ FOYER DE VIE et FAM

◇ C'est un déficit de **114 747€** ainsi réparti :

- * Déficit de **140 543€** du Foyer de vie
- * Excédent de 25 796€ du FAM

En cause :

- * L'augmentation des coûts de l'énergie, des prestations extérieures (34 000€);
- * L'excédent 2022 a été retenu pour équilibrer le budget 2024 sur soit 165 830€ amputant le budget validé 2024 ;

⇒ **FOYER D'HEBERGEMENT Jean Louis Gabeur**

◇ C'est un déficit comptable de : **99 893€**

- * Les dépenses du Groupe II sont en augmentation de 41 000€ par rapport à l'exercice 2023 et en dépassement de 82 500€ par rapport au budget validé 2024. Ce constat s'explique par la multiplication des CDD et le recours à l'intérim ;
- * Le dernier tiers du déficit de l'exercice 2020 et l'excédent de l'exercice 2022 ont été retenus entraînant une amputation de 4 466€ des produits de tarification au budget validé 2024 ;
- * Également un retard de paiement des facturations de journées pour les mois de septembre à décembre pour 108 000€.

⇒ **SAVS**

◇ Excédent comptable de 4 410€

- * Le déficit de l'exercice 2022 a été repris soit une augmentation de 7 990€ des produits de tarification

⇒ **SAJ**

◇ Le déficit comptable est de **23 113€ en** raison d'une baisse d'activité diminuant d'autant les produits de tarification « prix de journée »

- * L'excédent de 2022 a été retenu amputant ainsi les produits de tarification de 17 854€ ;
- * Également un retard de paiement des facturations des journées pour les mois de septembre à décembre soit 56 000€.

le résultat cumulé consolidé de l'ensemble des établissements financés par le département et l'ARS s'élève 182 065€

Les dépenses du Groupe I sont en déficit par rapport à l'enveloppe octroyée : 318 000€ ; transports ; énergie

Les dépenses du Groupe II des établissements financés par l'ARS essentiellement sont par contre en excédent de 131 748€ par rapport à l'enveloppe octroyée

⇒ **L'ESAT commercial et l'Association sont en gestion propre**

⇒ **L'ESAT commercial** est en déficit **de 10 745€** en nette amélioration par rapport à l'exercice 2023 : **97 311€** ;

⇒ **L'ASSOCIATION** Affiche un résultat négatif de **1 455€**.

Les recettes proviennent principalement des cotisations, des dons, des subventions des collectivités, et de diverses manifestations : la vente des brioches :

Le nombre d'adhérents est passé de 60 en 2023 à 43 en 2024. Nos recettes ont baissé passant de 9 783€ en 2023 à 4 805€ en 2024.

Les dépenses principales sont les cotisations que nous versons aux différentes institutions : UNAPEI, UNAPEI GRAND EST.

Des études restent à mener sur les contrats énergétiques, les transports, la remise en place et l'organisation d'achats groupés (fournitures administratives, produits d'entretien).



M. EGELEE, notre commissaire aux comptes, vous fera la lecture de son rapport annuel pour l'exercice 2024.

Madame La Présidente

1. Vous demandera d'approuver les comptes 2024

2. Vous proposera de voter pour l'affectation du résultat

le résultat comptable consolidé 2024 est de 169 864€

Excédents affectés à l'investissement :**415 407€**

IME :241 163€

SESSAD :30 815€

ESAT fonctionnement : 143 430€

Déficits et excédents reportés à nouveau**245 544€**

Foyer d'hébergement J-Louis Gabeur :**99 893€**

SAJ jean louis Gabeur :**23 114€**

FOYER de vie Muller :**140 543€**

SAVS :4 410€

FAM :25 796€

ESAT production :**10 745€**

Association :**1 455€**

Suite aux décisions qui vous sont proposées nous espérons que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à Madame la Présidente.

Le rapport financier

BILAN

BILAN							
ACTIF							
	2024	2023	2022		2024	2023	2022
Actif Immobilisé	4 148 420,00	4 086 812,66	4 042 675,45	Fonds propres	8 285 284,38	8 137 679,79	7 256 499,00
Immo Net	4 148 420,00	4 086 812,66	4 042 675,45	Résultat Exercice	169 864,66	16 535,75	335 726,00
Actif Circulant	1 977 799,21	2 030 634,26	1 910 351,91	Provisions	849 017,03	857 390,22	946 040,54
stocks	70 684,49	72 175,78	71 110,99	Dettes	2 756 632,11	2 657 123,86	2 866 353,62
Créances	1 907 114,72	1 958 458,48	1 839 240,92	Long Terme	806 757,26	638 911,56	703 165,62
Trésorerie	5 751 007,67	5 515 502,63	5 095 894,22	Dette CT Fournisseurs	908 141,48	996 245,60	1 154 966,00
Disponibilité	5 384 831,89	5 149 326,85	4 843 957,18	Dette CT Sociales	1 041 733,37	1 021 966,70	1 008 222,00
VMP	366 175,78	366 175,78	251 937,04				
comptes régul	13 706,64	19 644,32	19 971,58	Comptes de régul	0,00	400,00	0,00
TOTAL	11 890 933,52	11 652 593,87	11 068 893,16	TOTAL	11 890 933,52	11 652 593,87	11 068 893,16

	2024 (€)	2023(€)	2022 (€)
FONDS DE ROULEMENT (FR)	5 792 638,67	5 547 168,91	4 863 029,71
matelas de sécurité à long terme			
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	41 631,00	31 666,28	-232 864,51
besoin de financement à court terme			
TRESORERIE	5 751 007,67	5 515 502,63	5 095 894,22
TAUX VETUSTE	69,25	68,74	66,90
CAF	658 890,39	823 257,68	633 724,37

TOTAL CONSOLIDÉ

Financiers			
Type de financement			
	Semi -internat		163
	Internat		136
	Milieu ordinaire		20
	Accueil Temporaire		1
	Journées ouvertures		2 261
		BUDGET	COMPTE ADM
	Effectifs Salariés (ETP)	138	144
	Nbre de Journées	72 045	69 413
	Nbre d'actes	4 200	3 797
	en I PRODUITS	28 679 424	12 028 461
G 1	Produits de la tarification	27 502 611	8 363 898
G 2	Autres produits d'exploitation	746 924	824 880
G 3	Produits financiers ou non encaissables	429 889	471 191
	en I CHARGES	9 488 445	11 858 597
G 1	Dépenses d'exploitation courante	1 192 552	1 511 587
G 2	Dépenses de personnel	6 888 259	6 755 372
G 3	Dépenses liées à la structure	1 407 633	1 210 946
	en I RESULTATS	19 190 979	169 864
	Résultat comptable		169 864
	Reprise N-2	180 160	
	Résultat de Gestion Contrôlé	0	169 864
	2023		169 864
	2023		335 726
	2022		306 428
	2021		455 588
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024			
	RESULTAT A AFFECTER		169 864
	Réserve		0
	Excédents affectés à l'investissement		415 407
	Provision retraite		0
	Réserves de compensation des déficits d'exploitation		0
	Réserves de compensation des charges d'amortissement		0
			0
	Report à Nouveau		0
	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation		0
	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation		0
	Report à Nouveau		-245 544
			0

Le rapport financier

SITUATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

FINANCÉS PAR L'ARS

EXERCICE CLOS 31/12/2024

	IME "Les Perrières"	SESSAD "Le MIKADO"	ESAT "La Malterie"	Foyer de Vie FAM "Jean MULLER"
Financeurs	ARS/CPAM	ARS/CPAM	ARS/CPAM	ARS/CPAM
Type de financement	Dotation Globale	Dotation Globale	Dotation Globale	Forfait soins
Semi-internat	58		105	
Internat	24			10
Milieu ordinaire		20		
Accueil Temporaire				
Journées ouvertures	200	210	220	365
	BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM
Effectifs Salariés (ETP)	49,57	47,71	4,87	4,95
Nbre de Journées	16 400	16 453	23 100	20 987
Nbre d'actes		4 200	3 797	
en I PRODUITS	3 674 511	3 682 864	364 963	365 655
G 1 Produits de la tarification	3 291 071	3 291 071	361 505	361 505
G 2 Autres produits d'exploitation	2 200	2 135	0	83 622
G 3 Produits financiers ou non encaissables	381 240	389 658	3 458	4 150
en I CHARGES	3 529 920	3 441 702	388 228	334 840
G 1 Dépenses d'exploitation courante	318 528	585 013	24 084	28 953
G 2 Dépenses de personnel	2 548 930	2 381 925	336 039	265 642
G 3 Dépenses liées à la structure	662 462	474 763	28 105	40 245
en I RESULTATS	144 591	241 163	-23 265	30 815
Résultat comptable		241 163		30 815
Reprise N-2				
Résultat de Gestion Contrôlé		241 163		30 815
2023		-78 027		30 815
2023		392 970		5 643
2022		293 452		44 122
2021		-400 989		79 312
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
RESULTAT A AFFECTER	241 163	30 815	143 430	25 796
Réserve				
Excédents affectés à l'investissement	241 163	30 815	143 430	
Provision retraite				
Réserves de compensation des déficits d'exploitation				
Réserves de compensation des charges d'amortissement				
Report à Nouveau				
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation				
Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation				
Report à Nouveau				25 796
	0	0	0	0

Le rapport financier

SITUATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES FINANCÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE EXERCICE CLOS 31/12/2024

		Foyer Hébergement "Jean Louis GABEUR"		SAVS "Jean Louis GABEUR"		SAJ "Jean Louis GABEUR"		Foyer de Vie "Jean MULLER"	
	Financeurs	Conseil Départemental		Conseil Départemental		Conseil Départemental		Conseil Départemental	
	Type de financement	Prix de Journée		Dotation Globale		Prix de Journée		Prix de Journée	
	Semi-internat	18		31		14		39	
	Internat	18		31		14		39	
	Milieu ordinaire								
	Accueil Temporaire							1	
	Journées ouvertures	320		365		216		365	
		BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM
	Effectifs Salariés (ETP)	9,83	10,91	3,61	4,11	3,94	4,15	36,28	37,87
	Nbre de Journées	4 560	5 006	11 315	8 848	2 800	2 619	11 190	12 603
	Nbre d'actes								
	en I PRODUITS	655 184	658 593	224 617	225 525	257 303	252 888	21 494 456	2 476 298
G 1	Produits de la tarification	523 279	531 321	215 304	215 306	240 153	224 318	20 983 333	1 852 413
G 2	Autres produits d'exploitation	131 905	123 775	9 313	7 803	17 150	22 573	502 734	587 556
G 3	Produits financiers ou non encaissables	0	3 497	0	2 416	0	5 997	8 389	36 329
	en I CHARGES	659 651	758 486	216 627	221 115	275 156	276 002	2 472 216	2 616 841
G 1	Dépenses d'exploitation courante	97 966	103 580	8 965	8 989	55 260	58 096	423 403	450 004
G 2	Dépenses de personnel	464 899	547 400	185 340	189 035	199 469	198 330	1 648 356	1 727 321
G 3	Dépenses liées à la structure	96 786	107 506	22 322	23 091	20 427	19 576	400 458	439 516
	en I RESULTATS	-4 467	-99 893	7 990	4 410	-17 853	-23 114	19 022 240	-140 543
	Résultat comptable		-99 893		4 410		-23 114		-140 543
	Reprise N-2	4 467	4 467	-7 990	-7 990	17 853	17 853	165 830	165 830
	Résultat de Gestion Contrôlé	0	-95 426		-3 580		-5 261		25 287
	2023	4 467	-95 426	-7 990	-3 580	17 853	-23 114	165 830	25 287
	2023	-6 750	13 311	-1 314	1 091	9 444	-5 242	-24 938	-45 979
	2022	35 911	-20 199	3 344	-5 838		15 655	46 207	7 301
	2021		-58 653	16 123	-15 656	-20 856	206 569	38 829	-243 319
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024									
	RESULTAT A AFFECTER		-99 893		4 410		-23 114		-140 543
	Réserve								
	Excédents affectés à l'investissement								
	Provision retraite								
	Réserves de compensation des déficits d'exploitation								
	Réserves de compensation des charges d'amortissement								
	Report à Nouveau								
	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation								
	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation								
	Report à Nouveau		-99 893		4 410		-23 114		-140 543
		0		0		0		0	0

Le rapport financier

SITUATION DE GESTION BAPC ET ASSOCIATION

		ESAT BAPC	ASSOCIATION
Financiers			
Type de financement			
	Semi-internat		
	Internat		
	Milieu ordinaire		
	Accueil Temporaire		
	Journées ouvertures		
		COMPTE EXPL.	COMPTE EXPL.
	Effectifs Salariés (ETP)	108 TH + 4,69 CDI	
	Nbre de Journées		
	Nbre d'actes		
en € PRODUITS		2 343 942	24 552
G 1	Produits de la tarification		
G 2	Autres produits d'exploitation		
G 3	Produits financiers ou non encaissables		
en € CHARGES		2 354 687	26 007
G 1	Dépenses d'exploitation courante		
G 2	Dépenses de personnel		
G 3	Dépenses liées à la structure		
en € RESULTATS		-10 745	-1 455
Résultat comptable		-10 745	-1 455
Reprise N-2			
Résultat de Gestion Contrôlé		-10 745	-1 455
2023		-10 745	-1 455
2023		-97 159	19 899
2022		-106 222	-16 116
2021		-97 406	-16 923
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024			
RESULTAT A AFFECTER		-10 745	-1 455
Réserve			
Excédents affectés à l'investissement			
Provision retraite			
Réserves de compensation des déficits d'exploitation			
Réserves de compensation des charges d'amortissement			
Report à Nouveau			
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation			
Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation			
Report à Nouveau		-10 745	-1 455
		0	0



Nous contacter

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

6 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.84.20 - Courriel : siege@apei-vlf.fr

PÔLE « ENFANCE »

IME « Les Perrières » - 16 rue des Perrières - 51 300 BLACY

Tél : 03.26.74.05.25 - Courriel : ime@apei-vlf.fr

SESSAD « LE MIKADO » - 31 rue Aristide Briand - 51 300 VITRY LE FRANCOIS

Tél : 03.26.72.56.77 - Courriel : sessadmikado@apei-vlf.fr

PÔLE « TRAVAIL »

ESAT—6 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.68.73 - Courriel : esat@apei-vlf.fr

PÔLE « HÉBERGEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS »

Foyer Jean Muller - 7 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.84.20 - Courriel : foyer-muller@apei-vlf.fr

Foyer d'hébergement Jean-Louis GABEUR - 12-14 Faubourg de Saint-Dizier - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.62.32.46 - Courriel : fovergabeur@apei-vlf.fr

SAJ - 6 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.84.20 - Courriel : saj@apei-vlf.fr

SAVS - 5, place Giraud - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.00.35 - Courriel : savs@apei-vlf.fr